هكذا من الأصل

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 136

24 PAGES

— JEUDI 1er SEPTEMBRE 1977

AU CONGRÈS MONDIAL DE PSYCHIATRIE

● La délégation soviétique tente de se justifier.

● Un médecin géorgien accuse.

LIRE PAGE 7



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les limites du rapprochement entre Pékin et Belgrade

Un long chemin

L'accueil extrêmement chaleureux réservé par les dirigeants chinois au maréchal Tito confirme bien que les changements intervenus à Pékin depuis la mort de Mao Tse-toung ne pourront pas, tôt ou tard, ne pas affecter la politique extérieure chinoise. En dépit du dégel intervenu dans les relations sino-yougoslaves depuis la fin des années 60, une telle visite aurait été impensable il y a un an encore : pour Pékin, le vieux chef d'Etat yougoslave n'était qu'un « révisionniste », même si l'on acceptait de temps à autres de rendre hommage à sa lutte pour l'indépendance nationale de la Yougoslavie. On ne nourrissait pas, à Belgrade, de bien meilleurs sentiments à l'égard de Mao, accusé de jouer avec le feu. Le maréchal Tito n'avait-il pas confié d'ailleurs, à plusieurs interlocuteurs étrangers, qu'il ne se rendrait jamais à Pékin tant que le fondateur de la Chine communiste serait au pouvoir ?

La visite de Tito à Pékin met le point final à une longue querelle entre les deux pays. A l'origine se trouvait l'approbation donnée par les communistes chinois de la résolution du Kominform d'avril 1948 excluant la Yougoslavie du camp socialiste. La mort de Staline et la réconciliation soviéto-yougoslave, amorcée par Khrouchtchev en 1955 furent bien suivies d'une « lune de miel » entre Belgrade et Pékin, mais cette amélioration fut de courte durée. Dès la fin de 1957, les Chinois s'en prenaient au maréchal Tito, ce qui était, en réalité, une façon de critiquer Khrouchtchev. Douze ans allaient se passer sans que Belgrade et Pékin entretiennent des relations diplomatiques. Ce fut le temps des pires injures, la Chine dénonçant régulièrement « la clique de Tito, détachement spécial de l'impérialisme américain », et Belgrade stigmatisant « le nationalisme, l'aventurisme et le trotskisme » des dirigeants chinois, accusés de « s'allier aux pires réactionnaires ». Il fallut l'invasion de la Tchécoslovaquie, engendrant des craintes égales à Pékin et à Belgrade, pour que le ton commence à changer.

Le voyage de Tito à Pékin — qui fait suite aux escales de Moscou et de Pyongyang — ne signifie pas que tout le contentieux entre ces deux variantes du communisme est enterré. Le maréchal visite la Chine en tant que chef d'Etat, non de numéro un de la Ligue des communistes yougoslaves. Et dès son arrivée dans la capitale chinoise il a tenu à rappeler qu'il ne partageait toujours pas certaines thèses de Pékin; en particulier celle selon laquelle « la guerre est inévitable ». D'autres points de désaccord persistent sans doute. Les idées du maréchal Tito sur le mouvement des non-alignés sont manifestement peu compatibles avec la théorie dite « des trois mondes » défendue par Pékin. Selon cette théorie, en effet, la Yougoslavie ferait partie du « second monde », c'est-à-dire des pays industrialisés, et serait donc disqualifiée pour animer le mouvement des non-alignés.

Le rapprochement auquel on assiste n'est donc pas sans limites. Ce n'est que le début d'un long dialogue, forcément hypothéqué par le grand âge du maréchal Tito. La nette volonté de réalisme des Chinois tranche cependant avec un passé encore récent. Pour Belgrade, la meilleure preuve de ce réalisme est sans doute la rupture idéologique intervenue entre la Chine et l'Albanie et confirmée par un récent éditorial de « Zeri I Populit » accusant indirectement Pékin de « léser de façon essentielle les principes révolutionnaires du marxisme-léninisme ».

Le maréchal Tito conteste la thèse chinoise sur le caractère inéluctable de la guerre

Le maréchal Tito a commencé, mercredi 31 août, la seconde journée de sa visite officielle en Chine. Avant d'entamer ses entretiens politiques avec les dirigeants chinois, le chef de l'Etat yougoslave s'était recueilli devant la dépouille mortelle de Mao Tse-toung, qui repose dans le mausolée construit place Tien-An-Men, à Pékin.

Le fondateur de la Chine communiste avait été souvent très sévère à l'égard du « révisionnisme moderne » *yougoslave. Le président Hua Kuo-feng a cependant indiqué au président Tito, au début des entretiens, que Mao Tse-toung voulait le rencontrer mais que,* « hélas ! il est mort avant ». « La mort est impitoyable, c'est le destin », *a répondu le chef de l'Etat yougoslave.*

Le maréchal Tito est l'hôte, précise-t-on du côté yougoslave, de M. Hua Kuo-feng en sa qualité de premier ministre chinois, et non en tant que président du parti communiste. Pékin, qui lui avait accordé mardi un accueil exceptionnellement chaleureux et avait organisé une véritable fête populaire en son honneur dans le centre de la capitale, donne d'ailleurs à ce séjour un caractère de visite de chef d'Etat.

Le président yougoslave est accompagné du numéro deux de la Ligue des communistes, M. Stane Dolanc, lors des entretiens bilatéraux auxquels participent du côté chinois MM. Teng Hsiao-ping, Li Hsien-nien, vice-premiers ministres, et Huang Hua, ministre des affaires étrangères. Les conversations portent, pense-t-on, sur le rôle de l'Union soviétique dans le monde et le mouvement des pays non alignés, ainsi que sur les relations économiques et commerciales entre Belgrade et Pékin. L'impression prévaut à Pékin que les dirigeants chinois ne veulent pas mettre leur hôte — qui s'est rendu auparavant en U.R.S.S. et en Corée du Nord — dans l'embarras par des déclarations antisoviétiques fracassantes.

Le maréchal Tito s'est d'ailleurs opposé, mardi, à l'une des conceptions majeures de la politique étrangère chinoise, en affirmant que *« la guerre n'est pas inévitable »*, contrairement à ce que les dirigeants de Pékin affirment en permanence. Le chef de l'Etat yougoslave avait pris la parole au cours d'un grand banquet offert en son honneur par le président Hua Kuo-feng. Il a déclaré que la situation internationale était *« fort complexe et contradictoire »*, et que *« de nombreux problèmes qui n'ont pas été réglés pèsent sur elle, en suscitant notre inquiétude »*. Si l'on ne peut pas dire que *« la paix est assurée »*, a-t-il ajouté, *« la guerre n'est cependant pas inévitable »*.

Le président Hua Kuo-feng, en revanche, a réitéré la thèse chinoise : *« Les superpuissances qui intensifient fébrilement l'expansion des armements et les préparatifs de guerre se disputent avec acharnement en vue de l'hégémonie mondiale. Qu'elles poursuivent de la sorte leur rivalité, cela aboutira un jour ou l'autre à une guerre mondiale. Voilà un problème qui doit être pris au sérieux »*, a affirmé le président chinois. Les discours des deux dirigeants étaient dépourvus d'attaques directes contre l'U.R.S.S. Ils ont souligné, en revanche, la similitude des politiques d'indépendance poursuivies par les deux pays.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

C'EST FOU !

Après que de grands paranoïaques comme Soljenitsyne, des fous furieux comme Pliouchtch et des malades incurables comme Boukovsky ont eu la possibilité de délirer face à l'opinion mondiale, les cinq mille spécialistes réunis au sixième Congrès international de psychiatrie à Honolulu sont bien obligés de s'interroger sur les secteurs de pointe de la santé mentale en U.R.S.S., où les progrès de la psychiatrie moderne semblent se résumer par la formule « ouvrir un asile, c'est fermer une prison ».

Evidemment, pour les Occidentaux en général et pour les Français en particulier, il est difficile de s'imaginer à quoi correspond un tel état d'esprit. Pour se faire une idée de ce qui se passe en Union soviétique, c'est un peu comme si chez nous les militants nucléaires, les partisans de l'écologie, les adversaires de la civilisation industrielle, les opposants aux ventes d'armes, les pacifistes de tout poil, les rêveurs qui attachent autant d'importance à l'amour et à la poésie qu'à la productivité et au progrès, étaient soudain déclarés fous à lier par les hommes politiques responsables.

BERNARD CHAPUIS.

Tout en rejetant le plan de paix anglo-américain

M. SMITH FERAIT DES « PROPOSITIONS TRÈS CONSTRUCTIVES » A LONDRES ET A WASHINGTON.

(Lire nos informations page 5.)

NOUVELLES MESURES DE RELANCE

- **Allocation de rentrée majorée de 300 F pour cinq millions d'enfants**
- **Utilisation de fonds de réserve pour les travaux publics et le logement**
- **Légère baisse des taux du crédit bancaire et de l'escompte**

M. Barre a annoncé, ce mercredi 31 août, aux membres du gouvernement réunis en conseil des ministres, différentes mesures économiques et financières destinées à stimuler l'activité :

La prime de rentrée est majorée de 300 F et portée à 454 F par enfant de moins de seize ans dans les familles de revenus modestes (5,1 millions d'enfants sur 13 millions donnant droit aux prestations familiales).

Le coût du crédit bancaire est légèrement abaissé et le taux de l'escompte diminué d'un point revient à 9,5 %.

De plus, 1 milliard de francs de prêts supplémentaires vont être mis à la disposition des entreprises par le Crédit national pour les aider à investir dans des conditions privilégiées.

Enfin, 900 millions de francs de crédits mis en réserve dans le budget 1977 vont être débloqués en faveur des travaux publics (routes notamment) et du logement. Ils permettront plusieurs centaines de millions de francs de dépenses effectives d'ici à la fin de l'année.

Estimant que l'action qu'il mène depuis un an pour assainir la situation économique et financière du pays est maintenant suffisamment engagée pour porter ses fruits au second semestre, M. Barre a annoncé au conseil des ministres plusieurs mesures qui devraient stimuler l'activité.

● *L'allocation de rentrée scolaire* va être augmentée de 300 F par enfant, passant de 154 F à 454 F. En bénéficieront les familles dont le revenu brut est inférieur ou égal à 3 200 F par mois. D'après les estimations faites par le gouvernement, 5,1 millions d'enfants seraient concernés. La dépense, qui s'élèvera à 1,5 milliard de francs environ, sera couverte pour 1 milliard 250 millions de francs par les caisses d'allocations familiales et pour 250 millions par le budget de l'Etat.

● *Le coût du crédit bancaire sera abaissé.* — L'Association française des banques a décidé, à la demande du gouvernement, de ramener le taux de base bancaire de 9,60 % à 9,30 %. En même temps le taux de l'escompte, qui avait été porté de 9,50 à 10,50 % le 23 septembre 1976, va être abaissé d'un point et ramené à 9,50 %. Dès mercredi matin, le Crédit industriel et commercial a annoncé qu'il appliquerait la baisse de 0,30 % du taux de base à partir du 1er septembre.

● *Un milliard de francs de crédits supplémentaires sera accordé pour les investissements* par le Crédit national dans des conditions privilégiées. Les deux-tiers de cette enveloppe seront constitués par des crédits à moyen terme « *désencadrés* » (hors encadrement), l'autre tiers par des crédits à long terme « bonifiés ». Ces prêts seront accordés aux entreprises éprouvant des difficultés pour financer des projets industriels précis.

Les pouvoirs publics estiment que ce milliard de prêts devrait « induire » 2,5 milliards de francs d'investissements supplémentaires.

● *Des crédits de 900 millions de francs vont être débloqués du budget de l'Etat pour 1977.* — Ces crédits sont des autorisations de programme qui étaient jusqu'à présent restées gelées au FAC (Fonds d'action conjoncturelle). Ils donneront lieu à l'ouverture de crédits de paiement — c'est-à-dire à des dépenses effectives — de 190 millions de francs dans l'immédiat, puis de 250 autres millions de francs en fin d'année. Ces crédits bénéficieront surtout aux travaux publics et au logement. Cette « rallonge » sera relayée l'année prochaine par les crédits de paiement inscrits au budget de 1978, qui seront en forte progression (+ 16 % par rapport au budget de 1977).

De plus, des crédits supplémentaires de 500 millions de francs ont été accordés aux collectivités locales, qui s'ajoutent à des crédits d'un montant équivalent déjà accordés en juillet dernier.

Telles sont les mesures annoncées par M. Barre aux membres du gouvernement. Quels effets auront-elles sur la conjoncture ?

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 22.)

Travailler moins ?

par ANDRÉ FONTAINE

Admirable M. Chirac ! « *Il faut ensuite donner une priorité absolue à l'emploi pour revenir, dans les meilleurs délais, à une situation de plein emploi. Comment serait-il impossible d'assurer un emploi à chaque Français, alors que l'indemnisation du chômage ne coûte pas tellement moins cher qu'un salaire ?* » Ainsi s'est-il exprimé, vendredi, à Périgueux, sans que personne apparemment songe à lui demander comment il se faisait, dans ces conditions, qu'il y eût déjà, lorsqu'il était premier ministre, tant de chômeurs. Ni comment, concrètement, il s'y prendrait, s'il revenait au pouvoir, pour venir à bout d'un problème sur lequel butent la quasi-totalité des gouvernements occidentaux, qu'ils soient à dominante conservatrice ou social-démocrate.

Il est vrai que la France détient le triste record de l'augmentation du nombre des chômeurs au cours des trois derniers mois : + 141 000. Mais ce nombre s'est accru pendant la même période de 100 000 au Japon, où, de notoriété publique, les statistiques sont délibérément optimistes ; de 96 000 en Grande-Bretagne, où l'Institut national d'économie et de recherche sociale prédit une augmentation de 300 000 l'an prochain si le gouvernement ne relance pas l'activité ; de 30 000 en Allemagne fédérale ; de 20 000 aux Pays-Bas. Le Canada (— 90 000) et l'Italie (— 27 000) enregistrent bien une amélioration. Mais ils étaient au nombre des pays où le chômage était le plus élevé.

En dehors de la Suisse, de la Norvège, de l'Autriche et du Luxembourg, seule la Suède passe pour connaître une situation proche du plein emploi : mais c'est parce qu'on a contraint les entreprises à garder du personnel en surnombre et qu'on a lancé un énorme programme de recyclage. Aussi le coût de la main-d'œuvre s'y est-il accru, depuis 1974, de 65 %, atteignant le record du monde, tandis que la productivité augmentait seulement de 6 %. Résultat : une baisse sensible des exportations, une chute radicale des investissements, la perspective d'une diminution des emplois dans l'industrie de l'ordre de 40 000 à 50 000 dans les mois à venir et, pour finir, la dévaluation de la couronne et son retrait du « serpent » européen. Quant aux Etats-Unis, le taux de chômage y reste le plus élevé du monde développé après le Canada (6,9 % contre 8 %), et l'actuelle morosité de Wall Street, alors que la production industrielle continue d'augmenter, ne peut guère s'expliquer que par la crainte d'une nouvelle récession. Au total, d'après l'O.C.D.E., on compte sept millions de jeunes sans emploi dans les vingt-quatre pays les plus riches de la planète, et, dans la seule Europe, le nombre des chômeurs s'est accru, du 1er juillet 1976 au 1er juillet 1977, de 12 %.

Dans chacun de ces pays, certes, le chômage a des causes spécifiques. Des investissements plus rationnels, une politique de formation professionnelle plus avisée, une législation moins tatillonne, auraient pu réduire dans une certaine mesure le nombre des demandeurs d'emploi. Le Français, pour sa part, a du mal à comprendre pourquoi tant d'entreprises moyennes ou artisanales demandent de longs délais pour exécuter une commande, alors que tant de gens cherchent du travail. Pourquoi tant d'équipements sociaux sont insuffisants. Pourquoi les hôpitaux manquent tellement de personnel. Pourquoi il y a si peu de gens pour s'occuper des bébés ou des vieillards.

Une statistique a révélé, l'autre jour, qu'aux Etats-Unis quatre millions et demi de personnes ont deux emplois ou davantage : c'est-à-dire les deux tiers du nombre de chômeurs que compte ce pays. En France aussi il y a nombre de cumuls, à commencer par celui d'une retraite et d'un travail rémunéré. Mais va-t-on imposer l'oisiveté aux cheminots ou aux militaires qui quittent leur service à cinquante-cinq ou cinquante ans ? Plus on y réfléchit, et plus on est amené à conclure que les causes structurelles du chômage l'emportent largement sur ses causes conjoncturelles.

Au premier plan de ces causes structurelles, il y a la mécanisation. Un schéma, paru samedi dans *Die Welt*, suffit à en résumer l'effet : pour récolter 1 hectare de blé, il faut, à la faux, 112 heures ; avec une moissonneuse-lieuse tirée par des chevaux, 40 heures ; avec une moissonneuse-batteuse de 3,60 mètres de large, 1 heure et 8 minutes. Ce n'est qu'un exemple entre mille. Il contribue à expliquer, avec la généralisation de l'usage des engrais et l'amélioration des techniques, que, dans un pays comme la France, la population rurale, qui représentait, après la dernière guerre, plus du quart de la population active, soit tombée à 9 %. Aux Etats-Unis, pourtant et de beaucoup le principal producteur et exportateur de produits agricoles de la planète, cette proportion se situe maintenant aux environs de 3 %. C'est par millions que, dans tous les pays occidentaux, des paysans, au cours du troisième quart de ce siècle, ont dû chercher des emplois dans l'industrie ou dans le secteur tertiaire.

(Lire la suite page 22.)

CAP-VERT : cruel archipel

Indépendantes depuis le 5 juillet 1975, les îles du Cap-Vert, ancienne « province » portugaise située à 500 kilomètres au large des côtes occidentales d'Afrique, ont à faire face à de terribles difficultés économiques. Celles-ci sont la conséquence directe de l'héritage colonial portugais. Le sous-développement de l'archipel, qui est pratiquement dépourvu de toute ressource importante, a été aggravé par plusieurs années de sécheresse.

Notre envoyé spécial, Philippe Decraene, fait le point de la situation alimentaire dans ce pays où la malnutrition sévit en permanence. Il dresse un bilan de l'aide internationale et, après avoir évoqué les rapports spécifiques que le nouvel Etat entretient avec la République de Guinée-Bissau, évoque les perspectives d'avenir de ce cruel archipel.

LIRE PAGE 4

UNE EXPOSITION DU CONSEIL DE L'EUROPE A BERLIN

Tendances des années vingt

Comment rendre compte d'une exposition qui couvre une des périodes les plus foisonnantes de l'histoire culturelle de l'Europe, réunit plus de trois mille numéros, s'appuie sur un catalogue monumental qui apparaît déjà comme un instrument de référence indispensable au grand public comme aux chercheurs ? Le tout présenté avec beaucoup d'élégance et un grand effort de clarté, sans nul jargon ni chachacha muséologique. C'est le problème que pose l'exposition « Tendances des années 20 », récemment inaugurée à Berlin, la plus impressionnante, à notre sens, la plus riche en documents de toutes les manifestations organisées sous les auspices du Conseil de l'Europe, après celles, pourtant mémorables, des « Sources du vingtième siècle » (Paris, 1960), et de « l'Age néo-classique », (Londres, 1972).

Les scansions chronologiques n'ont pas grand sens en histoire, même lorsqu'elles correspondent à des événements aussi dramatiques qu'une guerre mondiale ou une révolution se présentant d'emblée comme universelle. Les années 20 commencent avant 1920 : le travail du Bauhaus n'est guère compréhensible sans celui du Werkbund ou, pour ne citer qu'un nom, d'Hnry Van de Velde à Weimar, et l'aspiration à un art non représentatif est évidente bien avant que n'en apparaisse la théorie et ne s'en codifie la pratique.

Il fallait donc remonter au-delà de l'Europe de Versailles et de 1914, jusqu'à l'époque, 1910 environ, où à la fois le cubisme, désarticulant l'objet, assigne à la peinture une fonction nouvelle et où la société industrielle prend conscience des problèmes de finalité, de production, de rationalité que lui avait légués l'enthousiasme scientifique immensément créateur mais quelque peu désordonné, ingénu et brutal du siècle précédent.

Pas plus qu'elle n'est une chronologie, l'histoire n'est une unité qui s'organiserait autour de quelques temps forts, de lieux et de personnalités majeures. Il y a une Europe des années 20 (plus peut-être qu'une Europe des années 60 ou 70), mais cette Europe-là se fait aussi bien à Berlin qu'à Paris, à Moscou qu'à Stoskholm, à Amsterdam ou à Rome, et ce n'est jamais la même Europe. Les années 20, pour nous, ce sont les « années folles », Diaghilev, « la Revue nègre », les géantes de Picasso, « l'Apollon musagète » de Stravinsky, René Clair, l'entracte néo-classique. Ce n'est pas ce que nous dit l'exposition de Berlin, à laquelle nous consacrerons deux articles : oubliant un peu Paris, elle met l'accent sur ce que l'Europe du Nord, le problème de l'architecture mis à part, apportait à l'époque de plus tumultueux, de plus radical, et de plus amer.

(Lire en page 9 l'article d'André Fermigier.)

EUROPE

Allemagne fédérale

TÉMOIGNAGE

«Incidents» dans une prison

Des incidents ont opposé, le 8 août, à la prison de Stammheil, dans le Bade-Wurtemberg, une dizaine de détenus aux gardiens de l'établissement (le Monde *du 20 août). L'administration pénitentiaire ouest-allemande considère qu'il s'agit d'une « émeute », d'une « attaque » fomentée par des détenus politiques groupés autour d'Andreas Baader et de Gudrun Ensslin, deux anciens dirigeants de la « Fraction armée rouge ». Ce mouvement, parfois appelé « Bande à Baader », a, au début des années 70, engagé une lutte armée contre l'Etat allemand, se livrant à plusieurs attentats et agressions. En prison pour la plupart, les membres de la « Fraction armée rouge » ont alerté l'opinion publique sur les violations des droits à la défense lors de leur procès* (le Monde *des 7 juin et 7 juillet 1975) et sur leurs conditions de détention* (le Monde *des 17 octobre 1975, 20 et 27 août 1977).*

Selon les détenus, la responsabilité des événements du 8 août incombe à l'administration qui aurait pris prétexte d'une liaison sexuelle entre Andreas et Gudrun pour déclencher ces incidents.

Nous publions ci-dessous des extraits d'un long témoignage écrit par l'une des prisonnières :

«(...) Six flics en vert se jettent sur Werner [Werner Hoppe, transféré le 12 août à Hambourg] qui a seulement dit qu'ils devaient lâcher Wolfgang [Wolfgang Beer, également transféré à Hambourg le 12 août] et le tabassent, en même temps, six autres flics en vert se jettent sur Andreas [Baader] et le rouent de coups; Wolfgang et Andreas sont ensuite jetés dans la première cellule qui se présente. Ensuite c'est le tour de Werner et de Helmut ! [Helmut Pohl, transféré avec Hoppe et Beer]. Ils sont frappés de telle façon que chaque fois leur tête ou leur dos vient claquer contre les tables et les étagères. Devant la cellule d'Andreas, ils frappent Jan [Jan-Carl Raspe]. Je les engueule et Haug me pousse. A côté de moi, contre le radiateur, je vois Gudrun Ensslin qui gît par terre. Un des flics tient la tête de Gudrun pressée entre ses mains et lui écrase le visage, deux autres tirent de toutes leurs forces ses jambes, un quatrième lui a tordu et écrasé les deux bras derrière le dos et essaye de lui enfoncer brutalement ses genoux dans les côtes. Cette scène ressemble à un véritable meurtre. J'essaye d'aller jusqu'à elle, mais au même moment je suis attrapée par six flics en vert qui me secouent à droite et à gauche pour ensuite me précipiter par terre. Ma tête frappe durement le sol.

Lorsque j'essaye de me défendre contre les coups de pieds dans les côtés, et dans les reins, Haug se met à genou et presse de tout son poids sur mon visage, il me tire ensuite la tête vers le haut et la fait frapper cinq à six fois le sol. Cela dure longtemps, au moins cinq minutes, jusqu'à ce qu'ils me traînent sur les 30 mètres qui me séparent de l'autre extrémité de l'étage. Ils me jettent alors me tenant par les pieds et les mains dans la cellule de Helmut et, de nouveau, de telle sorte que je me cogne la tête et le dos. (...)

A 2 heures se produit la deuxième descente des flics. Ils nous sortent un par un des cellules dans lesquelles ils nous ont piétinés et nous jettent dans une autre cellule. Dix flics en vert commandés par Haug Grossmann et celui qui est saoul. Ils essayent de faire sortir Werner de la cellule où il se trouve avec moi et le jettent dans un autre trou vide. J'entends les coups pleuvoir. En passant devant moi Haug me lance d'un ton menaçant : « *Tu ne perds rien pour attendre, salope !* » (...)

Celui qui est saoul m'attrape derrière par les cheveux et les tord de toutes ses forces. Il m'arrache des poignées de cheveux. Les autres gardiens m'attrapent eux aussi maintenant et me frappent. Leurs coups sont précis, sadiques, ils m'atteignent à la nuque, dans le dos et dans les côtes. Ils me tirent devant ma cellule et à ce moment là Haug me donne un tel coup de pied dans les reins que je suis projetée à l'autre bout de la cellule. (...)

Après le passage à tabac, nous avons été complètement isolés, ne pouvant plus nous voir ni pour parler, sans promenade, et le moindre pas dans les couloirs étant observé par cinq flics en vert.

Je suis sûre que les brutalités et les humiliations d'une telle détention, qui ont rendu Stammheim célèbre dans le monde entier, vont prendre fin — ou alors c'est morts qu'ils nous sortiront d'ici les uns après les autres.

Mme KAPPLER RÉVÈLE QUE SON MARI S'EST ÉVADÉ PAR LA FENÊTRE DE SA CHAMBRE

L'hypothèse selon laquelle Herbert Kappler se serait évadé de l'hôpital militaire du Celio, à Rome, en passant par la fenêtre de sa chambre (*le Monde* du 31 août) se trouve confirmée par le récit que la femme de l'ancien colonel SS publie dans l'hebdomadaire ouest-allemand *Bunte Illustrierte* daté du 30 août. Mme Kappler révèle que son mari est descendu « en rappel » au moyen d'une corde le long de la façade de l'hôpital, puis a pu quitter l'Italie caché dans le coffre de la voiture qui l'attendait. Elle indique également qu'un précédent projet d'évasion avait dû être abandonné au dernier moment en 1976.

A Milan, d'autre part, l'explosion d'une bombe de faible puissance a endommagé la vitrine d'une banque italo-israélienne dans la nuit du 30 au 31 août. L'attentat a été revendiqué par un correspondant anonyme, lors d'un appel téléphonique adressé à l'agence de presse ANSA. Ce correspondant a déclaré que l'explosion était une « vengeance » à la suite des protestations qui se sont élevées en Italie au lendemain de l'évasion de Kappler, le 15 août dernier. « *Les juifs et les communistes sont mis en garde contre tout acte d'intimidation ou menaces contre des organisations ouest-allemandes, car ils risquent de sévères représailles* », a déclaré ce correspondant. — *(A.F.P., Reuter.)*

L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA RÉFORME AGRAIRE EST A L'ORIGINE DES INCIDENTS DE L'ALENTEJO

(De notre correspondant.)

Lisbonne. — Le calme est revenu mardi 30 août, dans la soirée, à Evora, dans la région agricole de l'Alentejo, après les incidents qui ont opposé lundi et mardi des *ouvriers agricoles aux forces* de l'ordre et qui ont fait plusieurs dizaines de blessés (*le Monde* du 31 août). Deux personnes arrêtées au cours des accrochages ont été relâchées. L'une a été acquittée, l'autre, le conseiller municipal d'un village de la région, sera traduite devant un tribunal en octobre.

L'application de la loi sur la réforme agraire votée en juillet dernier par les députés socialistes et sociaux-démocrates est à l'origine des troubles. Les travailleurs agricoles coulaient empêcher la délimitation d'une parcelle de terrain qui, aux termes de la nouvelle loi, devait être restituée à son ancien propriétaire.

Selon un dirigeant du syndicat des travailleurs agricoles d'Evora, cité par le quotidien *Diario Popular*, l'affaire traînait déjà depuis le mois de mars, date à laquelle les autorités avaient demandé à la direction de la coopérative « 22 juillet » de libérer un terrain correspondant à la surface limite autorisée à l'époque pour les exploitations privées dans le sud du pays. A la suite de la promulgation de la nouvelle loi, la surface réclamée a été doublée, ce qui a suscité la colère des membres de la coopérative. — J. R.

LA CRISE IRLANDAISE

Les États-Unis appuieront tout règlement impliquant un gouvernement acceptable par les deux communautés

déclare le président Carter

M. Carter a fait, le mardi 30 août, la déclaration sur l'Irlande du Nord, que Londres et Dublin avaient récemment annoncée (le Monde *du 25 août). Le président a lancé un appel pour un règlement pacifique du conflit de l'Ulster et assuré que les Etats-Unis soutiendraient tout projet de règlement impliquant une forme de gouvernement acceptable par les deux communautés. M. Carter a demandé aux Américains de cesser de soutenir financièrement ou de toute autre façon les organisations responsables des violences qui retardent le jour* « où le peuple d'Irlande du Nord pourra vivre et travailler dans l'harmonie ». *Le chef de la Maison Blanche a promis que, lorsque le calme sera revenu dans la province, le gouvernement américain y encouragera les investissements créateurs d'emplois. A Londres, le premier ministre, M. Callaghan, a exprimé sa satisfaction de voir le président américain appuyer la politique britannique d'établissement, en Irlande du Nord, d'un gouvernement acceptable par les catholiques et les protestants.*

De notre correspondant

Dublin. — La déclaration du président Carter a été accueillie avec soulagement à Dublin et à Belfast, même par certains leaders de la communauté protestante qui, représentant la majorité des habitants de la province, réclament le droit de l'administrer. La gouvernement de Dublin a déclaré que les propos de M. Carter révèlent « *une évolution constructive à l'égard des relations entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la République d'Irlande* ». Le gouvernement de M. Jack Lynch, en place seulement depuis deux mois, ainsi que le parti de l'opposition Fine Gael — dont le nouveau chef est M. Garret Fitzgerald — estiment que l'« aventurisme » du président des Etats-Unis à propos de l'Ulster, qui se manifestait avant son élection, est maintenant dépassé et que sa politique à l'égard de la province ne diffère pas sensiblement de celle des hommes politiques de Dublin et du parti catholique modéré d'Ulster, le S.D.L.P. (travailliste social-démocrate).

Comme l'ont souligné à plusieurs reprises des représentants du gouvernement de Dublin, lors de récentes visites aux Etats-Unis, l'aide financière et morale considérable apportée par les Américains de souche irlandaise aux organisations favorisant les objectifs de l'aile provisoire de l'IRA, a certainement contribué à la poursuite de la violence en Ulster.

Mais c'est peut-être le soutien du président américain à l'idée d'un gouvernement auquel participeraient les représentants des deux communautés d'Ulster, qui est le plus réconfortant pour Dublin. Le vice président du S.D.L.P. de Belfast, M. John Hume, a joué un rôle important dans la préparation du communiqué de M. Carter. Politique habile et intelligent, M. Hume est très respecté par de nombreux hommes politiques américains membres du « lobby irlandais », notamment le sénateur Edward Kennedy et M. O'Neill, leader de la Chambre des représentants. M. Hume fait de fréquentes visites aux Etats-Unis et, au début de l'année, il a enseigné à l'université Harvard.

JOE MULHOLLAND.

Italie

VIVE POLÉMIQUE ENTRE LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE ET LE P.C.I.

(De notre correspondant.)

Rome. — Une vive polémique a éclaté entre démocrates chrétiens et communistes, deux mois après l'accord sur un programme limité entre les six partis constitutionnels italiens. Cette controverse marque l'ouverture de la campagne pour les élections administratives en novembre prochain.

L'affaire Kappler n'avait pas réussi à diviser profondément les partis ayant signé l'accord, chacun voulant préserver un fragile équilibre politique jugé nécessaire pour faire face aux difficiles échéances économiques et sociales de la rentrée. La discorde s'est pourtant manifestée avant même que l'accord ait eu le temps de donner ses premiers résultats.

M. Giovanni Galloni, vice-secrétaire de la démocratie chrétienne, a accusé le parti communiste de « *duplicité* » dans un article publié dimanche 28 août par le quotidien *Il Popolo*. M. Galloni critique violemment le projet de société à moyen terme élaboré par le P.C.I., car, pour lui, ce projet correspond à la « *ligne stratégique que le P.C.I. a toujours eue et qui tend vers des formes unitaires du pouvoir* ».

Dans un long éditorial, le directeur du quotidien communiste *l'Unita*, M. Alfredo Reiklin, a répondu mardi à M. Galloni : « *Nous sommes surpris, non pas tellement par l'âpreté de certains propos anti-communistes, mais plutôt par leur insuffisance.* » M. Reiklin n'engage pas le débat sur le programme du P.C.I. à moyen terme, mais il voit dans l'initiative démocrate-chrétienne un prétexte pour relancer une polémique que les communistes jugent inopportune.

Cette polémique met une nouvelle fois en évidence le fait que la démocratie chrétienne et le *P.C.I. ne donnent* pas la même signification à l'accord conclu voici deux mois. Si, pour les démocrates chrétiens, la collaboration entre les six partis signataires est nécessaire pour surmonter des difficultés passagères, il y a dans cette entente un maximum à ne pas dépasser, chacun devant retrouver le plus rapidement possible sa place respective dans la majorité ou dans l'opposition. Pour les communistes, au contraire, l'accord n'est qu'une première étape vers une alliance plus profonde, une collaboration qui les *ferait* entrer dans la majorité.

(Intérim.)

DIPLOMATIE

Les États-Unis et l'U.R.S.S. entendent conserver la coprésidence de la conférence sur le désarmement de Genève

Nations unies (Genève), *(A.F.P., Reuter, A.P.)*. — Les délégués des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. ont clairement affirmé mardi 30 août à Genève leur volonté de conserver la coprésidence de la conférence de l'O.N.U. sur le désarmement.

L'ambassadeur américain, M. Adrian Fischer, a estimé « *particulièrement important de conserver certaines caractéristiques qui font de la conférence un instrument viable de négociation plutôt qu'une tribune politique destinée à la galerie* ».

Le représentant soviétique, M. Viktor Likhatchev, a été encore plus net. « *Les méthodes actuelles de travail devraient être maintenues dans l'avenir*, a-t-il déclaré. *Les réalités politiques sont telles que les deux coprésidents ont une grande responsabilité en tant que principales puissances militaires.* »

Les deux délégués ont, d'autre part, déclaré que la conférence, qui termine sa seconde session de l'année, a fait des progrès sur divers points, et ils n'ont pas exclu une très prochaine initiative américano-soviétique sur l'interdiction des armes chimiques. « *Je suis heureux,* a déclaré M. Fischer, *de pouvoir annoncer que les positions des deux parties coïncident sur un certain nombre de questions-clefs, et qu'elles ne sont pas très éloignées l'une de l'autre sur d'autres questions.* »

De son côté, M. Likhatchev a déclaré que les consultations trilatérales, menées entre les trois puissances nucléaires membres de la commission (Etats-Unis, U.R.S.S. et Grande-Bretagne) au sujet d'une interdiction de tous les essais nucléaires, ont permis d'enregistrer « *des progrès dans certains domaines* », qu'il n'a pas précisés.

[Par la voix de leurs représentants à la conférence du comité de désarmement de Genève, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. opposent ainsi un refus catégorique à la demande de plus en plus pressante qui leur est adressée de renoncer à la coprésidence de cette conférence, coprésidence qui, selon la plupart de ses participants, empêche que la France et la Chine les rejoignent.

En ce qui concerne les armes chimiques, les divergences entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. portent toujours sur la gamme de ces armes qu'il convient d'interdire et sur les moyens de vérifier la mise en vigueur d'une interdiction.]

A travers le monde

Chine

● LE VICE-COMMANDANT DU DISTRICT MILITAIRE de la province de Fukien, dans l'est de la Chine, M. Cheng Chao-chang, vétéran de l'armée rouge et compagnon de Mao Tse-toung pendant la Longue Marche, est mort « *en martyr* », à son poste, le 25 juillet, a annoncé le 30 août Chine nouvelle. C'est la seconde fois en un an qu'est ainsi révélée la mort d'un haut responsable militaire chinois. — *(A.F.P.)*

Namibie

● PLUSIEURS PERSONNES ont été blessées au cours de la nuit du lundi 29 au mardi 30 août dans un faubourg de Windhoek lors de violents « *affrontements tribaux* ».

Yougoslavie

● M. PAUL LAURENT, membre du bureau politique du P. C. français, a été reçu mardi 30 août par M. Viditch, membre du comité exécutif de la présidence de la Ligue des communistes de Yougoslavie.

Portugal

— *Libres opinions* —

La réforme agraire

par MICHEL DRAIN (*)

LA réforme agraire, une des principales conquêtes de la révolution portugaise, fut mise en œuvre en 1975 d'une façon telle que le parti socialiste ne devait jamais cesser de la critiquer. Il a obtenu de lui substituer une législation nouvelle que l'ambassadeur du Portugal s'est efforcé récemment de présenter sous un jour favorable (1). Je voudrais participer au débat en tant que responsable d'une formation du Centre national de la recherche scientifique chargée d'étudier les transformations de l'agriculture portugaise.

Selon l'ambassadeur Coimbra Martins, les lois qui viennent d'être remplacées « *ont cherché à légitimer une pratique, mais la pratique leur restera étrangère* ».

Il est exact qu'en juillet 1975, lors de la promulgation des décrets-lois d'expropriation, plusieurs dizaines de milliers d'hectares se trouvaient déjà occupés. Le mouvement qui affecta principalement l'Alentejo fut coordonné par les syndicats de travailleurs agricoles et, selon les lieux, plus ou moins encouragé par les autorités civiles et militaires. L'initiative en revient à de petits entrepreneurs de culture et à des journaliers devant l'attitude de certains grands propriétaires refusant de cultiver leurs terres et soupçonnés de vouloir vendre la récolte et le capital d'exploitation avant de s'enfuir à l'étranger.

Il s'agissait d'un processus révolutionnaire qui ne pouvait donc se situer dans la légalité. Il n'en fut pas pour autant « sauvage » puisque, dès le 15 avril 1975, un mois après l'ultime échec de Spinola, le nouveau gouvernement avait affirmé sa résolution de procéder à la réforme agraire et, le mois suivant, commencé à mettre en place les centres régionaux de réforme agraire destinés à en assurer l'exécution.

Ce n'était là qu'un aspect d'une politique agricole cohérente dont les premières mesures furent en faveur des petits paysans. A la différence des autres lois importantes sur les baux ruraux et le crédit agricole, qui furent rapidement promulguées, les lois d'expropriation nécessitèrent une longue élaboration. Le 15 avril, le seuil d'expropriation avait été fixé à 50 hectares pour les terres irriguées et à 500 hectares pour les terres sèches sur la base d'un revenu cadastral que M. Coimbra Martins assimile abusivement à un revenu réel. Cette limite théorique devait être respectée pour les occupations mais devait être précisée par la loi en tenant compte tant de la nature des cultures que de la qualité des sols. Ce fut l'objet d'un système ingénieux de ponctuation, minutieusement élaboré, et qui devait s'avérer si équitable qu'il fut repris aussi bien dans le projet de l'actuel gouvernement que dans celui de l'ultra-gauche. Nous sommes assez loin de l'image d'un gouvernement légalisant *a posteriori* ce qu'il n'a pu empêcher et s'y employant dans la hâte et l'improvisation. Quant à l'accusation de généraliser le minifundium par la fixation à 500 hectares du seuil d'expropriation, elle ne manque pas d'une certaine saveur à propos d'un pays où plus de la moitié des exploitations agricoles disposent de moins d'un hectare de terre arable.

***

En fait, M. Coimbra Martins a besoin de se référer à une tare originelle de l'ancienne loi pour mieux justifier la nouvelle. Il suggère qu'elle fut mal appliquée parce qu'elle était inapplicable.

Il est malheureusement exact que la loi ne fut que partiellement appliquée. Il est également hors de doute que des propriétés furent indûment occupées ; au 31 octobre 1976, 21 691 hectares faisaient ainsi l'objet de litiges. Toutefois, en rapportant ce chiffre à l'ensemble des terres occupées à cette date, soit à 1 140 000 hectares, on admettra que la part contestée se tient dans des limites acceptables. Il n'en fut pas de même, il s'en faut, des terres susceptibles d'expropriation, puisque près de 500 000 hectares, parmi lesquels de très vastes domaines, restaient encore aux mains de leurs propriétaires.

Cette situation scandaleuse, qui suffirait à elle seule à justifier les occupations, ne tient pas à de quelconques défauts de la loi d'expropriation mais bien au coup d'arrêt donné à son application au lendemain de la chute du gouvernement Vasco Gonçalves, le 25 novembre 1975. La nouvelle loi est ainsi dans la logique de cette évolution et apparaît dirigée nettement contre l'ancienne.

M. Coimbra Martins lui attribue des motivations purement économiques, ce qui semble plausible compte tenu de l'extrême gravité de la situation du Portugal en ce domaine. L'examen de la loi montre que le gouvernement actuel attend le rapide progrès de la production agricole, dont le pays a besoin, des grandes exploitations capitalistes. C'est le sens de l'élévation du seuil d'expropriation de cinquante mille à soixante-dix mille points dont le calcul ne prend même plus en compte des améliorations telles que les plantations de vigne. Cette option, qui n'est certes pas orthodoxe sur le plan de principes socialistes, se veut une mesure réaliste au nom des intérêts supérieurs de la nation, analogue, en somme, à celle de la Chine populaire ménageant ses « capitalistes nationaux ».

***

On peut toutefois se demander si le poids économique du secteur *géré par les travailleurs a été bien pris en compte dans cette option.* C'est, en effet, *a priori* le secteur qui se prête le mieux à la planification et à la modernisation de l'agriculture. Les unités de production y sont généralement de vastes dimensions, puisqu'elles sont environ cinq cents pour plus d'un million d'hectares. En dépit de l'insuffisance des crédits alloués, les moyens de production s'y sont développés au-delà de toute espérance, le nombre de tracteurs, *par exemple, passa, en un an, de 2 889 à 4 152.* Enfin, les soixante-douze mille ouvriers qui s'y emploient, par leur enthousiasme et leur abnégation, ont déjà obtenu, comme l'indiquent les statistiques officielles, une considérable augmentation de la production et amorcé sa diversification. D'un strict point de vue de l'économie nationale, ils ont fait mieux en trois ans que les grands fermiers capitalistes en dix ans, et il peut sembler surprenant qu'ils n'aient pas été préférés à ceux-ci.

On pourrait admettre une simple différence d'appréciation si la loi ne comportait pas de clauses préjudiciables au secteur que gèrent les travailleurs, qui peuvent aller jusqu'à compromettre son existence. C'est ainsi qu'elle fait jouer pleinement la clause d'attribution d'une « réserve » foncière en faveur des expropriés, qui recèle un très grave danger pour l'avenir de la réforme agraire. La loi précédente prévoyait déjà la « réserve », mais en assortissait l'obtention de conditions qui en réduisaient la portée, de telle sorte qu'elle n'aurait guère dû concerner plus de vingt-cinq mille hectares pour l'ensemble des terres occupées. L'exproprié devait alors faire la preuve qu'il tirait l'essentiel de ses revenus de l'exploitation directe de sa terre, ce qui n'était pas très courant. Cette condition est désormais abrogée. En outre, les limites de la réserve peuvent aller bien au-delà des soixante-dix mille points devenus réglementaires. La part des réserves se trouve ainsi augmentée, de telle sorte que de nombreuses unités collectives de production se trouvent menacées de démantèlement, voire de disparition.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur les conséquences qui en découlent pour l'emploi et le niveau de vie des travailleurs agricoles de la moitié méridionale du pays. Les inscriptions hostiles à la loi qui couvrent les murs de l'Alentejo expriment la résolution des prolétaires de défendre la réforme agraire et laissent entrevoir le risque d'affrontements dramatiques. A ce danger s'ajoute celui de compromettre l'ensemble de la production agricole, ce qui montre bien, en conclusion, que l'explication est beaucoup plus politique et bien moins économique que M. Coimbra Martins ne veut bien le dire.

(*) Maître de recherche au C.N.R.S.

(1) *Le Monde* du 13 août.

هكذا من الأصل

Portugal

Libres opinions

La réforme agraire

Italie

EUROPE

LA TOURNÉE EUROPÉENNE DU CHEF DU GOUVERNEMENT ESPAGNOL

M. Adolfo Suarez est reçu à déjeuner par M. Giscard d'Estaing

Venant de Copenhague, M. Adolfo Suarez, chef du gouvernement espagnol, accompagné du ministre des affaires étrangères, M. Marcelino Oreja, est arrivé, dans la nuit de mardi à mercredi 31 août, à Paris, pour une visite de vingt-quatre heures. Il devait être reçu à déjeuner, ce mercredi, à l'Elysée, par le président de la République, puis avoir, dans l'après-midi, des entretiens à l'hôtel Matignon, avec M. Raymond Barre, assisté de M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

En dehors de la candidature de l'Espagne au Marché commun, qui sera au centre de ces entretiens, on n'exclut pas que MM. Barre et Suarez évoquent l'affaire Apalategui, ce militant de l'organisation séparatiste basque espagnole et détenu à Marseille, dont l'extradition est réclamée par Madrid, alors qu'un puissant mouvement d'opinion au Pays basque espagnol demande sa libération.

M. Suarez terminera jeudi, à Rome, la première partie de sa tournée européenne, qui l'a déjà conduit à La Haye et à Copenhague. Dans la matinée, il aura, avec le président du conseil italien, M. Giulo Andreotti, un entretien qui sera ensuite élargi aux ministres des affaires étrangères des deux pays, MM. Oreja et Forlani, et à l'ensemble des délégations. L'Italie, comme la France, ne cache pas sa préoccupation devant l'élargissement de la Communauté à la Grèce, au Portugal et à l'Espagne, dont les agriculteurs viendront directement concurrencer la sienne.

Une autre Italie

L'analyse de la situation économique de l'Espagne en 1976-1977, donne l'image d'un pays durement frappé par la crise et cumulant les mauvaises performances : inflation de 20 %, chômage de plus de 5 % de la population active, croissance du produit intérieur brut (PIB) inférieure à 2 %, taux de couverture des échanges extérieurs inférieur à 50 %, déficit de la balance des paiements supérieur à 4 milliards de dollars, endettement extérieur total atteignant 11 milliards de dollars en 1976.

Pourtant, l'expression de *« miracle économique espagnol »*, lancée à la fin des années 60, recouvrait une réalité : celle d'un pays arriéré et autocratique qui s'est délibérément ouvert à l'Europe et à l'industrialisation, favorisant le tourisme, les investissements étrangers, l'émigration de ses travailleurs en quête d'emploi dans des pays voisins, d'où ils réexpédiaient des devises ; de 1969 à 1974, l'Espagne enregistrait une croissance annuelle moyenne de son PIB de 6,4 %, taux supérieur à celui de tous les pays de l'O.C.D.E., à l'exception de la Turquie et du Japon.

Au moment où l'Espagne pose sa candidature à la C.E.E., on peut se demander si cette nouvelle adhésion sera un facteur de renforcement ou d'affaiblissement de l'économie européenne.

A bien des égards, la situation espagnole se rapproche de celle de l'*« homme malade »* de la C.E.E., l'Italie : forte population agricole consacrée à des cultures méridionales, déséquilibres régionaux, forte dépendance extérieure dans le domaine énergétique ; la peseta, soumise à deux dévaluations successives (10 % en février 1976, 20 % en juillet 1977), ne sera pas plus en mesure que la monnaie italienne de subir la discipline du « serpent » monétaire européen. Des excédents agricoles structurels (vins, fruits, huile d'olive) risquent de faire peser sur le budget de la C.E.E. des dépenses qui s'ajouteront à celles entraînées par la réorganisation du Marché commun agricole méditerranéen demandée par la France et l'Italie. A moyen et long terme, l'effort de solidarité que devra fournir la C.E.E. pour amener l'économie espagnole au niveau des pays les plus développés notamment par le jeu d'aides sociales et régionales, sera d'un coût financier élevé. Dans le même temps, l'Espagne se joindra vraisemblablement, *nolens volens*, au groupe des *« pays faibles »* de la C.E.E. (Italie, Grande-Bretagne, Irlande et, ultérieurement, Grèce et Portugal), rendant plus aléatoire encore la mise en œuvre de l'union économique et monétaire que les chefs de gouvernement se sont fixée à plusieurs reprises depuis 1969.

L'adhésion de l'Espagne obligera, d'autre part, la C.E.E. à se fixer de nouvelles normes de conduite dans le domaine des échanges intra et extra-communautaires. La capacité de production et d'exportation de l'Espagne à des prix concurrentiels, dans les domaines agricole et industriel, s'explique par le niveau des salaires en général plus faible que dans l'ensemble de la C.E.E. Ce retard, qui fournit un avantage à l'exportation, sera progressivement comblé sous la pression des centrales syndicales. Pourtant, l'économie espagnole, qui aura tendance à développer ses exportations pour équilibrer sa balance commerciale, constituera encore, dans les années à venir, une menace sérieuse pour certains secteurs de production et certaines régions de la Communauté.

L'adhésion de ce pays sera-t-elle pour la C.E.E., ou pour certains de ses membres, l'alibi pour revenir à des pratiques protectionnistes jusqu'ici évitées ? L'intérêt communautaire exige que l'on concilie le maintien des intérêts vitaux existant dans la C.E.E. avec la liberté des échanges, sachant que cette dernière a été, depuis 1959, le facteur d'une croissance soutenue et généralisée.

Sur le plan des échanges extra-communautaires, l'adhésion d'un pays exportateur de fruits, légumes et vin conduira la C.E.E. à remodeler sa politique globale méditerranéenne ; il lui sera difficile, en effet, d'absorber à la fois la production des agrumes d'Espagne et celle du Maghreb.

Ces perspectives négatives trouvent leur correction dans les traits originaux qui caractérisent l'univers socio-économique espagnol. L'accélération du développement espagnol dans les années 70 a été trop spectaculaire pour qu'on ne s'interroge pas sur les virtualités d'un pays brutalement stoppé dans son ascension, mais dont le ressort n'est peut-être pas cassé. L'émergence d'une nombreuse classe moyenne, travailleuse, ayant le goût de l'investissement et de l'entreprise, aspirant à la stabilité politique et sociale, la modération des partis politiques communiste et socialiste, le tempérament ardent et de culture ancienne d'un peuple qui ne remet pas en cause la légitimité de ses nouvelles institutions, sont autant de facteurs positifs qui militent dans le sens d'un plus large développement de l'économie espagnole.

Dans l'hypothèse où ce pays de 36 millions d'habitants connaîtra une croissance soutenue de son P.I.B. et de son niveau de vie moyen dans les années à venir, rien n'interdit de se demander s'il ne deviendra pas l'un des membres les plus actifs de la C.E.E. ; il apportera le soutien du néophyte à une entreprise politique et économique dont le succès peut devenir l'une des ambitions d'un peuple longtemps isolé et frustré.

PASCAL FONTAINE,
maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

POINT DE VUE

La situation viticole d'un Marché commun élargi à l'Espagne, à la Grèce et au Portugal

par D. BOUBALS (*)

DANS les circonstances actuelles, il est indispensable que les décideurs de la politique agricole française, les agriculteurs qui en supportent les conséquences — heureuses ou malheureuses — et le public soient avertis des statistiques viticoles qui seraient celles d'une Europe élargie à trois nouveaux partenaires.

L'ensemble constitué par les vignobles de France, d'Italie, d'Espagne, du Portugal, de Grèce, d'Allemagne fédérale et du Luxembourg représentait, en 1975, 5 063 000 hectares, soit *la moitié* de la superficie plantée en vigne dans le monde.

La production viticole annuelle des sept pays précédents a représenté en moyenne, au cours des années 1973, 1974 et 1975 :

— Pour le vin, 213 millions d'hectolitres, soit 63 % de la production mondiale, la France en produisant 74 millions ;

— Pour les raisins de table, 1 870 000 tonnes, soit 28 % de la production mondiale, la production française étant de 230 000 tonnes ;

— Pour les raisins secs, 179 650 tonnes, soit 21 % de la production mondiale, la France n'en produisant pas, pour des raisons climatiques.

***

La consommation de *vin* de l'Europe, constituée par le rassemblement de douze pays (les Neuf plus l'Espagne, la Grèce et le Portugal), a été, en 1975, de 174,4 millions d'hectolitres, soit 56 litres par tête d'habitant.

Dans cet ensemble de douze pays, la comparaison du volume de vin consommé par rapport au volume de vin produit laisse apparaître un excédent de 39,3 millions d'hectolitres.

Une partie de cet excédent est exportée en dehors du Marché commun (élargi à douze pays pour les besoins de la démonstration). Ce volume est difficile à calculer exactement. Néanmoins, on peut penser qu'une bonne part du vin importé par les pays situés hors du Marché commun et du Comecon est principalement du vin produit par les grandes nations viticoles européennes. Cela représente 8 millions d'hectolitres.

Il resterait donc réellement, pour l'Europe des Douze, un excédent annuel moyen de 31,3 millions d'hectolitres, c'est-à-dire, pour fixer les idées, en gros le volume de vin produit annuellement par le vignoble méridional français.

L'Europe élargie à douze pays comporterait 310 millions d'habitants, qui devraient absorber 66 litres de vin *per capita* pour consommer les 205 millions d'hectolitres disponibles. En d'autres termes, la consommation devrait augmenter, par rapport à maintenant, de litres par tête, soit 17,8 %, ce qui paraît considérable.

En ce qui concerne la production de *raisins secs*, les besoins (importations) des neuf pays non producteurs de cette denrée dans l'Europe des Douze sont de 188 300 tonnes. Or la production globale de cette Europe élargie, principalement due à la Grèce, est actuellement de 180 000 tonnes. Le marché serait donc équilibré, et ce dernier pays, s'il était admis dans le Marché commun, sortirait enfin d'une crise de surproduction de raisins secs qui dure depuis longtemps.

***

Le marché des *raisins de table* serait très certainement encombré, en France particulièrement, car le prix de revient y est nettement plus élevé qu'en Italie, qu'en Espagne et surtout qu'en Grèce. Les débouchés de la production française auraient donc tendance à diminuer tant sur le plan national que sur le plan international. Bien sûr, le marché se régulariserait de lui-même par transformation des excédents de raisins de table en vin.

***

En conclusion, dans une Europe élargie à douze nations, si la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Grèce devaient se disputer le Marché commun du vin à la manière actuelle, il est certain que la France aurait le dessous et devrait supporter la plus grande partie de l'excédent structurel annuel d'une trentaine de millions d'hectolitres.

Dans une Europe où chaque pays était indépendant économiquement, chacun d'eux devait faire son affaire de ses excédents en prenant des mesures pour les éviter. Dans une unité économique regroupant plusieurs pays, le volume excédentaire d'une production se reporte inévitablement sur la nation qui a le prix de revient le plus élevé pour le produit considéré. Et dans ces conditions on ne peut faire comprendre à ceux qui exportent la nécessité de comprimer leur production.

Dans le cadre d'une Europe des Douze, le vignoble méridional français rencontrerait donc des difficultés économiques encore plus grandes que maintenant. Ces difficultés ne manqueraient d'ailleurs pas de s'étendre à d'autres régions viticoles françaises produisant notamment des vins d'appellation d'origine.

(*) Professeur à l'Ecole nationale supérieure agronomique de Montpellier.

● *Les représentants des partis socialistes* des neuf pays de la C.E.E., et affiliés à l'Internationale socialiste, se réuniront à Nottingham (Angleterre), les 24 et 25 septembre, pour discuter de la question de l'élection du Parlement européen au suffrage universel. Cette conférence est organisée par le mouvement Links Europa (Europe de gauche), dont le siège est à Rotterdam. — *(Reuter).*

Turquie

LE GÉNÉRAL KENAN EVREN EST NOMMÉ COMMANDANT DES FORCES TERRESTRES

Ankara *(U.P.I., A.P., A.F.P.)* — Le général Kenan Evren, commandant de l'armée d'Egée, a été nommé à la tête des forces terrestres de l'armée turque, le mardi 30 août. Il deviendra de ce fait, en mars 1978, chef d'état-major, lorsque le titulaire actuel, le général Sancar, prendra sa retraite. La nomination du général Evren met fin à trois mois de polémique entre les militaires et le gouvernement sur le choix du successeur du général Ersun à la tête des forces terrestres ; celui-ci avait été mis à la retraite d'office en juin dernier, tant en raison de ses sympathies pour la droite que pour ouvrir la voie à un autre officier supérieur, le général Ersoz, qui jouissait de l'appui de la majorité du haut conseil militaire (*le Monde* des 4 juin, 17-18 juillet et 26 août).

L'intérim du commandement des forces terrestres fut donc confié à ce dernier. Mais l'actuel chef de gouvernement, M. Demirel, favorable à un autre candidat, le général Esener, empêcha la nomination définitive du général Ersoz. Il soumit à la signature du président de la République, M. Koruturk, un décret de nomination du général Esener. Le président refusa de le ratifier.

En fin de compte, c'est donc par un compromis que se termine cette affaire. Les trois candidats en lice quittent l'armée : le général Esener a démissionné le lundi 29 août, et le général Ersoz le mardi 30 août. Normalement, ils auraient été mis à la retraite d'office ce mercredi 31 août, en même temps que le général Olcay, qui briguait également le commandement des forces terrestres. On ne sait encore qui remplacera ces trois officiers supérieurs aux commandements des Ire, IIe et IIIe armées.

La nomination d'un candidat de compromis au commandement des forces terrestres ne semble pas avoir satisfait le président de la République. Pour la première fois depuis son élection, M. Koruturk a choisi d'assister à la célébration de la fête de la victoire du 30 août à Istanbul, et non à Ankara, aux côtés du premier ministre, comme à l'accoutumée. Et il a fait annoncer que, dorénavant et jusqu'à la fin de son mandat, il se rendrait dans une ville différente à cette occasion.

AMÉRIQUES

États-Unis

« RÉVÉLATIONS » D'UN JOURNALISTE HOLLANDAIS SUR L'ASSASSINAT DE JOHN F. KENNEDY

Washington (A.F.P., A.P., Reuter). — M. William Oltmans, journaliste néerlandais, a affirmé mardi 30 août à Washington, au cours d'une conférence de presse, qu'il avait la preuve que l'ancien président Gerald Ford avait en sa possession un dossier établissant que l'assassinat de John Kennedy en novembre 1963 avait été le résultat d'un complot. M. Ford a fait partie de la commission Warren, qui avait conclu à l'époque que Lee Harvey Oswald avait agi seul.

M. Oltmans s'est déclaré prêt à transmettre au président Carter ses informations, qu'il affirme tenir d'un témoin « digne de foi ». Le journaliste néerlandais avait déjà fait savoir en mars dernier à la commission d'enquête de la Chambre des représentants sur l'assassinat de John Kennedy que Lee Harvey Oswald avait agi sur les instructions de George de Mohrenschildt, professeur de russe à Dallas, décédé récemment. (« Le Monde » des 3 et 4 avril.)

« TIME » ET LES « NOUVEAUX PHILOSOPHES »

Dans sa livraison du 5 septembre 1977, l'hebdomadaire américain « Time » consacre sa couverture et son principal article aux « nouveaux philosophes ».

L'article est intitulé : « Les nouveaux penseurs de France », avec pour sous-titre : « Dieu est mort, Marx est mort et je ne me sens pas très bien moi-même », titre d'un livre qu'écrivit Michel Le Bris.

« Time » rapproche dans un encadré l'attitude des « nouveaux philosophes » de la « non-idéologie » du président Carter.

Canada

Une partie des esquimaux du Québec s'opposent à la francisation de la province

De notre correspondant

Montréal. — Les Inuit (Esquimaux) du Québec ont décidé de s'opposer à l'application de la loi 101 — adoptée vendredi 26 août par le Parlement du Québec — qui prévoit la francisation de la province dans presque tous les domaines (*le Monde* daté 28-29 août). Dans la petite localité du Grand Nord, sur la baie d'Ingava, à Fort-Chimo notamment, ils ont chassé les fonctionnaires du gouvernement québécois des bâtiments de l'administration et certains policiers. Le gouvernement de la province a envoyé des renforts de police et des négociations tendues se poursuivent. Les Inuit, qui sont environ quatre mille au Québec, demandent au premier ministre québécois, M. René Lévesque, et au ministre fédéral des affaires indiennes, M. Warren-Allmand, de venir sur place discuter avec eux.

A leurs yeux la loi 101 est contraire à tous les accords conclus auparavant dans le but de garantir l'existence de leur culture. L'anglais est leur seconde langue, comme pour tous les Inuit du Canada (seize mille personnes environ), ce qui facilite leurs relations à travers le Grand Nord avec les tribus de dialectes différents. Les Inuit québécois refusent donc de se laisser imposer une nouvelle seconde langue. Ils s'opposent particulièrement à un article de la loi 101 qui les obligerait à introduire progressivement le français dans leurs rapports officiels avec le gouvernement québécois. Il avait été initialement prévu que des amendements seraient apportés à la loi 101 pour tenir compte de la situation particulière des Inuit. Cela n'a pas été fait.

Toutes les associations représentant les populations autochtones ne sont pas forcément d'accord avec les Inuit du nord du Québec (regroupés dans le Northern Quebec Inuit Association). Depuis 1975, en effet, les habitants des villages de Povuingnitak, Ivujivik et Saglouc ne reconnaissent à personne le droit de négocier pour eux.

Ils sont peu nombreux, à peine quelques milliers, mais leur argumentation est intéressante parce qu'elle peut être transposée à d'autres situations où des populations indigènes doivent « choisir » à quelle culture s'assimiler. Selon eux, les Inuit des différentes tribus sont capables de se comprendre sans l'aide d'une langue européenne. Ils demandent donc que l'esquimau devienne une langue officielle et renvoient ainsi dos à dos l'anglais et le français. Ils voudraient, en outre, obtenir la création d'un gouvernement régional doté de vastes pouvoirs.

En revanche, les Indiens Cris, dont l'aire d'implantation remonte très loin dans le Nord, se sont déclarés satisfaits de la loi 101. Les cris se sont fait reconnaître un certain nombre de droits dans la « Convention de la Baie James et du Nord » et ont obtenu de grosses compensations financières pour le barrage de retenue construit sur les rivières La Grande et Ruport, près de la baie James. Ils ne voudraient pas qu'une controverse autour de la loi 101 retarde l'application de cette convention qui deviendra caduque si les lois correspondantes ne sont pas promulguées avant le mois de novembre.

Les Inuit du Nord du Québec menacent d'aller plus loin. « *Nous sommes sur cette terre depuis quatre mille ans*, ont-ils dit aux envoyés du gouvernement québécois, *vous n'y êtes que depuis hier.* » Et de conclure que si le Québec se sépare un jour du Canada, les Inuit, sur le territoire desquels se trouvent les deux tiers des ressources minières et hydrauliques québécoises, pourraient décider à leur tour de se séparer du Québec...

ALAIN-MARIE CARRON.

AFRIQUE

CAP-VERT : CRUEL ARCHIPEL...

I. — L'an III de l'indépendance

De notre envoyé spécial PHILIPPE DECRAENE

Praia. — Iles et paradis, deux mots souvent associés, des Caraïbes à la Polynésie, et des Mascareignes à la Micronésie, mais qui paraissent ici antinomiques. Personne n'en disconvient depuis la découverte par le navigateur portugais Diego Gomes, en mai 1460, de l'archipel du Cap-Vert. Reste le « mystère » de ce nom singulier. Sans doute s'explique-t-il par la proximité immédiate de la mer des Sargasses. Aperçu après des centaines de kilomètres de mer, cette immensité d'algues bercée par la grande houle atlantique, cette prairie verdoyante ondulant à l'infini a probablement inspiré les premiers marins qui doublèrent ce Cap-Vert.

« *Le premier aspect rebute l'œil par son aridité* », écrit à propos de l'île de Santiago, qui abrite Praia, capitale de l'archipel, un géographe du début du dix-neuvième siècle (1). Et d'ajouter cette annotation qui, après un siècle et demi, conserve une actualité tragique : « *On dirait qu'elle sort d'un incendie. Des rochers nus, jetés en désordre l'un sur l'autre, découpés, brisés par des fractures bizarres, sortent du sein de la mer et s'élèvent jusque dans les nues. A terre, le déplorable état des habitants attriste l'âme. Ils ont le teint si foncé que l'on ne soupçonnerait guère dans leur veine le moindre mélange de sang européen, s'ils ne se vantaient pas eux-mêmes d'être portugais. Le clergé est composé de gens de couleur et même de nègres. La misère générale dérive, partie de la mauvaise administration, partie des sécheresses qui, quelquefois, accablent l'île pendant plusieurs années de suite.* »

Harcelés par les vents, brûlés par le soleil, les insulaires, qui tirent leurs maigres revenus de l'agriculture doivent affronter, en outre, le manque de terre — on concasse certains cailloux pour confectionner un sol arable — et le manque d'eau. Coincé entre pierres et mer, le sous-prolétariat paysan du Cap-Vert est confronté à des conditions naturelles d'une exceptionnelle dureté. Un ingénieur agronome de Praia, récemment revenu de l'Ouest africain, éprouvé par plusieurs années de sécheresse consécutives, assure, avec un peu d'excès : « *Par comparaison, le Sahel, c'est le paradis.* » Pour une population de plus de 270 000 personnes vivant dans les îles, le taux de mortalité à la naissance, il est vrai, était encore de 50,3 % en 1974, et celui de mortalité infantile de 120 %, chiffre cruellement accusateur pour le colonialisme portugais, qui a abandonné à elle-même une population métissée dont la composition se rapproche de celle du Nord-Est brésilien.

Dans l'île Saint-Nicolas, pas une goutte de pluie n'est tombée depuis douze ans. La situation est identique, depuis neuf ans, à Saint-Vincent. Comble de malchance, quelques averses locales, tombées en septembre 1976, trop violentes et trop tardives, ont détruit une partie des récoltes.

La sécheresse a d'autres conséquences. Les navires faisant route vers le cap de Bonne-Espérance désertent de plus en plus le port de Mindelo, où ils se ravitaillaient traditionnellement. Ils « touchent » désormais aux Canaries, où l'eau est abondante, alors qu'ici la population elle-même doit être ravitaillée par un bateau-citerne, rempli quotidiennement dans l'île voisine de Saint-Antoine.

Le gouvernement a mis au point un programme d'urgence comprenant vingt-huit projets qui permettront huit mille cinq cent quatre-vingt-quinze créations d'emploi à Santiago, Brava, Saint-Nicolas et Fogo. Évalué à 174 millions d'escudos (2), ce programme vise à conserver sol et eau, ce que cinq siècles d'incurie coloniale n'ont pas permis de réaliser. Résolus à agir vite, notamment pour redonner confiance au rural, les dirigeants cap-verdiens se sont fixé des objectifs modestes, proportionnés à leurs moyens.

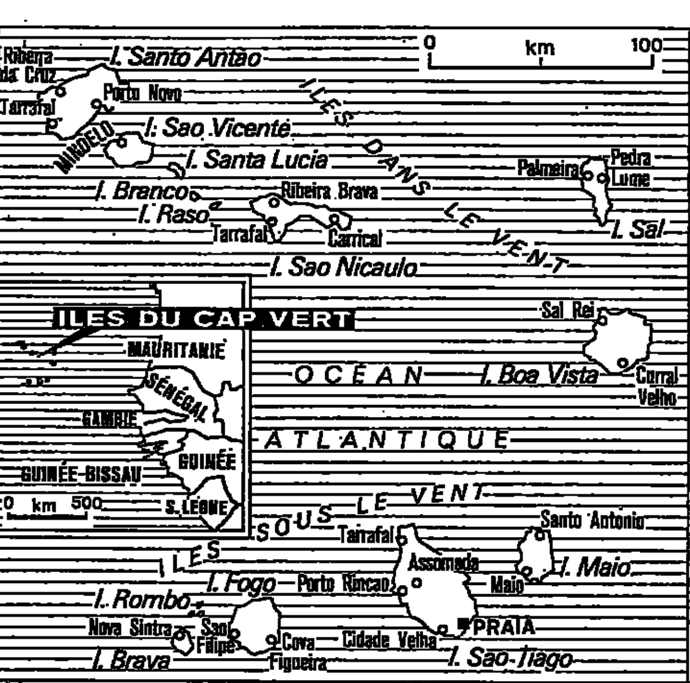
Maîtrisant la taille de la pierre, comme jadis les bâtisseurs des cathédrales, des milliers de carriers construisent à la main les trois mille digues qui, dispersées à travers l'archipel, devraient retenir les rares eaux courantes. Ces manœuvres, qui, en France, seraient des artisans d'art, reçoivent un salaire très minime que le gouvernement peut leur verser grâce à l'aide étrangère. La République fédérale d'Allemagne finance partiellement les travaux en cours à Fogo, les Etats-Unis ceux de Santiago, la Suisse ceux de Boa-Vista, la France ceux de Saint-Antoine.

La F.A.O. concourt, de son côté, à la plantation de deux cent mille arbres dans un archipel dénudé où les troupeaux de chèvres, et l'homme à la recherche de combustible, ont anéanti toute trace de forêts.

Pour faire face aux difficultés nées des sécheresses, les Portugais s'étaient contentés de mettre au point ce qu'ils dénommaient eux-mêmes le « *programme d'appui* ». On embauchait les paysans affamés pour empierrer les chemins qui sillonnent les îles, en échange d'un peu de nourriture et d'une indemnité dérisoire.

Le drame de la famine n'est pourtant pas nouveau. L'histoire de l'archipel est jalonnée de sécheresses et de disettes. La dernière en date, qui sévit de 1946 à 1948, fit trente mille morts, soit, d'après les statistiques coloniales elles-mêmes, 35 % de la population d'alors. Durant la période 1940-1943, vingt mille Cap-verdiens moururent de afim, vingt-cinq mille en 1920-1922, vingt mille en 1900-1903, sans guère émouvoir l'opinion internationale.

Selon un rapport publié à Paris, « *entre 1744 et 1974, le Cap-Vert a subi en tout plus d'un demi-siècle de famine aiguë, afisant un nombre de victimes évalué à deux cent dix mille...* » (3). Aujourd'hui, les magasins d'Etat ne disposent que d'un stock modique de 2 000 tonnes de maïs, soit quinze jours de consommation.



Situé à quelque 500 kilomètres à l'ouest de Dakar, l'archipel du Cap-Vert regroupe dix îles, qui couvrent 4 033 kilomètres carrés et comptent environ 300 000 habitants.

Découvert en 1460 par le navigateur Diego Gomes, l'archipel est resté cinq siècles sous domination portugaise, et a accédé à l'indépendance le 5 juillet 1975. Cependant, le Portugal demeure le principal fournisseur et le principal client d'un pays dont la seule ressource exportable est le sel.

Praia est la capitale administrative de l'archipel. Le port de Mindelo, situé dans l'île Saint-Vincent, est la ville la plus importante.

Un déficit alimentaire permanent

Compte tenu de la sécheresse persistante, il n'est pas surprenant que la population, à 90 % agricole, souffre d'un déficit alimentaire permanent. L'aridité à peu près générale des sols, l'érosion éolienne, l'activité volcanique — notamment à Fogo, — interdisent en outre l'expansion de l'agriculture.

« *Dans les bonnes années, les îles doivent importer 60 à 70 % de produits alimentaires ; dans les mauvaises années, ce pourcentage peut atteindre 80 à 95 %* », indique un rapport du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), publié en 1977. Or, de 1967 à 1973, la production de maïs et de haricots est tombée de 16 12° tonnes à 858 tonnes, tandis que celle du manioc, des pommes de terre et des patates douces tombait de 9 381 à 1 628 tonnes.

> **LA DIASPORA CAPVERDIENNE**
>
> Les Capverdiens installés à l'étranger sont plus nombreux que ceux restés dans l'archipel. La pression démographique, aggravée par les conséquences catastrophiques de la sécheresse, provoque un courant d'émigration continu. Si la densité moyenne de l'archipel est estimée à 75 habitants au kilomètre carré, elle est en réalité de 340 habitants au kilomètre carré cultivable.
>
> Les colonies capverdiennes les plus importantes se trouvent aux Etats-Unis (plus de 300 000 personnes), au Sénégal (60 000), au Brésil (50 000), en Angola, au Portugal, aux Pays-Bas et en Italie. En France même résideraient plus de 6 000 Capverdiens dont une partie constitue une sorte de sous-prolétariat par rapport aux émigrés portugais, avec lesquels certains cohabitent.

Parallèlement, les importations alimentaires passaient de 12 416 tonnes et 58 959 milliers d'escudos en 1967 à 48 336 tonnes et 221 766 milliers d'escudos en 1973 (4).

Tributaires des pluies, le maïs et le haricot ont été particulièrement éprouvés, tandis que l'irrigation permettait une stabilisation relative de la production de bananes et de celle de canne à sucre : de 6 470 à 4 690 tonnes pour les premières, et de 9 919 à 9 742 tonnes pour la seconde, cela entre 1967 et 1973. Le gouvernement s'efforce donc d'accroître les périmètres irrigués, qui ne représentent encore que 1 800 hectares (dont 900 hectares pour les bananes à Santiago, et 800 hectares pour la canne à sucre à Saint-Antoine) contre 90 000 hectares de cultures sèches.

Depuis octobre 1975, c'est un organisme public relevant du ministère des affaires économiques qui détient le monopole de l'importation et de la commercialisation du maïs, du riz, du sucre, des haricots, des matières grasses et de divers matériaux : l'*Empresa Publica de Abastecimentos de Cabo Verde* (EMPA). Installé à Praia, mais disposant d'antennes dans chaque île, l'EMPA approvisionne les détaillants et centralise les dons alimentaires que le gouvernement revend, en général, sur le marché local et ne distribue gratuitement qu'à titre tout à fait exceptionnel. Le produit de ces ventes est déposé au Fonds national de développement et sert à financer les projets de mise en valeur.

Au titre de l'aide contre la famine, le programme alimentaire mondial (PAM) a livré plus de 30 000 tonnes de vivres, la Communauté économique européenne 12 000 tonnes, la Suède 4 000 tonnes, la Belgique 3 000 tonnes, la Norvège 200 tonnes, etc. La plupart de ces marchandises arrivent à Mindelo et sont acheminées dans les îles par des navires de l'Arca verde, organisme public. La construction d'un port en eau profonde à Praia permettra bientôt de mettre un terme à d'onéreux transbordements.

Dépourvu d'infrastructures, l'archipel va être doté d'un réseau de transports. L'un des ingénieurs responsable de ce projet observe : « *Pour se convaincre de ce que la mise en place de ce réseau constitue une priorité absolue, il suffit de méditer les leçons de notre histoire. Les deux périodes de prospérité de l'archipel se situent à un moment où celui-ci constituait un nœud de communication : aux dix-septième et dix-huitième siècles, à l'époque de la traite des esclaves vers les Amériques ; pendant les années 30, au début de ce siècle, lorsque les navires marchands britanniques et français s'arrêtaient à Mindelo avant de gagner les ports d'Amérique latine ou ceux d'Afrique du Sud.* »

On envisage aujourd'hui à Praia de créer une compagnie maritime commune à la République du Cap-Vert et à la Guinée-Bissau. L'extension de l'aéroport international qui dessert la capitale a été également entreprise. Cet aéroport place la capitale « *à deux heures trente de Toulouse par Concorde, et à trois heures trente de Lisbonne par Jumbo Jet...* ». Moins importante que par le passé, la fonction d'escale de l'archipel assure néanmoins de substantielle recettes budgétaires. C'est en partie grâce à cela qu'en dépit de la modicité des ressources naturelles le budget est en équilibre.

Phénomène exceptionnel en Afrique, le budget ordinaire (494 680 000 escudos) est inférieur au budget extraordinaire (645 millions 380.000 escudos). Les salaires de la fonction publique sont, il est vrai, très modestes : 3 000 escudos mensuels pour un planton, à 13 000 pour un ministre. Chiffres qui témoignent de la volonté des dirigeants de pratiquer une véritable politique d'austérité. Grâce à cette attitude, à un système fiscal rigoureux, à un contrôle très strict de dépenses, grâce aussi à l'aide extérieure, les Capverdiens sont parvenus à dégager plus d'un million d'escudos au titre du projet extraordinaire et du fonds de développement.

« *Nous avons fait l'économie des grands bouleversements d'Angola*, nous a expliqué un fonctionnaire des finances, *parce qu'ici l'Etat et la fonction publique existaient avant l'indépendance. Il n'y avait guère de Portugais à Praia, excepté quelques très hauts fonctionnaires et des militaires. Nous avons donc fort peu de dépenses d'assistance technique...* »

Privé de pétrole, de charbon, de houille blanche, l'archipel est quasiment dépourvu d'industries, excepté une minoterie à Saint-Vincent, quatre petites conserveries de poisson, et un atelier de construction de meubles. Tuiles, parquets, céramiques sont encore importés en attendant l'installation d'une usine à Saint-Vincent. Dans l'île de Sal (à laquelle il a donné son nom), le sel est exploité par une filiale des Salins du midi et exporté vers le Congo, le Gabon et l'empire centrafricain. Mais, en 1973, le taux de couverture des importations par les exportations n'atteignait pas 1,5 % pour l'archipel.

Si les insulaires parviennent à survivre, malgré le vertigineux déficit de leur balance commerciale, c'est grâce à l'équilibre de leur balance des paiements assuré par les taxes d'escale de l'aéroport international de Sal et du port de Mindelo. Mais il s'explique aussi par les envois d'argent effectués par la « diaspora » cap-verdienne : émigrés fixés au Nouveau-Monde, au Sénégal ou au Portugal, revenus en touristes au pays, marins en service sur les navires marchands ou les pétroliers qui sillonnent les mers du globe, et surtout celui qu'on appelle ici « *l'Américain* », qui, grâce à ses envois de dollars, permet aux Cap-Verdiens restés au pays de relever le courageux défi qu'ils continuent de lancer à la nature.

Prochain article :

PRAGMATISME ET NON-ALIGNEMENT

(1) Malte-Brun, *Précis de la géographie universelle* (Paris, 1817, tome V, p. 156).
(2) 1 franc français = 5 escudos cap-verdiens.
(3) *Aperçu sur la situation aux îles du Cap-Vert découlant de la poursuite de la sécheresse* (Praia, 13 septembre 1976, direction nationale de la coopération).
(4) Rapport de la mission FAO d'identification de projet au Cap-Vert (mars 1977).

ASIE

Pakistan

A six semaines des élections générales

Les efforts de l'ancien premier ministre, M. Bhutto pour reprendre le pouvoir paraissent voués à l'échec

L'Association des avocats de Lahore, et un nombre croissant de personnalités demandent l'inculpation de M. Bhutto, accusé notamment de meurtre et de détournement de fonds. S'il était formellement inculpé, l'ancien premier ministre verrait sa carrière politique gravement compromise.

Islamabad (*A.F.P.*). — A un mois et demi des élections générales, le 18 octobre, l'ancien premier ministre, M. Bhutto, est engagé dans une lutte désespérée pour recouvrer le pouvoir dont l'a dessaisi le coup d'Etat militaire du 5 juillet.

Depuis sa chute, l'ancien « homme fort » du Pakistan, dirigeant écouté du tiers-monde, doit mener le combat sur trois fronts : politique (dans la perspective des prochaines élections), judiciaire (car il fait figure d'accusé dans plusieurs procès criminels actuellement en cours), personnel (après les graves accusations de corruption portées contre lui par plusieurs de ses anciens amis politiques).

M. Bhutto a accumulé tant de revers ces derniers mois que la plupart des observateurs n'imaginent plus qu'il puisse reprendre le dessus. L'ancien premier ministre lui-même semble convaincu que jamais l'armée — qui se pose en arbitre entre les deux factions se disputant le pouvoir — ne lui permettra de reprendre les rênes.

Les journalistes étrangers qui l'ont rencontré récemment ont trouvé un homme désabusé, blessé par tous les scandales dont il est accusé depuis quelques semaines. « *Je n'avais jamais pensé que je vivrais des jours pareils* », a-t-il déclaré à la presse, faisant allusion aux accusations de meurtres, d'enlèvements, de séquestrations arbitraires, de pots-de-vin (dans l'achat d'avions Mirage français par le Pakistan), portées contre lui (*le Monde* du 30 août). « *Je crois avoir servi honnêtement et de façon exemplaire mon pays* », a-t-il ajouté.

La presse, qu'il avait tenue en tutelle, distille maintenant jour après jour de nouvelles accusations.

Une plainte pour meurtre

A l'intérieur même de sa formation, le Parti du peuple pakistanais, M. Bhutto est également en proie à des difficultés. Une vague de défections a frappé au mois d'août le P.P.P. Au moins quatre anciens ministres fédéraux, plusieurs anciens ministres provinciaux, ont donné leur démission. Le secrétaire général adjoint du parti, M. Nazir Ali Rizvi, et de nombreux autres cadres l'ont également quitté. Et la distribution des investitures a provoqué une vague de mécontentements qui s'est traduite par de nouveaux départs.

Mais c'est sur le plan judiciaire que la situation semble la plus grave pour M. Bhutto. La Haute Cour de Lahore, capitale du Pendjab, doit prochainement examiner une plainte pour meurtre déposée par M. A. R. Kasuri, ancien proche collaborateur de M. Bhutto, passé dans l'opposition. La voiture de M. Kasuri avait été criblée de balles en 1974 et son père avait été tué. Le principal inculpé, M. M. Mahmood, chef des forces fédérales de sécurité (forces paramilitaires créées par M. Bhutto), a, dans sa déposition devant la cour, formellement accusé l'ancien premier ministre de lui avoir donné l'ordre d'éliminer M. Kasuri.

La Haute Cour peut décider d'un jour à l'autre de demander l'arrestation et la détention de M. Bhutto. Celui-ci devrait alors faire sa campagne électorale depuis la prison, handicap considérable pour un homme connu pour ses qualités de tribun populaire.

M. Bhutto est, d'autre part, considérablement gêné par la décision des autorités militaires d'imposer une période d'« activités politiques limitées ». Il faudra attendre la fin du Ramadan (mi-septembre) pour que les deux grandes formations du pays, le P.P.P. et l'Alliance nationale pakistanaise, soient autorisées à se lancer dans une véritable campagne électorale. L'A.N.P., regroupement de neuf partis qui a conduit au mouvement quasi insurrectionnel ayant provoqué la chute du régime Bhutto, se garde de la moindre friction avec les autorités militaires, et semble se satisfaire d'une loi martiale qui lui paraît devoir la conduire directement au pouvoir. Quelques divergences semblent cependant être apparues dans l'union jusqu'ici sans failles de ces partis (pour la plupart religieux de droite), à propos de la répartition des investitures entre chacune des composantes de l'alliance.

Au moment où il prenait le pouvoir en 1971, M. Bhutto confiait en privé : « *Il y a trois forces politiques au Pakistan : moi, l'armée et les autres. Qui a l'armée avec soi a le pouvoir.* » Aujourd'hui, l'armée semble s'être définitivement éloignée de lui, et l'A.N.P. est persuadée qu'elle a décidé de se ranger de son côté.

Chine

Le mausolée de Mao Tsé-toung est achevé

Le maréchal Tito a été, mercredi 31 août, le premier chef d'Etat étranger à visiter le mausolée de marbre de Mao Tse-toung, à Pékin, achevé après neuf mois de travaux ininterrompus.

Le monument, haut de 33 mètres et d'une surface de 20 000 mètres carrés, de style néo-classique grec, occupe le nord de la place Tien-An-Men.

Du strict point de vue de son architecture, le « palais commémoratif » de Mao Tse-toung n'est ni une réussite, ni un échec. C'est une copie conforme, car il est d'un style rigoureusement identique à celui des deux autres édifices qui encadrent à l'ouest et à l'est la place Tien-An-Men : le palais de l'Assemblée nationale populaire et le Musée d'histoire. Mêmes structures parallélipédiques, mêmes hautes façades en colonnes, mêmes frises au sommet de tuiles vernissées.

Ce qui impressionne d'abord, ce sont les dimensions, la masse de cette considérable construction. Par comparaison, le mausolée de Lénine, à Moscou, semble un modèle de discrétion, tant par son volume que par la manière dont il s'intègre au paysage de la place Rouge.

Car c'est là le tort principal de ce nouveau palais pékinois, énorme cube planté au milieu d'une des perspectives les plus célèbres du monde. Tout l'art des architectes de l'ancienne Cité impériale avait consisté à organiser un espace privilégié, qui va de la colline du Charbon, au nord, jusqu'à la vieille double porte de Tien-Men, au sud, ordonné selon l'axe du Palais impérial proprement dit, de ses portes successives et de ses toits. Il y avait là une harmonie unique par son style et ses dimensions, que n'avaient pas détruite les aménagements postérieurs à la révolution, ni même le monument aux héros du peuple, dont la haute mais étroite stèle au milieu de la place Tien-An-Men n'est pas un obstacle à la vue.

Masquant totalement l'enfilade des vieilles portes du sud et de la très vivante rue Tien-Men qui la prolonge, le « palais commémoratif » ampute brutalement cette épine dorsale de la vieille capitale chinoise. — A. J.

LA VISITE DU MARÉCHAL TITO A PÉKIN

(*Suite de la première page.*)

Le président Hua a, en particulier, proclamé le soutien de la Chine à la politique de non-alignement de la Yougoslavie, qui, a-t-il dit, « *défend avec vigilance son indépendance et sa souveraineté et se tient prête à chaque instant à combattre tout envahisseur* ». Faisant allusion à la position des deux pays, qui se sont séparés dans des circonstances différentes, de l'U.R.S.S., le successeur de Mao a déclaré : « *Nos deux peuples sont liés l'un à l'autre par le sort similaire qu'ils ont connu dans le passé et la lutte commune à laquelle ils sont confrontés aujourd'hui. Ils se témoignent mutuellement sympathie, soutien et encouragements.* » « *Les rapports sino-yougoslaves ont devant eux de larges perspectives de développement* », a dit encore le président Hua Kuo-feng, qui a de nouveau appelé à la formation d'un « *front uni* » contre « *l'hégémonie de superpuissance* ».

Le président Tito, s'est également déclaré préoccupé par la « *course aux armements de plus en plus dangereuse* » et dénonce les « *divisions artificielles du monde datant de la guerre froide* », la « *politique des blocs* », et les « *pressions extérieures exercées sur certains pays et menaçant leur intégrité nationale* ». Il a relevé « *l'apparition de nouveaux foyers de crises en Afrique* », ajoutant : « *Nous nous opposons à ce que l'Afrique se transforme en polygone de surenchère des blocs, c'est-à-dire des grandes puissances.* » Le maréchal a, d'autre part, rendu un hommage remarqué à Mao Tse-toung et défendu la voie yougoslave vers le socialisme, soulignant les analogies avec la Chine : « *Nous avons eu — nous comme vous — nos révolutions authentiques dans des conditions différentes. Nous voyons en cela des circonstances positives importantes pour le développement futur de nos relations et de notre coopération* », a-t-il dit.

On était toujours sans confirmation, mercredi, des rumeurs circulant à Bangkok, rapportées par l'A.F.P., selon lesquelles le maréchal Tito — qui a annulé les visites qu'il devait faire le même jour aux musées de la Cité interdite à Pékin — se rendrait à Phnom-Penh, à son retour de Chine.

[هكذا من الأصل]

ARCHIPEL...

AFRIQUE

Rhodésie

M. Smith s'apprête à faire des « propositions très positives » à MM. Owen et Young

Tandis que les électeurs rhodésiens (quatre-vingt-dix mille Blancs et dix mille Noirs) élisent, ce mercredi 31 août, leurs députés, MM. Owen, secrétaire au Foreign Office, et Young, ambassadeur américain à l'ONU, discutent à Nairobi du plan anglo-américain de règlement de l'affaire rhodésienne.

Dans un discours prononcé mardi soir à Salisbury, le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, a annoncé qu'il présenterait de nouvelles « propositions très positives » à MM. Owen et Young lors de leur arrivée en Rhodésie, prévue le jeudi 1er septembre. Ajoutant que les nouvelles propositions anglo-américaines « n'apporteront probablement rien », le premier ministre rhodésien a déclaré : « A aucun moment de notre histoire, nous n'avons été confrontés à des dangers plus grands. La cause en est que la Rhodésie est devenue ballon de football dans une lutte pour le pouvoir entre les démocraties occidentales conduites par les Etats-Unis et le monde communiste conduit par la Russie. »

A Moscou, les « Izvestia » qualifient de « farce honteuse » les projets de la Rhodésie et de l'Afrique du Sud en vue de régler les problèmes de l'Afrique australe et affirment que « les prétendues élections générales » qu'organisent les autorités rhodésiennes, de même que « le plan constitutionnel » proposé par Pretoria, ont un seul et même but : « renforcer la politique de discrimination raciale ».

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Arrivés mardi soir dans la capitale du Kenya, après une escale à Dar-Es-Salaam, où ils ont rendu compte au président Nyerere de leurs entretiens de Pretoria sur le conflit rhodésien, MM. David Owen et Andrew Young devaient quitter Nairobi jeudi 1er septembre pour Salisbury, dernière étape d'une « *navette diplomatique* » qui n'a soulevé jusqu'ici que le scepticisme.

Le secrétaire au Foreign Office et le représentant américain aux Nations unies ont démenti, à Nairobi, que les cinq pays de la « ligne de front » (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie et Zambie) aient rejeté leurs propositions de règlement. Quelques heures plus tôt, M. Nyerere avait déclaré, dans la capitale tanzanienne, que ses quatre partenaires et lui-même faisaient du démantèlement de l'armée de M. Smith le préalable à toute transition vers l'accession au pouvoir de la majorité en Rhodésie.

Dans le camp opposé, celui du « pouvoir pâle » d'Afrique australe, l'accueil réservé aux propositions conjointes de Londres et de Washington semble encore plus sceptique. M. Vorster s'est montré un interlocuteur difficile et aurait même reproché à M. Young des indiscrétions. M. Smith, pour sa part, a déjà rejeté ce qu'il connaissait du plan anglo-américain. A la veille d'un scrutin qui doit donner la mesure de son audience auprès de la Communauté européenne de Rhodésie, le premier ministre a annoncé de « *nouvelles propositions très positives* » dans le cadre d'un règlement « *entre les leaders noirs et blancs responsables et de bonne volonté* ».

Loin d'approuver le nouveau plan anglo-américain, M. Ian Smith s'en est tenu, jusqu'ici, à un vague projet de « *règlement interne* », dont les trois « piliers » sont précis : exclusion de toute discussion avec les représentants des « terroristes » (c'est-à-dire des éléments du Front patriotique) ; intervention d'une « franchise » pour l'électorat africain, et maintien de l'ordre, pendant la phase transitoire, par les forces de Salisbury.

Au stade actuel du conflit, seules de fortes pressions sud-africaines pourraient faire changer de conduite le premier ministre rhodésien. Or M. Vorster n'est guère disposé, actuellement, à faire des concessions aux puissances occidentales. En outre, les Sud-Africains paraissent échaudés par l'échec de toutes les initiatives anglo-saxonnes antérieures pour régler pacifiquement le conflit.

Dans le camp africain, les réserves sont dues moins aux objections formulées par les dirigeants du Front patriotique — lesquels réclament pour eux-mêmes l'héritage du pouvoir, — qu'à la crédibilité de la diplomatie anglo-américaine. En d'autres termes, quelles pressions Américains et Britanniques sont-ils prêts à exercer sur le protecteur, M. Vorster, pour faire céder le protégé, M. Smith ? Les pays de la « ligne de front » pensent que les pressions militaires directes — le renforcement de la lutte armée contre M. Smith — demeurent encore le plus sûr moyen de faire accéder le Zimbabwe à l'indépendance.

Le bilan du voyage de MM. Owen et Young est cependant tributaire de quelques questions encore sans réponse. Pourquoi ont-ils décidé, à Pretoria, de se rendre à Dar-Es-Salaam mardi pour y rencontrer le président Nyerere, avec lequel ils s'étaient déjà entretenus samedi lors du « sommet » de Lusaka ? Au cas où leur mission aurait déjà échoué, quel serait alors la raison d'une visite compromettante à Salisbury ? Enfin, pourquoi le secrétaire au Foreign Office a-t-il déclaré vendredi à Lagos que « *cela prendra des semaines et peut-être même des mois avant qu'il soit évident que les propositions ont échoué* » ? Interrogé à Nairobi sur la portée de la « navette » actuelle, M. Young n'en a pas moins souligné son « *grand intérêt* » avant d'éclater de rire. Plus prudent, M. Owen a préféré rappeler que, pour avoir les meilleures chances de succès, ce genre de négociation pouvait se passer de « *réactions publiques* ».

JEAN-CLAUDE POMONTI.

République Sud-Africaine

Le ministre des finances nuance ses déclarations sur l'utilisation du potentiel nucléaire

De notre correspondante

Johannesburg. — Le sénateur Horwood, ministre des finances, a déclenché, mardi 30 août, une vague de protestations dans certains milieux diplomatiques en déclarant devant le congrès du parti national pour le Natal (*le Monde* du 31 août), que son pays se réservait le droit d'utiliser son potentiel nucléaire à des fins autres que pacifiques, si le besoin s'en faisait sentir.

« *Nous avons donné l'assurance que ce que nous faisons dans le domaine nucléaire est guidé par des intentions pacifiques. Nous nous en tenons là,* a-t-il dit, *mais je pense que c'est le moment de dire au président des Etats-Unis et à quelques autres personnes que si, à un moment quelconque, nous souhaitons utiliser autrement notre potentiel nucléaire nous le ferons joliment bien, en notre âme et conscience.* »

Moins de deux heures plus tard, M. Pik Botha, ministre des affaires étrangères, envoyait aux organes de presse sud-africains et étrangers un communiqué dans lequel il réaffirmait que « *l'idéal du gouvernement sud-africain est l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Cela est et reste la politique du gouvernement* ».

Le sénateur Horwood a expliqué lui-même, mardi soir, que M. Botha lui avait téléphoné après son discours pour une « *clarification* ». « *Je lui ai restitué mes remarques dans leur contexte. Il a accepté mes explications... Je ne contredisais pas les affirmations selon lesquelles l'Afrique du Sud entend se limiter à une utilisation pacifique de son énergie nucléaire. Je pensais seulement qu'il était temps d'avertir M. Carter de ne pas s'immiscer dans nos affaires.* »

Dans son envolée, le ministre n'avait pas oublié la France et M. de Guiringaud, qu'il a qualifié de « *nouveau petit ministre des affaires étrangères qui, confronté à quelques manifestants en arrivant à Dar-Es-Salaam, se précipite chez lui, en France* », ajoutant : « *Ce n'est pas ce genre de personne qui va dire à l'Afrique du Sud ce qu'elle doit faire.* »

La contestation lycéenne

Dans un autre domaine, malgré la récente fermeture des établissements secondaires de Soweto, l'Afrique du Sud ne voit pas la fin des protestations lycéennes. Depuis vendredi dernier, plus de deux mille lycéens et collégiens de la cité africaine d'Atteridgeville, située dans la banlieue de Pretoria, sont à nouveau en grève. Le mouvement a gagné la ville d'East-London, où la police est intervenue plusieurs fois.

A l'université du Nord, fermée après une grève des étudiants jeudi dernier, la présidence a décidé la reprise des cours pour le 12 septembre, mais à des conditions draconiennes. Il est demandé aux étudiants de signer individuellement une lettre promettant de ne pas participer à des meetings illégaux et stipulant qu'ils abandonnent leurs revendications : la réintégration d'un membre du conseil représentatif des étudiants de l'université expulsé récemment et une meilleure nourriture sur le campus.

Cette méthode est également utilisée avec les enseignants et les élèves de Soweto, dont les établissements ont été fermés la semaine dernière. Mardi, les professeurs, réunis par des responsables de l'éducation bantoue, se sont vus obligés de signer sur-le-champ un nouveau contrat.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

LA SITUATION DANS LA CORNE ORIENTALE

Le chef de l'État malgache estime qu'un « accord durable » est possible entre Addis-Abeba et Mogadiscio

Un épais silence continue d'entourer le voyage à Moscou du président Syaad Barre, qui n'a été officiellement confirmé ni du côté soviétique ni même par la radio somalienne, qui, la première pourtant, avait annoncé dimanche soir le départ pour l'U.R.S.S. du chef de l'Etat. Seul le correspondant à Moscou de l'agence yougoslave Tanyoug a confirmé l'arrivée du président Barre.

La recherche d'un compromis entre Addis-Abeba et Mogadiscio au sujet de l'Ogaden, qui est au centre du voyage en U.R.S.S. du président somalien, a-t-elle des chances d'aboutir ? Selon le président malgache Didier Ratsiraka, qui a reçu le rapport de la mission de médiation qu'il avait envoyée à Addis-Abeba, un « *accord durable* » est possible. Dans un message adressé aux chefs d'Etat éthiopien et somalien, il a invité ces derniers à venir négocier à Antanarivo (Tananarive).

« *Après avoir entendu les rapports de notre délégation de médiation, qui s'est longuement entretenue avec votre Excellence sur les problèmes qui se posent actuellement dans la Corne orientale de l'Afrique,* écrit-il, *j'ai acquis la conviction profonde qu'il existe maintenant de réelles possibilités de règlement de ces problèmes entre Africains.* »

De leur côté, et pour la première fois, les autorités kenyanes ont pris officiellement parti pour l'Ethiopie en condamnant « sans réserve » l'agression de la Somalie dans l'Ogaden.

Du côté somalien, une délégation conduite par M. Ahmed Farah, membre du comité central du Parti unique, est arrivé, mardi 30 août, à Téhéran (Iran), venant du Koweït. Elle est porteuse d'un message du président Syaad Barre destiné au Chah — selon les informations en provenance de Mogadiscio, l'Iran aurait déjà livré des armes légères à la Somalie. En ce qui concerne les livraisons d'armes françaises à Mogadiscio, en revanche, l'ambassadeur de Somalie à Paris, tout comme le Quai d'Orsay, mais plus catégoriquement, a démenti mardi l'information du quotidien *le Matin*, selon laquelle ces livraisons, comprenant des missiles, auraient commencé. *Le Matin*, cependant, commentant ce mercredi matin le démenti du Quai d'Orsay, maintenait ses informations. — (*A.F.P., Reuter.*)

PROCHE-ORIENT

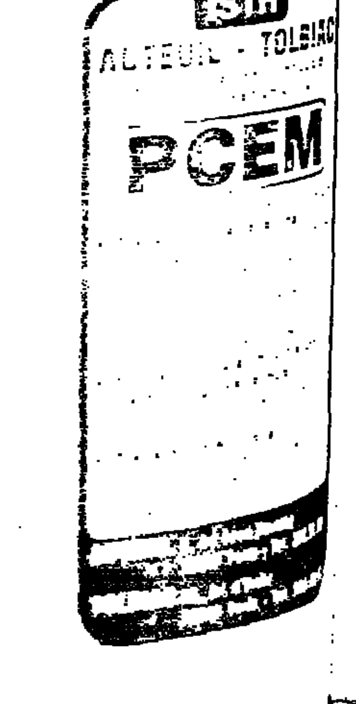
M. Arafat demande une reprise rapide de la conférence de Genève avec la « participation de plein droit » de l'O.L.P.

« *La récente visite de M. Cyrus Vance au Proche-Orient a contribué à l'aggravation de la situation dans cette région* », a dit mardi 30 août M. Yasser Arafat, dans une déclaration à l'agence Tass. « *Le secrétaire d'Etat américain,* a-t-il estimé, *a tenté d'ignorer complètement le problème palestinien, qui, comme on le sait, est la pierre angulaire de tout règlement du problème israélo-arabe.* » Le dirigeant de l'O.L.P. a accusé les Etats-Unis de vouloir torpiller la reprise de la conférence de Genève ou « *la vider de tout sens, en s'efforçant d'écarter l'Union soviétique, notre alliée loyale et éprouvée, d'un éventuel règlement de paix au Proche-Orient. C'est uniquement avec la participation de l'U.R.S.S. que le problème israélo-arabe peut être réglé d'une façon solide et définitive* ». En conclusion, M. Arafat s'est prononcé pour une reprise rapide de la conférence de Genève avec la « *participation de plein droit* » de son organisation.

Notre correspondant à Moscou, Daniel Vernet, indique que le traitement réservé à M. Arafat par la presse soviétique a changé du tout au tout en vingt-quatre heures. Lundi, l'agence Tass s'était contentée d'annoncer son arrivée dans une dépêche laconique. Mardi, la visite a été qualifiée de « *mission d'amitié* ». La télévision a montré le président du comité exécutif de l'O.L.P. déposant des gerbes au mausolée de Lénine et sur la tombe du Soldat inconnu. Selon des rumeurs circulant à Moscou, le dirigeant palestinien pourrait se rendre en Crimée pour rencontrer M. Brejnev, qui y séjourne actuellement.

Ainsi que nous le rapportions dans nos dernières éditions, datées du 31 août, Israéliens et Palestiniens ont rejeté les propositions de M. Hafez El Assad, qui avait suggéré dans une déclaration au *New York Times* que les Palestiniens soient représentés à Genève par la Ligue arabe. A Beyrouth, un porte-parole officiel de l'O.L.P. a affirmé que c'était à l'O.L.P., « *seul représentant des Palestiniens, de prendre les décisions concernant le peuple palestinien. Nous insistons pour que les résolutions du « sommet » arabe de Rabat soient respectées* ». Ce « sommet » avait admis que l'O.L.P. est le seul représentant du peuple palestinien et seule habilitée à prendre des décisions en son nom.

A Tel-Aviv, le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a rejeté comme « *totalement inacceptable* » la suggestion syrienne de faire représenter l'O.L.P. par la Ligue arabe. « *Cette organisation,* a-t-il dit, *n'est pas un Etat, et ne saurait donc participer à la conférence de Genève, pas plus qu'elle ne saurait négocier ou signer un accord de paix.* » Il a ajouté que les pays arabes, en demandant la participation de l'O.L.P. à la conférence de Genève, rendent « *impossible* » la reprise de cette conférence. Le premier ministre israélien a indiqué également qu'Israël espérait parvenir à la paix « *grâce à des négociations avec les Arabes par l'intermédiaire des Etats-Unis* ». — (*A.F.P., U.P.I.*)



POLITIQUE

LE DÉBAT AU SEIN DE LA GAUCHE SUR LA HIÉRARCHIE DES SALAIRES

Libres opinions

L'UGICT-C.G.T. et la hiérarchie

par RENÉ LE GUEN (*)

IL n'est pire sourd que celui qui ne veut entendre. Le « tintamarre » organisé autour des salaires des cadres donne libre cours à un ensemble de spéculations dont l'essentiel est d'essayer « de créer une situation traumatisante » afin d'exercer, sur cette catégorie de travailleurs une pression idéologique et politique tendant à les faire basculer dans le camp de l'économie libérale et à devenir des combattants organisés contre le programme commun.

De cet aspect, la C.G.C. joue un rôle coupable. Ses outrances accentuent le contenu réactionnaire et catégoriel de cette organisation et desservent grandement les ingénieurs, cadres et techniciens, en tentant de les isoler de l'ensemble des travailleurs, dans une période où la nécessité de transformation économique, sociale et politique engendre une profonde aspiration au rassemblement et au changement.

Le refus de négociation réelle opposé par le C.N.P.F. et le gouvernement a créé des situations salariales intolérables et mis en évidence divers aspects des inégalités.

La situation se caractérise présentement par trois données :

— Accroissement de plus en plus important du nombre de bas salaires (un salarié sur deux gagne moins de 2 600 F par mois) ;

— Tassement vers le bas du salaire de la masse des ouvriers qualifiés, des techniciens, des ingénieurs (67 % des salariés gagnent moins de 300 F) ; et, à l'intérieur de ce mouvement, un tassement encore plus significatif pour les techniciens, les agents de maîtrise et les ouvriers professionnels ;

— Extension du phénomène d'individualisation abusive des salaires, notamment pour les ingénieurs et cadres supérieurs. Les écarts entre le salaire minimal de la convention collective et le salaire réel perçu par l'individu, pour certains, aboutissent à de hauts salaires dont la popularisation est orchestrée pour donner de la hiérarchie des rémunérations, une image non conforme à la réalité des grilles des conventions collectives.

Aborder la discussion au rythme de l'augmentation dégressive du pouvoir d'achat et à la limitation de l'amplitude de la hiérarchie, sans tenir compte de cette situation diverse et réelle, mais en mettant en évidence des écarts de 1 à 105, ou des salaires de cadres dirigeants de 30 000 F, 40 000 F, voire 80 000 F, ne permet pas de situer clairement le problème à résoudre : celui de la situation des travailleurs couverts par les conventions collectives. La situation des autres revenus ou salaires individuels, relève d'une autre démarche, certes importante, mais qui n'a rien à voir avec la hiérarchie contractuelle des rémunérations. Celle-ci passe par la suppression des bas salaires, par une répartition plus harmonieuse des emplois et des responsabilités, une remise en ordre pour supprimer les inégalités entre même catégorie dans des branches différentes ou à l'intérieur d'une même branche.

***

La situation salariale présente, ne peut se résoudre que par une politique hardie où le social et l'économique doivent impulser une remise en ordre passant par un redressement urgent des bas salaires et par une renégociation de l'ensemble des structures salariales fixées par les conventions collectives.

Cette exigence a toujours conditionné l'élaboration par l'UGICT-C.G.T. de sa position revendicative, qui se présente sous la forme de trois volets indissociables l'un de l'autre dans l'application :

— Maintien du pouvoir d'achat pour tous, sur la base d'un indice négocié ;

— Amélioration du pouvoir d'achat par des augmentations différenciées. Mesures permettant d'assurer un resserrement des écarts hiérarchiques par un mouvement allant du bas vers le haut ;

— Révision des classifications à l'intérieur de la grille unique, du manœuvre à l'ingénieur en chef, pour tenir compte de l'évolution de la qualification et de la nécessaire limitation des écarts de rémunérations intervenant entre les minimas et les réels.

Cette position, adoptée par nos congrès, est perçue par l'essentiel des ingénieurs, cadres et techniciens comme une nécessité pour plus de justice sociale. Elle est la position fondamentale de l'UGICT pour aujourd'hui et pour demain.

Ces principes, nous les avons défendus hier comme aujourd'hui contre le gouvernement et le patronat, opposés à une véritable revalorisation des rémunérations. Il s'agit pour nous de déjouer toutes tentatives de faire supporter chaque opération par des transferts entre catégories, tout en développant, pour certains, l'individualisation.

C'est cela qui justifie notre refus, en tant qu'organisation syndicale, de fixer, dans le système actuel, ce que devrait être, dans une convention collective, l'écart hiérarchique équitable entre le plus bas et le plus haut. Présentement, ces écarts dépendent du rapport de force dans l'entreprise ou la branche, de la conjoncture économique et des tentatives de manœuvres et de division du patronat entre les différentes catégories de salariés, voire même entre les ingénieurs, cadres et techniciens. Fixer un écart théorique valable pour toutes les branches professionnelles risquerait de devenir un carcan, une mutilation que gouvernement et patronat utiliseraient à leur profit.

Avoir un projet clair et précis n'implique pas forcément, pour une organisation syndicale et dans tous les cas, des énoncés chiffrés. Il est plus important que l'analyse et la démarche correspondent à une réalité économique et sociale et qu'elle s'inscrive en continuité dans la stratégie syndicale pour la sauvegarde des intérêts de toutes les catégories de travailleurs. C'est ce que nous avons fait et continuerons à faire, rejetant, encore aujourd'hui, les procès d'intention que semblent vouloir, à cette occasion, nous faire les cadres C.F.D.T.

***

Cela étant précisé, les discussions sur l'actualisation du programme commun sont à notre avis d'une tout autre nature ; elles nous apportent un éclairage intéressant quant aux orientations et déterminations de ce que pourrait faire un gouvernement de la gauche. Elles méritent réflexion et discussion responsables et sereines.

Qu'un minimum vital répondant aux revendications de la C.G.T. et de la C.F.D.T. soit fixé et indexé, c'est indispensable ;

Qu'à cette occasion, le rythme du rapprochement des salaires du bas vers le haut soit déterminé, c'est nécessaire ;

Que soit arrêté ce que pourrait être l'ordre de grandeur de l'ampleur de la hiérarchie à respecter lors des négociations est un élément positif pour la remise en ordre des salaires, la suppression des inégalités et des injustices ;

Que soit esquissés les critères pouvant guider une réelle politique des revenus, est une donnée intéressante et favorable à une politique salariale négociée ;

Que des propositions concrètes, chiffrées, soient proposées en tant que parti politique appelé à assumer des responsabilités demain nous semble relever d'un comportement responsable, nous nous en félicitons et entendons soutenir cette démarche, il y va de l'intérêt des ingénieurs, cadres et techniciens.

Parce qu'ils attendent que des transformations profondes apportent une réponse à leurs aspirations de créateurs, organisateurs, responsables de production ou de distribution ;

Parce qu'ils savent qu'une véritable démocratie politique et économique leur assurera une participation et une utilisation accrue de leurs connaissances et compétences,

les cadres réfléchissent sur l'ensemble des problèmes économiques, et sociaux, fournis par l'actualisation du programme commun. Et si, sur leur situation matérielle, ils notent qu'il leur est proposé de négocier dans la clarté et en toute indépendance avec la garantie que le gouvernement appréciera toujours ce qui est dans l'intérêt des travailleurs, les cadres n'ont pas à craindre pour leur situation sociale et professionnelle.

Pour sa part, l'UGICT-C.G.T. conduira ces négociations dans le respect de ses revendications d'aujourd'hui.

(*) Secrétaire général de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens C.G.T.

• M. Maire : la limitation des hauts salaires ne concernerait que 3 % des salariés
• M. Charpentié : nous demandons à chaque parti de définir sa position

« La proposition C.F.D.T. de limiter les hauts salaires, dans le cadre d'un resserrement plus général de la hiérarchie des revenus, ne concerne que 3 % des salariés et environ 4 % du personnel d'encadrement tel que le définit la C.G.C. », a déclaré mardi 30 août M. Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., à l'occasion du « face à face » qui l'opposait — pour la première fois — à M. Charpentié, président de la C.G.C., devant les caméras de TF 1.

M. Maire, qui a résumé les choix salariaux de sa confédération, tels qu'il les avait développés dans *le Monde* du 17 août, a souligné que, pour éviter l'inflation tout en relevant les plus bas revenus (retraites et prestations familiales aussi bien que bas salaires), il convenait de limiter les ressources les plus élevées.

De deux façons : en plafonnant par la fiscalité les hauts revenus à 22 000 F par mois (dix fois le SMIC), « *ce qui est une tâche gouvernementale* » ; en réduisant par voie de négociations collectives la hiérarchie des salaires, qui devrait être au maximum de un à six dans l'entreprise entre le salaire du manœuvre et celui du directeur. « *D'après les niveaux actuels de rémunérations*, a-t-il ajouté, *cette limitation de salaires ne concernerait que 13 % des cadres selon la définition des conventions collectives ou 4 % du personnel d'encadrement selon la définition C.G.C. ; 97 % des salariés auraient donc une garantie de pouvoir d'achat. De l'espace pour une progression existerait même pour tous ceux qui ne gagnent pas 13 200 F (six fois le SMIC).* »

Pour le secrétaire général de la C.F.D.T., la hiérarchie entre les ouvriers devrait être élargie à cette occasion (elle va de 1 à 1,7 actuellement), de façon à mieux rémunérer les ouvriers qualifiés, les agents de maîtrise et les cadres moyens. Il a reproché à M. Charpentié de « *jouer sur un réflexe de peur et d'égoïsme catégoriel* » alors que la majorité des cadres acceptent un resserrement de l'éventail, et de vouloir « *maintenir la monarchie dans l'entreprise en utilisant la clientèle de petits cadres de la C.G.C. pour défendre en réalité les hauts salaires* ». La C.F.D.T., a-t-il conclu, « *ne veut pas supprimer l'autorité mais en inverser les fondements pour que celle-ci repose sur la solidarité partagée et la démocratie, et non plus sur l'argent* ».

M. Charpentié, tout en félicitant M. Maire d'avoir lancé le débat et en réclamant à chaque parti de se prononcer clairement sur l'avenir des cadres, a regretté que la hiérarchie des rémunérations ait été considérablement réduite ces dernières années, du fait de la hausse du SMIC, qui a entraîné celle d'un grand nombre de revenus intermédiaires. « *La C.G.C. ne défend pas le patronat*, a-t-il ajouté, *mais j'estime que si l'on réduit le salaire du directeur il faudra, par voie de conséquence, limiter celui du personnel hiérarchique situé en dessous de lui. Cela risque de conduire les cadres au découragement, à la perte de leurs motivations, éventuellement à l'immigration.* »

« *Dans toute société*, a poursuivi M. Charpentié, *il faut une direction, et les attaques contre les cadres risquent de conduire à la négation de la hiérarchie dans les entreprises. Nous ne sommes pas « chiraquiens » ; nous demandons que chaque parti politique précise son attitude sur la place des cadres dans la société future. Mais nous refusons par avance toute police des salaires où l'État fixerait lui-même des seuils hiérarchiques.* »

(Dessin de KONK.)

M. SÉGUY : les écarts, variables selon les professions doivent être librement discutés par les syndicats

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a déclaré, le 31 août à Europe 1, que son organisation voulait « *assurer la garantie du pouvoir d'achat à tous les salariés* ». Il considère comme trop élevée une hiérarchie allant de 1 à 8. « *Mais*, dit-il, *nous n'accepterons jamais que par des décisions d'en haut on mette en cause la liberté de négociation des salaires.*

» Nous avons toujours dit, comme syndicalistes, que cette prérogative syndicale essentielle doit être respectée aussi bien par le patronat que par un gouvernement, quel qu'il soit, y compris un gouvernement de gauche.

» Je préfère conserver aux syndicats leurs prérogatives, a-t-il ajouté. *Pour la hiérarchie des salaires, les revendications varient selon les branches.*

» Elles sont de 1 à 5 pour la métallurgie, de 1 à 6 pour la construction, de 1 à 6 pour le pétrole, de 1 à 4 pour l'alimentation. Nous ne voyons pas pourquoi une décision unilatérale la fixerait unilatéralement de 1 à 6, par exemple. Les revenus, j'en connais qui sont de 10 à 50 fois supérieurs au SMIC. Personne ne songe pourtant à s'y attaquer. J'ajoute qu'existe la fraude fiscale.

» Il y a très peu de salaires supérieurs à 14 000 ou 15 000 F. Nous demandons pour eux la garantie du pouvoir d'achat. Il est absurde de dire qu'il faut les réduire pour financer l'augmentation du SMIC. »

M. CHARBONNEL : les gaullistes d'opposition ne peuvent appuyer qu'une gauche rassemblée.

M. Jean Charbonnel, président de la Fédération des républicains de progrès (gaullistes d'opposition), a déclaré mardi 30 août :

« *Nous ne pouvons que regretter la poursuite de la polémique publique qui divise aujourd'hui la gauche. Car si les discussions actuelles ont, dans leur début, utilement contribué à clarifier les positions de chacun avant l'arbitrage final, elles commencent maintenant à porter atteinte à la crédibilité de l'ensemble de la gauche et à sa capacité d'attirer à elle, comme nous le souhaitons, des couches nouvelles de la population.*

» En ce qui nous concerne, en tout cas, nous ne pourrons appuyer qu'une gauche rassemblée, et nous ne participerons pleinement à ses efforts que si elle tient compte de nos préoccupations dans les domaines essentiels des institutions et de la politique extérieure et de défense. »

L'U.C.T. : personne ne se soucie des hauts revenus des patrons, des commerçants, des professions libérales et des paysans.

L'Union des cadres et techniciens (U.C.T.) rappelle sa position constante pour le maintien pour tous du pouvoir d'achat, avec une progression plus rapide des bas salaires et sans rupture hiérarchique. Elle s'oppose à toute « police des salaires ».

Elle fait observer que, malgré leur nombre croissant, les salaires nets « *ne représentent que 48 % des revenus, auxquels s'ajoutent 20 % déjà redistribués sous forme de prestations sociales.*

» Aucun parti ni syndicat ne paraît se soucier aujourd'hui des 28 % des revenus distribués aux autres catégories d'actifs pourtant bien moins nombreuses (entrepreneurs individuels, commerçants, professions libérales, paysans), parmi lesquels se trouvent les plus hauts revenus et le gros de l'évasion fiscale ».

« *Comment M. Maire*, ajoute l'U.C.T., *peut-il faire croire en effet qu'un transfert autoritaire de quelques hauts salaires peut être un remède contre les conséquences inflationnistes des mesures préconisées en cas de victoire de la gauche, alors que M. Barre vient de faire la démonstration qu'une politique de blocage, qui concerne toute la masse salariale, n'empêche pas la poursuite inquiétante de l'inflation ?* »

● *M. André Bergeron* est favorable à un resserrement de l'éventail des salaires, mais, pour lui, ce problème « *ne saurait être abordé dans le cadre d'une politique des revenus qui pourrait être celle d'un gouvernement de gauche* ».

M. Claude Quin : le P.C. n'a pas varié

Dans une lettre qu'il nous a adressée, M. Claude Quin, rédacteur en chef d'*Economie et Politique*, cité, dans l'article sur la gauche et l'éventail des salaires (*le Monde* du 27 août), estime que la position du P.C. a été présentée de « *manière inexacte et contradictoire* ».

« *Celle-ci est pourtant simple, claire et précise*, écrit M. Quin. *Lorsqu'il a énoncé ses propositions pour l'actualisation du programme commun, en avril dernier, le P.C.F. a avancé la formule suivante que je rappelle pour l'information de nos lecteurs : « effort en vue d'une remise en ordre de la hiérarchie, notamment par un resserrement du bas vers le haut de l'éventail des salaires. Négociation de grilles hiérarchiques uniques par branches. Au terme du processus que cette réforme engage, l'objectif recommandé par le gouvernement serait que l'écart maximum des salaires, variable selon les branches, puisse évoluer autour d'un rapport réel d'environ 1 à 5. Cet effort accompagnera une action suivie pour réduire les inégalités excessives de revenus et de fortune des salariés et non-salariés.* » (Economie et Politique, *n° 1/274, mai 1977, page 60.*)

» Le parti communiste français s'en tient à cette position explicite. Il n'en a pas varié. (...)

» J'ajoute qu'en réaffirmant cette position le parti communiste français ne porte atteinte ni aux salaires ni au pouvoir d'achat des cadres. Loin de là ! Les calculs que chacun peut faire, à partir de données connues, montrent, en effet, que 3 % seulement du groupe des « cadres » (ingénieurs, techniciens, cadres administratifs moyens et supérieurs) gagnent plus de 12 000 francs par mois (début 1977). Plus des trois quarts d'entre eux gagnent moins que quatre fois le montant du SMIC, et l'application du programme commun se traduirait pour eux non seulement par un maintien mais par une progression de leur pouvoir d'achat. Ce serait, bien sûr, un changement en comparaison de ce que connaissent les cadres avec le plan Barre ! Aucun salaire ne sera réduit. Seule une petite minorité de cadres supérieurs, qui comporte d'ailleurs une part importante ed faux salariés, ne bénéficiera pas de la garantie du maintien de son pouvoir d'achat.

» Ainsi les communistes ne promettent pas tout à tout le monde et ils ne sont pas non plus de ceux qui entendent déshabiller Pierre pour habiller Paul. »

[M. Claude Quin nous a bien dit la semaine dernière que « la réflexion se poursuivait au P.C. » et qu'il n'était plus question d'envisager une réduction de l'éventail des salaires, en retenant comme référence les salaires après impôt, comme il nous l'avait expliqué en juillet. A propos du « strict maintien du pouvoir d'achat », l'attitude du P.C., a-t-il ajouté, avait évolué et « 30 % des cadres supérieurs » ayant un revenu supérieur à 12 000 F par mois n'auront pas de garantie de maintien du pouvoir d'achat. — J.P.D.]

M. Marchais : jamais nous n'abandonnerons l'objectif d'une grande industrie sidérurgique nationale

Les dirigeants du parti communiste avaient invité des délégations de salariés et des mines de fer à dialoguer avec eux mardi 30 août, à la Maison des syndicats, rue de la Grange-aux-Belles. Cinq cents ouvriers venus d'une vingtaine de départements avaient répondu à l'appel (de nombreux militants communistes figuraient parmi eux). C'est sans surprise qu'on les a entendus réclamer la nationalisation de la sidérurgie. Les dirigeants du P.C.F. ont rappelé que le P.S. s'opposait à l'inscription de cette mesure dans le programme commun.

Les socialistes ont donc été, avec le patronat de la sidérurgie, l'une des principales cibles de la réunion. M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., a invité ses auditeurs à « jeter dehors les maîtres de forges », et M. Antoine Porcu, secrétaire de la fédération communiste de Meurthe-et-Moselle nord, a accusé le P.S. de tenir aux sidérurgistes le langage de MM. Barre et Ferry.

Le secrétaire général du P.C.F. a pris l'engagement de ne jamais renoncer à l'objectif de la nationalisation de ce secteur. A l'issue de la réunion, il a toutefois précisé aux journalistes que cet objectif se situait à court, moyen ou long terme, en fonction de la capacité du P.C.F. à faire céder sur ce point les socialistes. — T.P.

Dans son allocution de clôture M. Georges Marchais a déclaré : « *Nous ne sommes pas et nous ne serons jamais partisans de la nationalisation pour la nationalisation. (...) La sidérurgie est bien aujourd'hui un grand problème national. (...) Ce qu'il faut, c'est changer radicalement, c'est prendre le contre-pied de la politique actuelle et se fixer une autre orientation : non pas l'intérêt du grand capital, mais celui des travailleurs, du peuple et du pays. Eh bien, c'est ce que propose le parti communiste français.* »

Le secrétaire général a développé ensuite les objectifs du « plan acier », élaboré par le P.C.F., et qui prévoit une production de 35 millions de tonnes en 1983 et une productivité portée à huit heures-tonne en moyenne. Sur le plan social, les communistes estiment que pourraient être instaurées : la semaine de trente-trois heures et demie pour les feux continus et la création de la cinquième équipe ; la semaine de quarante heures pour les discontinus et les employés ; la cinquième semaine de congés payés ; la retraite à cinquante-cinq ans pour les femmes et les travaux pénibles, à soixante ans en général et, au bout de trente ans de travail — dont vingt au fond — pour les mineurs de fer. Enfin, ils jugent possible de stopper les licenciements et de créer vingt-trois mille emplois d'ici à 1983. Tous ces objectifs ne pouvant être atteints que par la mise en place d'une Société nationale des aciéries de France et la nationalisation des quatre plus grands groupes du secteur : Denain-Nord-Est-Longwy, Marine-Wendel, Empain-Schneider et Chiers-Châtillon.

M. Georges Marchais a interpellé MM. Jacques Ferry, de Wendel et le baron Empain à propos du « plan acier » de son parti. Il a demandé :

« *Vos technocrates n'ont pas trouvé la faille ? Qu'attendez-vous pour nous « démolir » ? Vous avez perdu votre langue ?* » Puis il a ajouté :

« *Nous ne comprenons pas le refus persistant du parti socialiste d'inclure cette mesure d'évidence dans le programme commun actualisé. Les propositions qu'il a faites de prise de participations financières ne garantissent même pas un contrôle majoritaire de ces sociétés. Elles laisseraient de côté Vallourec et Creusot-Loire. De plus, tout le monde comprend bien que, même minoritaires, les actionnaires privés pourraient entraver le fonctionnement de l'entreprise. Pourquoi, dès le départ, se mettre soi-même des bâtons dans les roues ? Non, vraiment, ce n'est pas raisonnable.*

» Le parti socialiste nous dit : il ne s'agit pas tant de posséder la propriété que d'avoir le pouvoir. Mais il n'est pas besoin d'être un grand économiste pour comprendre que cet argument ne tient pas : « Qui possède décide », dit-on, et c'est profondément vrai. (...)

» D'ailleurs, cette méthode de la participation financière, n'est-ce pas celle qu'a adoptée le pouvoir giscardien en « coiffant » la SNIAS et Dassault d'une société financière publique et en prenant une participation dans le capital de Dassault ? Allez donc demander aux travailleurs de Dassault si, depuis, leur patron n'est plus maître chez lui ! »

Après avoir invité les salariés de la sidérurgie à accentuer des efforts pour réclamer la nationalisation de ce secteur, le secrétaire général du P.C.F. a conclu :

« *On comprend que les travailleurs de la sidérurgie soient inquiets. Et on comprend qu'ils s'interrogent lorsqu'ils lisent, il y a quelques semaines, dans la revue du patronat de la sidérurgie,* Lorraine-Magazine, *une description bienveillante des propositions du parti socialiste qui se terminait ainsi* : « (ces propositions), c'est précisément ce qui est en train de se faire. » Et la revue patronale ajoutait : « *Ce n'est pas une coïncidence mais simplement la démonstration que la politique ou l'idéologie n'ont rien à voir avec les problèmes concrets.*

» Jamais nous n'abandonnerons cet objectif d'une grande industrie sidérurgique nationale assurant une vie plus juste et plus sûre à ses travailleurs, répondant aux besoins d'une France enfin libérée de la tutelle du grand capital. J'en prends ici, cet après-midi, l'engagement devant vous. Et vous le savez, nous les communistes, nous tenons toujours nos engagements, nous faisons toujours ce que nous disons. »

● *M. Michel Jobert*, président du Mouvement des démocrates, a déclaré, lundi 29 août, à FR 3 : « *La marge de manœuvre de la France est très étroite maintenant dans sa situation économique, et en mars prochain, ça ne sera pas le grand soir, ça ne sera pas l'année blanche non plus du tout, il faudra s'arranger : les états-majors politiques le savent parfaitement d'ailleurs qu'ils s'arrangeront en mars 1978, mais ils ne le disent pas au public... Pour l'instant, et pendant les quelques mois qui nous séparent de l'élection, on leur dit : il faut choisir votre camp, c'est beau de choisir son camp, voyez ce que c'est à droite et à gauche, ce n'est pas très recommandable.* »

هكذا من الأصل

LA HIÉRARCHIE DES SALAIRES

M. Claude Quin : le P.C. n'a pas

M. Marchais : jamais nous n'abandonnerons l'objectif d'une grande industrie sidérurgique nationale

MÉDECINE

AU CONGRÈS MONDIAL DE HONOLULU

Un délégué soviétique souligne le « caractère humanitaire » des pratiques psychiatriques en U.R.S.S.

Honolulu (A.F.P., A.P.). — Le sixième congrès de l'Association mondiale de psychiatrie s'est ouvert, lundi 29 août, en présence de quatre mille psychiatres de soixante-cinq pays, par le discours d'un des membres de la délégation soviétique. M. Edouard Babayan a défendu d'emblée « le caractère humanitaire des actes législatifs soviétiques en matière de psychiatrie ». Le ton était ainsi donné à ce congrès, qui s'annonce houleux et dont l'un des thèmes principaux devrait être l'usage de la psychiatrie à des fins répressives (« le Monde » du 27 août).

Il est vrai que le conseil exécutif de la Fédération mondiale d'hygiène mentale, réuni à Vancouver les 27 et 28 août, a condamné officiellement les abus commis en U.R.S.S. et dans d'autres pays en matière d'internements abusifs d'opposants politiques dans des asiles psychiatriques. Plusieurs motions ont été adoptées à ce sujet à l'issue du congrès de la Fédération, qui avait réuni, durant une semaine, deux mille délégués de quarante-quatre pays. La Fédération compte demander au gouvernement soviétique *« la libération immédiate de tous les dissidents qui ont été hospitalisés sans raison »*, et particulièrement de ceux qui ont eu *« le courage de dénoncer des pratiques psychiatriques incorrectes en U.R.S.S. »*. Cette résolution sera soumise au congrès de Honolulu.

Prenant ainsi les devants, M. Babayan a tenu à souligner qu'en U.R.S.S. les malades, avant d'être internés, étaient examinés *« par six ou sept psychiatres au moins. Ce filtre médical est parfaitement en mesure de dépister des erreurs éventuelles »*. Dans le cas où *« l'internement est réclamé par un tribunal, la décision des juges*, a-t-il indiqué, *ne représente pas une sentence, mais une prescription. Enfin, la société soviétique offre de larges possibilités d'emploi pour les invalides, y compris les malades mentaux »*.

Tandis que se déroulait cette première séance sur les *« aspects éthiques de la psychiatrie »*, un groupe de dissidents soviétiques émigrés tenait une conférence de presse. M. Léonid Pliouchtch, qui fut abusivement interné à Dniepropetrovsk précisa que deux membres de la délégation soviétique, MM. Snejnevski et Georges Morozov, avaient confirmé le diagnostic d'un groupe de médecins affirmant qu'il était atteint de schizophrénie. Il raconta les longues souffrances que lui valurent les traitements injustifiés ; les psychiatres occidentaux qui l'examinèrent en janvier 1976, lorsqu'il fut expulsé d'U.R.S.S., le trouvèrent parfaitement sain d'esprit.

Manœuvres de procédure

Mme Irina Voïkhanskaïa, qui fut psychiatre à l'Institut psychiatrique de Leningrad, et vit à Londres à présent, estime, elle, que les vingt mille psychiatres soviétiques devraient protester contre les pratiques répressives qui sont le fait de quelques centaines de leurs collègues. Elle estime qu'en U.R.S.S. il y a sept cents à mille opposants politiques dans des hôpitaux psychiatriques. Elle même fut licenciée de l'hôpital de Leningrad pour avoir obtenu la libération de quatre personnes en refusant de confirmer à tort qu'elles étaient atteintes de schizophrénie.

En fait, pour l'instant, les débats techniques majeurs portant sur des thérapeutiques en pleine évolution sont quelque peu laissés de côté au profit de manœuvres de procédure entre adversaires et partisans d'une condamnation de l'usage politique de la psychiatrie en U.R.S.S., en Argentine et dans d'autres pays. Ainsi, lundi soir, l'assemblée générale du congrès a tenu une première réunion de trois heures sans aborder le problème de fond de ces assises : l'usage de la psychiatrie à des fins répressives. La séance, à laquelle n'assistaient qu'un nombre réduit de délégués, a été consacrée à des questions de procédure et au renouvellement des instances dirigeantes de l'Association mondiale de psychiatrie. Un médecin français, le professeur Pierre Pichot, de l'hôpital Sainte-Anne, de Paris, a été porté à la présidence de cette association.

Contrairement à ce que l'on avait escompté, l'assemblée générale n'a pas abordé la discussion de la « déclaration d'Hawaï », un document de deux pages, préparé par le comité exécutif de l'association, qui définit en dix points et en termes généraux les principes éthiques de la psychiatrie.

Dès l'ouverture de l'assemblée générale, les délégués soviétiques et pakistanais ont demandé l'élargissement du comité exécutif, principale instance de l'association, qui compte cinq membres. Après une longue discussion, ils n'ont pas obtenu gain de cause. Ensuite, un délégué suédois, le Dr Blomqvist, a demandé la création d'une commission permanente qui serait chargée d'élaborer un code de déontologie de la profession. Le chef de la délégation soviétique, M. Babayan, s'y est immédiatement opposé. A son avis, une telle commission n'a aucune raison d'être. Il a fait valoir que les concepts éthiques différaient de pays à pays, et qu'une telle commission se heurterait à d'innombrables obstacles de nature juridique et politique.

En marge du congrès, un délégué britannique, le Dr Sidney Bloch, de l'université d'Oxford, a déclaré que les délégations des pays anglophones se retireraient de l'Association mondiale si le congrès ne condamnait pas l'usage de la psychiatrie à des fins politiques. Les délégations anglaise et américaine ont d'ailleurs introduit des projets de motion à ce sujet.

Le congrès a, enfin, décidé la création d'une « commission internationale pour les services médicaux dans les prisons », qui sera dirigée par une gynécologue française, le Dr Solange Troisier, inspecteur médical général des prisons en France, qui représente, au congrès, le ministère des affaires étrangères. Cette commission sera apolitique et s'efforcera d'œuvrer de concert avec l'ONU pour obtenir une amélioration des soins médicaux prodigués aux prisonniers.

Enfin, de Moscou, le groupe d'étude sur l'utilisation abusive de la psychiatrie en U.R.S.S. a expédié un télégramme au congrès de Honolulu. Il demande aux congressistes *« d'intervenir pour la défense de Félix Serebrov, arrêté, le 22 août, pour avoir dénoncé l'utilisation abusive de la psychiatrie en U.R.S.S. »*. Ce télégramme, signé par Irina Kaploune et Alexandre Podrabinek, membres du groupe, a été déposé à la poste soviétique le 28 août.

Ce mercredi 31 août, à Londres, un psychiatre géorgien, M. Papiachvili, émigré à l'Occident en mai dernier, tient une conférence de presse pour faire part des abus dont il a eu à connaître en travaillant pendant trois ans dans de simples hôpitaux psychiatriques. Il adresse un appel au congrès d'Honolulu que nous publions ci-contre.

Le professeur Pierre Pichot

[Né en 1918 à La Roche-sur-Yon (Vendée), le professeur Pierre Pichot est ancien interne des hôpitaux de Paris et, depuis 1964, titulaire de la chaire de psychologie de la faculté de médecine de Paris. En 1970, il a succédé au professeur Jean Delay à la chaire de clinique des maladies mentales et de l'encéphale (U.E.R. Cochin - Port - Royal) et comme médecin chef du centre psychiatrique Sainte-Anne. Il est l'auteur de nombreux travaux de psychologie clinique et de neuro-psychiatrie.]

Le témoignage d'un médecin géorgien

Trois cas de schizophrénie imaginaire

Le psychiatre géorgien Avtandil Papiachvili, arrivé récemment d'U.R.S.S. et qui vit actuellement en Autriche avant de se rendre aux Etats-Unis, où il a obtenu le droit d'asile politique avec son épouse Eva, psychologue-clinicienne, a adressé une lettre ouverte au congrès de Honolulu. Nous en publions l'essentiel ci-dessous (1).

A partir de 1972, j'ai exercé le métier de psychiatre à l'hôpital républicain de la ville de Grozni dans la région autonome tchétchéno-ingouche dans le Caucase du Nord. Puis, pendant deux ans, j'ai travaillé à l'Institut psychiatrique de recherche scientifique Assiatiani à Tbilissi, capitale de la Géorgie, comme chercheur et comme médecin. J'ai eu à connaître de plusieurs cas d'abus de la psychiatrie et de son application en tant que moyen de régulation forcée de la conduite sociale de personnes qui, de manières différentes, avaient exprimé leur désaccord avec le régime. J'ai vu l'internement en section psychiatrique de trois patients qui n'étaient pas atteints de maladie mentale et avaient fait l'objet d'un diagnostic de schizophrénie...

Le premier d'entre eux, un mécanicien de trente-cinq ans, M. Khaev, s'était plaint à plusieurs reprises d'avoir été injustement licencié et demandait sa réintégration. Dans ce but, il fit deux voyages à Moscou pour s'adresser aux organes centraux du pouvoir. Dans ses déclarations, il liait son cas à la bureaucratie et à la corruption régnant en matière de politique intérieure en U.R.S.S. Au printemps de 1973, Khaev fut arrêté à Moscou par des collaborateurs du K.G.B. et placé à l'hôpital psychiatrique moscovite n° 7, d'où il fut ensuite transféré à la section psychiatrique de l'hôpital de Grozni. Un diagnostic de schizophrénie fut établi alors qu'il n'avait aucun symptôme de cette maladie. J'ai assisté aux conciliabules sur ce problème entre les collaborateurs du K.G.B. et M. A. I. Glinoss, chef de la section de psychiatrie.

Un diagnostic fabriqué de toutes pièces

Le deuxième patient, un architecte de quarante-neuf ans, M. Zourab Koutchava, fut amené à l'Institut de psychiatrie de Tbilissi en décembre 1973 par des collaborateurs du K.G.B. Il y fut hospitalisé parmi les malades mentaux le plus gravement atteints. Son affaire avait commencé aussi, comme la précédente, par un licenciement abusif. Comme raison à l'injustice qui lui avait été faite, M. Koutchava citait l'attitude du régime soviétique à l'égard de la pensée créatrice indépendante de l'homme en tant qu'individu. Il avait écrit un livre à ce sujet ; il y parvenait à la conclusion que le régime freine le progrès de la société. Pendant de longues années, il avait en vain tenté d'obtenir sa réintégration. En 1973, il avait envoyé son livre au Comité central du parti communiste de l'U.R.S.S., au Présidium du Soviet suprême et au conseil des ministres pour examen et publication. Ce fut le prétexte à son arrestation... Au cours d'une réunion présidée par le directeur de l'Institut, l'académicien Avlipi Zourabachvili, M. Koutchava fut déclaré schizophrène et socialement dangereux. Ce diagnostic était de toute évidence fabriqué de toutes pièces et je protestai contre cette décision. Malheureusement, mes efforts n'aidèrent en rien l'architecte. Quant à moi, les dirigeants de l'Institut me firent des reproches et des menaces.

Le troisième patient, un physicien de trente ans, M. Elidachvili, fut admis à la section des névroses de l'Institut de psychiatrie de Tbilissi au printemps de 1974. Il avait accepté de se faire hospitaliser pour examen sur le conseil d'un psychiatre. Lorsque, deux semaines plus tard, il voulut quitter cette section, il fut retenu de force et roué de coups par les gardes-malades. Dans une lettre au directeur de l'Institut, M. Elidachvili protesta contre cette hospitalisation forcée et contre la conduite brutale du personnel, annonçant qu'il allait communiquer tous ces faits à la rédaction des *Izvestia*. Pour éviter que la rédaction des *Izvestia* ne se mêle de l'affaire, et sur l'insistance du médecin principal le docteur Guivi Beguiachvili, il fut décidé d'établir un diagnostic de schizophrénie. Quand quelqu'un a fait l'objet d'un tel diagnostic, il a beau faire, on ne le prend plus nulle part pour un citoyen à part entière (...).

A l'occasion d'événements politiques tels que les élections, les fêtes du 1er mai et du 7 novembre, ou la visite de personnalités politiques occidentales, on hospitalise à Grozni et à Tbilissi certains anciens pensionnaires des instituts psychiatriques dont l'état mental ne justifie en rien une hospitalisation. L'unique motif de ces hospitalisations est la présomption que ces citoyens pourraient manifester contre la politique officielle. Et la garde renforcée est confiée alors aux nistes les plus sûrs.

En ce qui concerne les hôpitaux psychiatriques de type spécial — c'est-à-dire les prisons psychiatriques, — j'en ai souvent entendu parler par mes collègues. J'ai entendu dire que l'on y internait les opposants les plus actifs ; mais l'accès à de tels « hôpitaux » est strictement limité pour les simples psychiatres. N'y travaillent que ceux qui sont les plus loyaux, les plus fidèles au régime, et qui sont en même temps des collaborateurs du ministère de l'intérieur ou du K.G.B.

Élections et neuroleptiques en Tchécoslovaquie

De 1955 à 1977, j'ai travaillé, en Tchécoslovaquie, à l'hôpital psychiatrique de Kromeriz, puis comme assistant à la chaire de psychiatrie à la clinique de la ville de Brno. Si je n'y ai pas constaté l'utilisation du diagnostic de schizophrénie pour discréditer des opposants politiques, néanmoins certains aspects de la psychiatrie qui y est pratiquée ne peuvent être qualifiés autrement que d'abus.

Là aussi, comme en U.R.S.S., on hospitalise de force, à l'occasion d'événements politiques, certains anciens pensionnaires, à savoir des opposants politiques. Et, ces jours-là, les établissements psychiatriques sont gardés par des cordons de police. Lors des élections générales, en 1976, le droit de vote fut donné même aux malades mentaux le plus gravement atteints. Ceux d'entre eux qui étaient considérés comme « politiquement peu sûrs » furent, en revanche, privés de ce droit. Le jour des élections, les premiers reçurent une bonne dose de neuroleptiques et votèrent sous la surveillance très étroite du personnel médical. J'ai vu comment cela s'est produit à Brno.

Sur le plan de la théorie, il y a, au sein de la psychiatrie tchécoslovaque, une propagande renforcée des conceptions d'A.I. Snejnevski, chef de file de la psychiatrie soviétique. Ma femme, née Eva Doubska, qui a travaillé à Brno en tant que psychologue-clinicienne, a été aussi le témoin des abus de la psychiatrie en Tchécoslovaquie. Maintenant que nous avons obtenu le droit d'asile en Occident, il nous est possible de le proclamer ouvertement. (...)

***

En 1971, au congrès de Mexico, l'examen du problème des abus de la psychiatrie n'eut pas lieu, en raison de la protestation officielle de la délégation soviétique. Les cas d'internements abusifs n'étaient alors pas aussi nombreux qu'à présent, six ans après Mexico. Quelle sera la situation dans six ans, si, cette fois-ci encore, l'Association mondiale de psychiatrie préfère se taire, pour éviter des « frictions inutiles » ?

Permettez-moi d'exprimer l'espoir que les faits déjà cités dans certains livres, les récits des victimes et des témoins, comme les protestations publiques nombreuses contre cette forme barbare de violation des droits de l'homme, sauront retenir l'attention de votre assemblée.

(1) Les intertitres sont de la rédaction du « Monde ».

DÉFENSE

M. YVON BOURGES : « Le pouvoir égalisateur de l'atome » a fondé notre politique de défense.

Invité de France-Inter le mardi 30 août, à 13 heures, M. Yvon Bourges, ministre de la défense, a été notamment interrogé sur les discussions au sein de la gauche à propos de la force de dissuasion. Le ministre a tout d'abord fait remarquer qu'aujourd'hui *« le parti communiste se rallie à une politique de dissuasion qu'il a combattue pendant vingt ans et dont il a même dénaturé la portée »*. M. Yvon Bourges s'est, d'autre part, déclaré très frappé par le fait que M. François Mitterrand, candidat depuis 1965 aux plus hautes responsabilités nationales, n'ait pas encore fait connaître son sentiment ni celui du parti socialiste sur une question aussi importante.

Comme on lui faisait remarquer que le P.C. a justifié son « revirement » à l'égard de la force nucléaire par la faiblesse des forces conventionnelles M. Yvon Bourges a répondu qu'il s'agissait à ses yeux d'une *« justification ou d'un prétexte assez absurde »*. *« En réalité*, a-t-il ajouté, *penser que la politique d'indépendance puisse être fondée sur un armement conventionnel n'est pas réaliste. S'en tenir à cette conception, c'est, en définitive*, selon le ministre, *adhérer à la politique des alliances »*. Ce qui a fondé notre politique, a indiqué M. Bourges, c'est, au contraire, le pouvoir égalisateur de l'atome reposant sur un armement nucléaire national *« qui ne doit rien à personne »*.

M. Yvon Bourges a aussi rappelé qu'en ce qui concerne la coordination militaire entre la France et l'OTAN il n'y avait, depuis dix ans, aucun élément nouveau.

Interrogé, enfin, sur la signification qu'on pouvait donner au *« maintien en l'état de la force atomique »*, M. Bourges a souligné qu'en 1972 le programme commun avait éludé cette question. Selon le ministre, un armement de cet ordre qui ne suit pas l'évolution de ces techniques est *« vite bon à mettre à la ferraille »*, d'où la nécessité, selon lui, de consentir un effort constant du point de vue qualitatif.

ÉDUCATION

EN 1976-1977

Le nombre des étudiants boursiers a diminué

Il y avait l'an dernier 108 600 boursiers dans l'enseignement supérieur sur un total de 850 000 étudiants environ. En 1975-1976 ils étaient 113 400.

Selon le ministère de l'éducation et le secrétariat d'Etat aux universités, qui viennent de publier un ensemble de statistiques sur les boursiers pour l'année 1976-1977, 95,3 % des bourses ont été affectées aux étudiants du public, contre 4,7 % au privé. Le ministère prend en charge les bourses allouées aux élèves des classes préparatoires et à ceux des sections de techniciens supérieurs, le secrétariat d'Etat aux universités gérant les boursiers des autres établissements, soit 85,9 % de l'ensemble.

La proportion des boursiers varie selon les disciplines : elle est de 20,1 % pour le droit et les sciences économiques ; de 23,8 % pour les lettres et de 14,7 % seulement en ce qui concerne les études médicales (les étudiants en médecine, dans l'ensemble issus de milieux plus favorisés, sont donc moins nombreux à bénéficier d'une aide directe). Autre indication du niveau de vie des bénéficiaires : les académies de la région parisienne, dont la population universitaire représente plus du tiers de celle de la France, groupent près de 16 % des boursiers de l'enseignement supérieur.

Le montant des bourses a varié de 3 438 F, pour le premier échelon, à 7 334 F pour les bourses d'agrégation. Ces allocations n'ont pas été revalorisées cette année en proportion du coût de la vie : 12 % d'augmentation pour les bourses du premier échelon, et 5,5 % pour celles du troisième cycle. Plus de 40 % des bourses attribuées n'atteignent pas 5 500 francs pour l'année ; aucune n'égale le niveau du SMIC dans l'industrie (1 670 F par mois). En revanche, quatre mille huit cent cinquante-six bourses ont été supprimées cette année alors que la population étudiante est en légère augmentation.

[Ces chiffres permettent de déceler une politique de l'aide aux étudiants en contradiction avec la réforme entreprise par M. Jean-Pierre Soisson en 1974. Le secrétaire d'Etat aux universités de l'époque estimait que l'aide directe devait être augmentée en priorité, afin de réduire les inégalités. En effet, les subventions de fonctionnement aux cités et restaurants universitaires et les dégrèvement fiscaux établis sur le quotient familial — l'étudiant étant considéré comme un enfant à charge — ont pour résultat d'accentuer les inégalités.

« Les bourses ont pour but non d'améliorer les conditions de confort dans lesquelles certains étudiants poursuivent les études qu'ils auraient faites en tout état de cause, mais elles permettent à des étudiants qui en auraient été écartés par leur situation sociale d'accéder à l'enseignement supérieur », déclaraient les présidents d'université, qui dénonçaient, il y a plusieurs années déjà, les insuffisances du système des aides. Les statistiques du ministère de l'éducation montrent qu'on n'a pas entendu leurs critiques. — C.C.]

● *La polémique sur le dossier scolaire.* — M. Bertrand Schneider, secrétaire national du Centre des démocrates sociaux (C.D.S.), déclare que la création d'un dossier scolaire *« constitue un acte de bon sens et de cohérence, dont il convient de souligner l'intérêt pédagogique pour les élèves, soumis jusqu'ici au morcellement et au changement d'établissement. L'inquiétude concernant l'utilisation abusive de ce dossier scolaire n'est pas sans fondement, et les problèmes qui se posent sont de même nature que ceux concernant le carnet de santé. Nous souhaitons que le ministère de l'éducation définisse, dès maintenant, le contenu de ce dossier. Il est également nécessaire que soient précisées, en cas de violation du secret professionnel, des conditions de recours rapide, afin d'assurer une réelle protection des élèves contre des abus toujours possibles »*.

● *M. Michel Durafour, professeur associé à l'université de Dauphine.* — Un décret publié au *Journal officiel* du 31 août nomme M. Michel Durafour, ancien ministre, ancien maire de Saint-Etienne, professeur associé de gestion à l'université de Paris-IX (Dauphine). La nomination de M. Durafour avait été acceptée par le conseil restreint de l'université, le secrétariat d'Etat ayant proposé de créer un poste pour M. Durafour et d'affecter définitivement ce poste à l'université (*le Monde* du 9 juin).

● *Une épreuve facultative d'économie sociale et familiale pour les candidats au baccalauréat de technicien.* — Un décret publié au *Journal officiel* du 30 août précise qu'il s'agit d'une épreuve orale de trente minutes portant sur *« une situation de la vie quotidienne »* (pédagogie, hygiène, éducation, consommation, etc.). Le candidat aura une demi-heure pour préparer l'entretien. Il pourra utiliser les documents et les produits que le jury mettra à sa disposition. Le texte précise encore que l'épreuve *« doit permettre d'apprécier l'aptitude du candidat à réfléchir sur une situation simple (...), à organiser l'action prévue, et éventuellement à la réaliser »*.

● *Ouverture de la conférence internationale de l'éducation.* — Plus de quatre-vingt-dix pays sont représentés à la trente-sixième session de la conférence internationale de l'éducation, qui a lieu à Genève jusqu'au 8 septembre. Les travaux ont été ouverts mardi 30 août par M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'Unesco. Organisée par le Bureau international de l'éducation (B.I.E.), cette conférence traitera deux thèmes : interaction entre l'éducation et le développement ; problèmes d'information posés à l'échelon national et international par l'amélioration des systèmes d'enseignement.



A la pêche au « tout gros »

Le jeune homme et la mer

CETTE vision-là, on en gardera longtemps le souvenir : sur le pont arrière du *Tchao*, quatre hommes s'embrassaient, riaient, esquissaient un pas de danse sauvage devant le grand poisson étendu à leurs pieds. *Ils étaient comme* des enfants émerveillés, submergés de bonheur devant cette bête aux lignes si parfaites, à la peau noire et blanche, tellement tendue, à l'œil si exactement rond qu'on aurait dit un immense jouet de celluloïd. Superbe et violente émotion. Ils en *tremblaient*. Nous en tremblons encore.

Cela avait commencé une heure auparavant par ce bruit inimitable, ce crissement à *la fois* strident et mat du moulinet qui s'emballe et vous emballe le cœur. La belle musique ! Pierre Llorens, le commandant du *Tchao*, venait à peine de lancer à la mer la ligne eschée d'un maquereau vivant. Un peu comme on pêche le brochet au vif. Il tenait encore le fil, ce fil impressionnant, presque de la corde à puits, du 120/100, 60 kilos de résistance, quand brusquement une tension subite, énorme, le lui fit sauter des mains. Le thon était là, à 5 mètres à peine du bateau. Il avait saisi l'appât au fer avec la violence inouïe d'un poisson de combat. C'était la fin de la patience, le *début du plaisir et de la peur*, l'heure du combat.

Le matin même, à quai, le *Tchao*, comme les quatorze autres bateaux engagés dans ces championnats d'Europe de pêche au « tout gros », avait fait provision de sardines congelées, *40 bons kilos. On* avait embarqué aussi, non sans quelque inquiétude, « le » journaliste. Il faut comprendre : la semaine précédente, pour les championnats de France, un autre représentant de la presse, accueilli à bord, avait fait son travail allongé *pendant* sept heures sur le pont, malade à n'en plus pouvoir. « *A tel point,* précisa Pierre Llorens, vaguement ironique, *que nous avons eu peur de le perdre.* » Cette fois, pas question. Pour tout l'or du monde, on n'aurait voulu manquer pareil spectacle.

De cette pêche au « tout gros », ce « big game », le gros jeu, les uns et les autres, depuis la veille, n'avaient cessé, dithyrambiques, de dire que c'était quelque chose d'extraordinaire, de fabuleux, de merveilleux, d'inédit. Ils évoquaient un combat sans merci entre l'homme et la bête, une épreuve de force où la moindre faiblesse, la plus petite erreur, la plus insignifiante défaillance, conduisaient à l'échec. Des thons, ces grands thons rouges qui, en période de migration, courent la Méditerranée, ils faisaient un tableau apocalyptique : « *C'est un taureau, oui monsieur, un sous-marin, une bombe, un tracteur, une locomotive, un train de marchandises. Il vous perce les filets des chalutiers en rigolant. Il vous promène un bateau comme un moteur. Vous en tenez un, vous le montez après trois heures de bagarre, vous le voyez, vous vous dites, il est à moi, et vlan ! il se réoxygène, il replonge, c'est reparti pour trois heures.* »

Bon, d'accord, pensait-on. Encore des histoires de pêche et de pêcheurs, de gens qui auraient trop lu *dans le texte Hemingway ou Pierre* Clostermann. Erreur. Pour une fois, des pêcheurs n'avaient pas exagéré.

Attiré par le « broumé »

D'ailleurs, coup de chance, on allait le vérifier très vite. A 7 heures, le *Tchao*, un bien beau bateau blanc, ultra-moderne — radar, sondeur, pilote automatique, double commande, radio — puissant, deux moteurs de 350 chevaux — et tenant parfaitement la vague, prenait la mer. Après une heure de route, simple formalité, il atteignait les lieux de pêche : les fonds de 60 mètres à une trentaine de kilomètres au large. Le mouillage placé, on avait commencé immédiatement à pêcher. Partout ailleurs on chasse le thon à courre en pêchant à la traîne. Ici, dans *le golfe du Lion*, usant d'une méthode très particulière, on l'attend à l'arrêt en spéculant sur l'insatiable appétit de cette bête. Le thon doit venir au bateau en une heure, en un jour, en une semaine. Il y vient, attiré par le « broumé », *cette brume d'huile créée par les* sardines jetées une à une dans l'eau, suivant un rythme calculé. Cette chaîne d'amorçage, grâce aux courants marins, peut aller débusquer le poisson à des kilomètres. Affaire de patience autant que de savoir. Le thon ici est venu très vite. A 9 heures, Pierre Llorens jette le maquerau vivant, attaché sur l'une des trois lignes, et... Une belle panique. La panique organisée ! Il faut faire très vite. Retirer les autres lignes, larguer le mouillage, débarrasser le pont, mettre les moteurs en marche.

Le moulinet chante, chante. Philippe Llorens, le fils, un costaud, sort la canne de sa fixation et attend. Personne d'autre que lui n'a le droit de la toucher sous peine de disqualification. En catastrophe, un autre équipier, Georges Caffort, lui place autour de la taille le harnais avec son porte-canne. Philippe s'asseoit sur le fauteuil de pêche sans s'y attacher — c'est également interdit, — jambes écartées, pieds calés contre le rebord arrière du *bateau. Il* serre amplement. *La* bataille commence. Le thon, le bateau, le pêcheur se lancent dans une valse curieuse. Le *Tchao* manœuvré par son commandant tourne comme un bouchon sur la mer. Volontairement.

Il faut que le bateau reste toujours dans l'axe du poisson. Le thon, là-bas, à 300 mètres, poisson capable de nager à 70 kilomètres/heure, tire comme un sourd, en force. Un thon ne finasse pas. Il impose sa masse et sa puissance, il « sonde ».

Philippe, les jambes tremblantes sous l'effort, les bras comme tétanisés, tire lui aussi tant qu'il peut. Juste en deçà de la limite de rupture du fil qui gémit ... le vent. Les mains gantées, il « pompe » pour essayer de récupérer, mètre par mètre, le fil perdu pour surtout ne pas laisser souffler l'adversaire. Un thon est capable, si l'on se relâche un instant, de se réoxygéner en une quinzaine de secondes. Le pêcheur crie sans arrêt les ordres de manœuvre : « *Bâbord avant, vite, vite ; tribord doucement, non vite, vite. Qu'est-ce que tu fais ?* » Il engueule *le commandant. Le commandant le* calme. Le *Tchao* valse, tourne, accélère, dérive, s'arrête, repart, dans le rugissement des moteurs.

Il faut lutter non seulement contre le thon mais aussi contre le vent, les vagues qui déportent, en surveillant le mouillage et sans accélérer trop brusquement. Le poisson vient un peu puis repart, puis revient. C'est un spectacle extraordinaire. Au bout d'une cinquantaine de minutes, un cri : « *Il monte.* » Le thon est, en effet, à 3 mètres sous la surface, à gauche, légèrement déséquilibré, masse impressionnante qui nage parallèlement au bateau. Dix secondes encore, et un autre cri : « *Il blanchit.* » Il blanchit, il se rend, 5 mètres, 4 mètres, 3 mètres. C'est l'instant délicat, celui du gaffage. La moindre erreur, et le *thon passera* sous le bateau ou emballera la ligne. Six fois, au cours des championnats de France, l'équipe du *Tchao* a ramené des thons au bateau. Six fois cassées. La leçon est retenue. Le bateau avance doucement pour forcer le thon à « surfer » sur le flanc. Georges gaffe une première fois à la queue, puis une autre gaffe est placée dans le ventre et une troisième sous la tête. Philippe lâche la canne, saute à la mer et va « assurer » le thon en lui passant une corde à nœud coulant autour de la queue. C'est fini. La bête est hissée à bord. Combien ? 120, 130, 150 kilos ? 120 kilos dira ce soir la balance. « *Un petit tout gros.* » Ah bon !

Ce même jour, le *Tchao* « touchera » *deux autres fois. A 13 heures*, un *requin* bleu d'une cinquantaine de kilos et donc non homologable puisque seuls les poissons d'un quintal et plus le sont. Un bébé requin vite maîtrisé, *dix minutes* à peine, et promptement assommé avec une sorte de fureur exorciste. A 15 heures, autre chose : un espadon probablement qui, touchant comme un requin et se laissant presque monter au bateau avant de partir furieusement, trompera tout son monde... Une demi-heure de bagarre, puis la gaffe. *A 16 heures, le Tchao*, comme tous les autres bateaux, rentrera au port.

Merveilleuse journée : un thon, le bonheur ; un requin, la déception : un espadon, l'exception. Sur les autres bateaux aussi, on a touché. Beaucoup touché et beaucoup cassé, huit fois. Un seul autre thon de 131 kilos sera r.:mené au port. Les jours suivants, le *Tchao* ne fera plus rien. Vendredi, pas de pêche, mer trop forte ; samedi, un moteur en panne ; dimanche, une *mer suffisamment agitée pour faire* « chasser » le bateau sur des kilomètres.

Au soir des trois jours de pêche, quatre thons seulement avaient été pris. Le « nôtre », un de 110 kilos, une de 131 kilos et enfin un de 156 *kilos maîtrisé par le Port-aux-poules* de M. Pierre Loup, déjà champion de France. Au soir de ces championnats, un homme, M. Auguste Comte, arrière-petit-fils du philosophe, ancien pilote de ligne, un pionnier, avec d'autres, de la Grande-Motte *et enfin responsable de la Big game* fishing association du golfe du Lion, se désolait : pas assez de poisson, trop de mauvais temps. Qu'il se rassure, cet homme assez fou pour vouloir moraliser la passion de la pêche en imposant des règles strictes et assez utopiste pour s'imaginer pouvoir démocratiser la pêche au « tout gros » : on reviendra. Ne serait-ce que pour l'entendre raconter une fois encore l'histoire de ce thon *qui*, un soir de tempête, le « prit » devant la Grande-Motte, l'entraîna, son *Borgne-Fesse* — le bateau — *et lui, toute la nuit, pour* casser la ligne au large de Marseille le matin venu. Les secours en mer l'avaient cherché partout, sauf là !

PIERRE GEORGES.

Quand le livre devient fête

EXISTE-T-IL des livres morts ? Michel Philippe le croit : « Morts pour le plus grand nombre alors qu'ils sont la matière première de la culture. » *Conseiller technique et pédagogique d'éducation populaire, Michel Philippe ne se contente pas de formuler un sinistre constat. Il recherche, inventorie, lit et relit et tente de redonner la vie.*

Rien à voir toutefois avec un rat de bibliothèque. Chargé d'une mission d'études et d'action culturelle auprès de la ville de Fougères (Ille-et-Vilaine), Michel Philippe tente depuis 1975 de redonner aux vingt-neuf mille habitants de cette ville bretonne le sens de la culture. Entre autres techniques, il utilise celle qui lui est la plus chère : la technique du « livre vivant ».

L'aventure est déjà ancienne. Les premières tentatives d'utilisation d'œuvres littéraires comme support de grands jeux populaires datent de 1946. M. Jean Nazet, alors inspecteur des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, réalisait dans les Deux-Sèvres les premiers « montages dramatiques ».

Le succès vint rapidement. En 1951, la direction générale de la jeunesse et des sports instituait les premiers stages nationaux d'animateurs ruraux. Une quinzaine de conseillers techniques et pédagogiques de « livres vivants » sont formés. Les écrivains dont les œuvres furent animées (Marcel Aymé, Jules Roy, André Chamson, Maurice Genevoix, Henri Simon) témoignent de leur intérêt. En Poitou, en Berry et en Franche-Comté, cinq cent mille spectateurs participent entre 1957 et 1970 à la fête permanente de la littérature.

« Les Chouans » de la mort à la vie

Michel Philippe, pionnier du « livre vivant » n'ignore plus rien de cette technique. « Le livre n'est dit vivant, *explique-t-il,* que lorsqu'il devient le sujet d'un événement qui le distingue et donne à la matière qu'il renferme une nouvelle dimension publique. »

Le choix de l'œuvre n'est donc pas laissé au hasard. Le livre retenu aura été écrit dans la région ou traitera de la vie de ses habitants à une époque ou à une autre. Il s'insérera dans la vie publique par toute une série de fêtes, de bals, de programmes cinématographiques et théâtraux, de causeries-débats ou d'expositions qui préparent et complètent la représentation théâtrale du livre. Celle-ci sera mise en scène en dehors des lieux habituellement réservés au théâtre.

Un livre mort, les Chouans, *écrit à Fougères en 1828 par Honoré de Balzac ? Un livre vivant,* les Chouans *représentés en 1977 au château de Fougères par quelques comédiens et la population de la ville ? Depuis le 15 août et jusqu'au 15 septembre, de nombreuses manifestations soutiennent la représentation. Des expositions de livres et de documents sur le thème « Balzac et les pays de l'Ouest » ou sur le patrimoine architectural de Fougères. Des conférences-dialogues sur la chouannerie, sur l'œuvre de Balzac, son insertion dans les pays de l'Ouest. Un rallye-promenade sur les pas de Balzac en pays fougerais. Une animation de rue enfin : la complainte des Chouans mettant en scène chanteurs, comédiens et montreurs de marionnettes.*

Pour mener à bien l'entreprise, Michel Philippe a organisé un stage de formation dans toutes les disciplines que requiert le montage du livre vivant : interprétation théâtrale, étude du découpage dramatique, étude de la mise en scène, décoration (accessoires, costumes), audio-visuel (bandes-son, éclairages), animation et information de la population.

Une quarantaine de participants ont suivi le stage : des élèves comédiens, des comédiens amateurs, mais aussi des lycéens et des travailleurs fougerais qui ont passé sur place leurs vacances. La représentation des Chouans *mettra en scène une centaine d'acteurs.*

Si les rôles du Gars et de Marie de Verneuil sont tenus par des élèves comédiens, le commandant Hulot est employé de commerce à Fougères... Mise en scène : Jean Pommier, ancien pensionnaire de Jean Vilar et de la compagnie Renaud-Barrault.

Le stage de Michel Philippe a déjà été qualifié de national. De la réussite de la représentation des Chouans *dépendra en grande partie la création prochaine d'un atelier national du livre vivant à Fougères.* « Un tel atelier pourrait former une cinquantaine d'animateurs professionnels du livre vivant en deux années d'études, *explique Michel Philippe.* Il pourrait être ouvert aux bibliothécaires, aux animateurs socio-éducatifs et aux jeunes comédiens et metteurs en scène professionnels. »

Le Fonds d'intervention culturelle (FIC), qui finance l'action de Michel Philippe, est le relais de tous les ministères concernés...

ANDRÉ MEURY.

★ Représentation des *Chouans* : château de Fougères, du 2 au 5 septembre.

FEUILLETON - N° 45 — 1er SEPTEMBRE

LES ENVOÛTÉS

par Witold Gombrowicz

Maya, qui veillait près de Waltchak pendant l'absence de Hincz et de Skolinski, a essayé sans succès d'avoir une conversation avec lui. Epuisée, elle s'agenouille pour prier, mais elle est traversée par un rêve étrange. Quelqu'un la conduit dans les couloirs d'un château jusqu'à une pièce blanche dans laquelle s'agitent des spectres horribles. L'un s'approche d'elle et, avec ses doigts en forme de serres, s'étrangle devant elle. Le visage du spectre est celui du paysan Handrycz.

MAYA restait toujours dans ce même état de demi-sommeil, et, tourmentée par sa curiosité inassouvie, ne voulait pas s'en arracher, dans l'attente d'une suite à sa vision, qui éclaircirait les points demeurés obscurs.

Qui l'avait conduite dans ces couloirs ? Pourquoi lui avoir montré cette pièce, qui ne lui était pas plus inconnue d'ailleurs que le visage de Handrycz ?

Mais sous ses paupières fermées rien n'apparut, cependant qu'elle reprenait conscience du lieu et du temps et que son corps s'éveillait de sa léthargie. Elle ressentit une douleur dans ses genoux fatigués, dans ses doigts violemment contractés. Son esprit s'activa de nouveau, assailli de pensées inquiètes.

Si elle n'était pas un rêve, que signifiait cette vision ? D'où venait-elle ?... Des bribes de souvenirs ne pouvaient former un tout aussi cohérent. D'ailleurs, quels souvenirs ?... Le souterrain conduisant au château, la chambre qui lui était naguère apparue en rêve, le visage de Handrycz ? Pourquoi Handrycz, et non pas Waltchak ? Pourquoi le spectre s'étranglait-il de sa *propre main ? Oui, de sa main gauche.*

Combien n'eût-elle pas donné pour avoir auprès d'elle quelqu'un qui fût capable de l'aider à comprendre. Elle s'évertuait en vain à tenter de résoudre seule cette énigme.

La fatigue, l'épuisement nerveux, auraient pu justifier son sommeil — et le sommeil, cette vision. Mais elle n'avait pas dormi... S'agissait-il de pressentiments, en forme de vision, d'une imagination enfiévrée ?... Que fallait-il y voir ?...

« Waltchak n'était pas là ! constata-t-elle avec étonnement. Est-ce bien ou mal ?... N'était-il déjà plus là, ou bien n'avait-il rien à y faire ? »

Avant qu'elle n'eût retrouvé son calme et ne se fût persuadée du caractère chimérique de ces apparitions, elle *entendit s'approcher dans le couloir* un pas silencieux.

On venait.

« M. Kholawitski est là », dit derrière elle Mariette, d'une voix incertaine.

Maya se releva. Que voulait-il ? Devait-elle ou non le recevoir ? Il s'était peut-être passé quelque chose au château.

Il s'excusa de venir à une heure si tardive, mais il devait absolument 'ui parler.

Ses yeux brillaient fiévreusement.

« Allons dans le parc, proposa-t-elle, et tous deux se retrouvèrent parmi les arbres qui découpaient leur haute et sombre silhouette dans la nuit bleue.

— Avant tout, je voulais te dire, déclara le secrétaire d'une voix blanche, que je ne suis plus votre ennemi ni à toi ni à Waltchak. Je cède. J'ai beaucoup changé depuis hier. Tu vas tout de suite t'en convaincre. Mais je te demande de garder une discrétion absolue sur ce qui va suivre, et qui est de première importance.

— D'accord.

— Tu n'ignores pas ce qui se passe dans la vieille cuisine du château ?

— En effet.

— Ecoute bien. Personne encore ne s'était risqué à y passer la nuit et, moi non plus, je n'avais pu m'y résoudre... jusqu'à avant-hier... »

Il respira profondément.

« Maintenant, je sais tout sur cette serviette, dit-il. Je suis venu spécialement t'en avertir, car... ce qui s'y passe a une relation... avec toi. »

Elle tressaillit. Avec elle ? Cherchait-il à la tromper ? Mais comment aurait-il pu savoir ? En admettant qu'il eût même entendu parler de la maladie de Waltchak, il n'en connaissait pas l'origine, ni le rôle qu'elle y jouait.

A moins que Skolinski n'eût parlé ? Non, c'était impossible.

D'ailleurs, il suffisait de le regarder. Si Kholawitski avait jusqu'à présent l'air d'un spectre, il était aujourd'hui l'*image même de la mort.*

Elle sentait sa gorge se nouer.

« Quoi ? parvint-elle à demander. Mais il secoua la tête.

— Je ne peux te le répéter, souffla-t-il. Cela ne peut s'exprimer et... en un mot, je ne peux pas. Inutile de me poser des questions. Tout ce que j'ai à dire, c'est que cela vous concerne, toi et Waltchak... Tu dois t'y rendre toi-même et voir !

— Moi ?

— Toi, car personne d'autre ne pourra comprendre. Cela vous concerne. Dis-moi, je veux dire... est-il possible que toi... que lui...

— Quoi ?

— Rien ! Rien ! Vas-y et tu verras. Aujourd'hui même. Tout en dépend ! Sa vie, et plus que sa vie !

— Mais de quoi s'agit-il ?

— Ne pose pas de questions ! Mais, si tu n'y vas pas tout de suite, rien ne pourra le sauver ! »

Maya passa de la méfiance à l'épouvante, puis à la rage impuissante...

Elle n'osait croire Kholawitski. Elle flairait un piège. Lui, devenir leur ange gardien ! Allons donc, elle connaissait trop sa jalousie !

Mais comment savait-il tout cela ? Peut-être cherchait-il à l'attirer dans cette pièce ? Mais s'il disait vrai ?...

Ses propos obscurs et énigmatiques l'affolaient et multipliaient son incertitude.

Elle comprit qu'elle devait y aller. Tant qu'elle ne saurait pas, elle vivrait dans le doute et ne pourrait trouver un instant de paix. Elle et Waltchak seraient les esclaves de ce mystère, les esclaves du chantage que quiconque voudrait bien exercer sur eux et, pour finir, les esclaves de leurs propres délires.

Ils se craindraient l'un l'autre, ne seraient sûrs de rien. Si déjà la méfiance avait tué en eux l'amour, que serait-ce désormais, s'ils ne savaient plus qui ils étaient ?

Il fallait aller voir et se rendre compte — c'était décidément le seul moyen qu'elle avait de se sauver, elle, et lui avec.

Mais si c'était un piège ? Peut-être ne pourrait-elle pas supporter ce qu'elle verrait ?

Peut-être même n'y avait-il rien, sinon un fiancé bafoué qui tramait sa vengeance ? Il suffisait de regarder son *visage, son regard faux...*

« Peux-tu m'y conduire tout de suite ?

— Oui, tout de suite. Il est plus que temps. Peut-être demain sera-t-il déjà trop tard. »

Elle sourit.

« Vraiment ? Eh bien, allons-y. »

Elle rentra *chercher de quoi* se couvrir.

Lorsqu'elle se retrouva seule dans sa chambre, elle eut un moment de panique.

Elle appuya la tête contre le mur et sentait qu'elle allait s'évanouir.

Mais elle se reprit. La pensée qu'elle allait sauver Waltchak, qu'elle se sacrifiait pour lui, lui prêta des forces nouvelles.

« Je suis prête », dit-elle en descendant les escaliers. Kholawitski l'attendait, les yeux rivés au sol.

Ils demeurèrent silencieux tout au long du chemin.

A chaque coup de sabots du cheval, Maya devenait plus certaine que ses intentions n'étaient pas pures et qu'il préparait sa vengeance.

Mais elle en avait assez !

Elle ne pouvait plus continuer à trembler devant cette pièce, à en être dépendante, à tout ignorer et à vivre dans le brouillard.

Voir ! Et savoir enfin !

Son sort personnel lui était désormais indifférent. Elle avait trop souffert.

Maya comprit qu'il y a dans la vie des moments où l'on doit se résoudre à tout oser et à tout risquer pour sauver sa dignité d'être humain.

« Par ici », fit Kholawitski, la conduisant à travers les salles.

Il ouvrit la lourde porte ferrée et alluma sa torche :

« Voilà. »

Elle leva la tête.

C'était une pièce blanche — celle qu'elle avait vue dans ses rêves. Sur une patère, une serviette jaunie et poussiéreuse. Ah ! c'était cela ! Oui, elle *frémissait* vaguement... insensiblement...

« Bien », *dit-elle.*

Le son de sa propre voix l'étonna. Mais Kholawitski la prit par les épaules :

« Reste ici, dit-il. Assieds-toi sur le lit et attends. Maintenant, adieu. »

Il baissa la voix.

« Tu ne supporteras pas ce que tu vas voir, souffla-t-il. Tu ne le supporteras pas ! »

Et son visage se contracta en une atroce grimace de mauvais augure.

Elle voulut le repousser. Mais il la maintint de toutes ses forces sur le lit, sortit brusquement, claqua la lourde porte et tourna la clef dans la serrure.

Elle n'essaya pas *de l'ouvrir.*

La pièce était plongée dans la plus totale obscurité. Kholawitski lui dit à travers la porte :

« Je suis encore ici, mais je vais partir, je vais te laisser seule. Et alors tu verras, et, ce que tu verras, tu ne le supporteras pas ! Si, avant, tu n'es *pas devenue folle* de terreur. Bon, je pars. Je te quitte... »

Ses pas s'éloignèrent dans le silence.

(A suivre.)

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

« Tendances des années 20 » à Berlin

La géométrie, mère de la folie

L'EXPOSITION de Berlin est divisée en quatre sections présentées en des lieux différents que réunit à l'intention des visiteurs itinérants un petit autobus fort ponctuel. La première s'intitule « Du constructivisme à l'art concret », la seconde est consacrée à l'architecture (« De la cité futuriste à la cité fonctionnelle »), la troisième à Dada, la quatrième ne porte que sur la peinture, dont elle analyse le mouvement en confrontant l'apport du surréalisme à ce que les Allemands nomment la « Neue Sachlichkeit », la Nouvelle Objectivité.

Comme l'énormité du sujet impose de procéder avec méthode et discipline, nous commencerons par la première exposition, qui est d'ailleurs la plus heureusement conçue et présentée, d'autant qu'elle bénéficie de l'espace cristallin et ductile de la Nouvelle Galerie nationale de Mies van der Rohe. De quoi s'agit-il ? En gros, la période s'articulerait en trois vagues successives : le dépérissement de l'objet, l'identification de l'art à la Révolution, la récupération ou le dépassement fonctionnaliste, les créateurs se préoccupant plus de la sociabilité, de l'usage collectif des formes que de leur contenu politique. Le projet est global, porte aussi bien sur l'architecture et les arts appliqués que sur la peinture ou sur la sculpture, et le tout placé sous le signe symbolique du monument à la IIIe Internationale de Tatlin, dont la maquette accueille le visiteur à l'entrée de l'exposition, s'achève sur un charmant projet de boutique dû à Theo van Doesburg et destiné à une fleuriste d'Hyères.

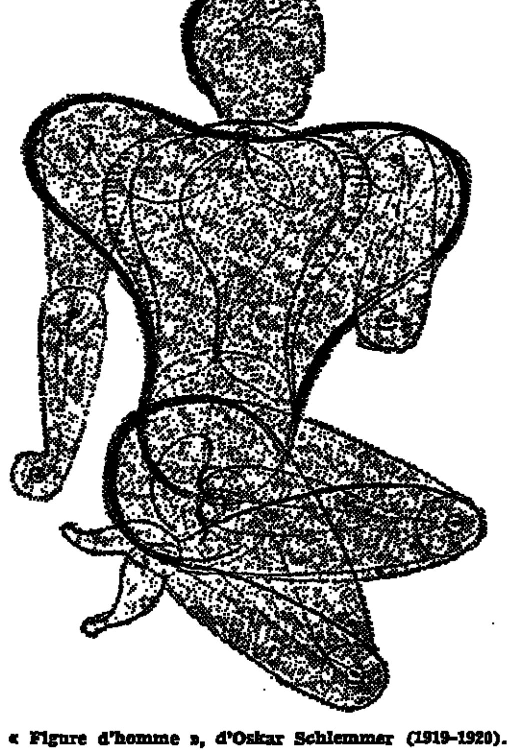
L'Europe du thé

Fleuriste ou non, on voit que le point de vue est ici assez partiel : tout l'aspect épicurien, aimable, optimisme de l'art d'après-guerre est ignoré et aucune allusion n'est faite à l'exposition des Arts décoratifs (sinon à travers les pavillons de Le Corbusier et de Mallet-Stevens), ni aux ballets russes, à Bonnard, à Laurens, ni même à Braque ou au post-cubisme, qui est tout de même une des réalités internationales de l'époque, et les deux Matisse présentés à l'exposition de peinture sont des œuvres relativement secondaires. Cela dit, à travers ce choix de l'abstraction et du constructivisme comme phénomènes de signification majeure, la démonstration est menée de main de maître grâce à un ensemble de documents souvent peu connus et de grande qualité, surtout pour les objets et tout ce qui relève de la typographie.

Les deux salles russes sont à cet égard de premier ordre : la première, qui rassemble des affiches, des photomontages, des libelles révolutionnaires, nous fait sentir le présent même de l'histoire et, dans la seconde, qui tourne autour du suprématisme avec des œuvres de Lioubow Popowa, d'Olga Rosanowa, d'Alexandre Wessnin, se détache l'étonnante figure de Lazar El Lissitzky, une des personnalités les plus originales et fécondes de nos années 20, avec Moholy-Nagy, auquel l'exposition rend, pour la première fois, il nous semble, pleinement justice.

Quant aux objets, dont la présentation est rythmée par la présence de ces étranges monuments, de ces moulins à vent d'espérance évangélique que l'époque comme la fin du dix-huitième siècle a multipliés, on n'en a jamais tant vus. On retrouve ceux qui sont le plus souvent exposés et reproduits : meubles de Le Corbusier et de Charlotte Perriand, de Marcel Breuer, de Mies van der Rohe, de Gerrit Rietveld, ceux-là au grand complet, avec une drôle de petite brouette pour enfant que l'on devrait bien éditer à nouveau, on saurait enfin quoi offrir pour Noël aux enfants de ses amis, et la lampe de l'illustre Wagenfeld voisine avec une théière de Riemerschmid et avec quantité d'autres théières, toutes presque parfaites et purifiées du moindre accident décoratif.

Nous sommes en effet dans l'Europe du Nord, qui est l'Europe du thé, et le café n'est représenté à notre exposition que par une machine à faire le moka du même Wagenfeld à l'instant cité, une forme d'ailleurs aussi dense, platonicienne et ramenée à l'essentiel que les sculptures d'Archipenko et de Brancusi, qui montent la garde dans les parages avec la certitude paisible du quadrige de la porte de Brandebourg ou des victoires ailées du Berlin néo-classique.



« Figure d'homme », d'Oskar Schlemmer (1919-1920).

Et, puisque nous en sommes à la sculpture, vous remarquerez, non loin de nos chères théières, l'étonnante figure de cet Apollon rationaliste sourd au chant du monde qu'est la tête en bronze de Rudolf Belling, et on aurait pu la rapprocher de la non moins étonnante tête en bois, accablée d'une infinie migraine métaphysique, de Raoul Haussmann. On aurait vu ainsi les deux versants de l'époque, on aurait vu que dans nos années 20 comme dans les tableaux de Chirico, l'Europe du quinzième siècle, l'Angleterre de 1800, le New-York de Chaplin, la géométrie est mère de la folie et que ce n'est pas seulement le sommeil de la raison qui enfante les monstres, le malheur, le cri des sorcières ou celui qui n'aura jamais plus de patrie.

C'est ce que nous dit encore, toujours de Belling, cette fontaine qui est comme le scalpel d'un chirurgien fou, les constructions et les reliefs de Tatlin et d'Yvan Pouni (plus tard Jean Pougny), ou le monument aux morts de mars de Gropius, ou encore le ronronnement bizarre du modulateur d'espace et de lumière de Moholy-Nagy : nous sommes partis pour un autre voyage, au bout duquel il y a un drapeau noir. Mais ne nous égarons pas. De la discipline : quand on n'a pas traversé un passage clouté à Berlin-Ouest, on ne sait pas ce que la discipline peut avoir de véritablement enivrant.

Pour en revenir à nos divines théières, à côté des objets vedettes que nous évoquions plus haut, en voici qui sont moins connus ou plus anciens : une garniture de bureau de Josef Hoffmann, dont la nostalgie décorative appartient encore à l'époque précédente (Vienne, 1910), des couverts de Van de Velde qui, exécutés à Berlin la même année, montent déjà la garde de la géométrie salvatrice et exterminatrice de l'ornement criminel, un téléphone de Jean Heiberg, « Urbino », un service de table immaculé dû à Trude Petri, une théière (encore une !) de Theodor Bogler, belles formes un peu sévères et d'accent rustique telles qu'on ne les détestait pas au Bauhaus.

Si nous insistons tant sur ces objets, c'est qu'ils ont été une des passions de l'époque, et que les créateurs les plus illustres ne mettaient alors pas moins de soin à dessiner un séchoir électrique ou un petit arrosoir d'appartement qu'à imaginer l'espace de la cité future. C'est aussi que, plus que l'architecture, déjà et peut-être hélas ! internationale, ils signifient la diversité des atmosphères sociales et des situations politiques. Quelle meilleure illustration du voyage Paris-Moscou que le contraste entre la tasse à thé (nous n'en sortirons pas) de Malevitch, aussi compacte et un peu terroriste que ses « Arkitekton », et cet écritoire de Pierre Chareau, qui fait penser à Joséphine Baker pour laquelle Adolf Loos dessinait dans les mêmes années une maison café au au lait, qui est une de ses plus spirituelles inventions Dans cette Europe hyperhygiénique et lavée des pâmoisons symbolistes, l'objet a été roi, et s'il fallait en choisir le symbole, ce pourrait être le petit ventilateur de Behrens, qui est une forme d'une incroyable délicatesse, papillon mécanique aussi séduisant et poétique que les « constructions dans l'espace » qui sont les premiers chefs-d'œuvre de Pevsner et de Gabo.

Behrens a été un des plus grands architectes de son temps et les artistes que nous venons de citer étaient eux-mêmes tous plus ou moins architectes. C'est que, dans les années 20, le projet artistique ne se sépare pas du projet architectural et du projet social. Tout le monde a mis la main à la pâte, une pâte dont la peinture a été le levain, et à partir d'œuvres de Léger, Rodchenko, Balla, Picabia, des premiers Klee, des premiers Mondrian, l'exposition montre très bien comment s'est imposé le besoin de désarticuler l'objet, de le désemboîter, de le défaire pour réfléchir sur ses composantes et réorganiser leurs rapports en fonction de leur dynamisme et de leur utilité propres.

Le catalogue nous dit : « *A peu près à la même époque, et indépendamment l'un de l'autre, Malevitch et Mondrian aboutissent à des formes autonomes que l'on peut comprendre comme un dynamisme créateur d'un monde nouveau et pur produit de l'esprit.* » Oui, et il faudrait faire le même rapprochement entre la villa Schev de Loos, les maisons de Rietveld, de Oud (représentées par de très belles maquettes), les projets décoratifs de Van Doesburg, le pavillon russe du génial Constantin Melnikov, à l'exposition des Arts décoratifs, et le système de cubes transparents, d'emboîtage rigoureux, qui est un des apports de Gropius et de ses amis.

Monsieur Ludwig

A cet égard, par leur richesse et l'intelligence des confrontations qu'elles proposent, les salles consacrées au Bauhaus, à « de Stijl », à l'aspect architectural du suprématisme, sont d'une telle qualité, que l'on ne voit pas très bien ce que pourra leur ajouter l'exposition Paris-Berlin-Moscou que l'on prépare à Beaubourg (surtout si elle est aussi mal ficelée que l'actuel *Paris-New-York*). Et il faudrait encore signaler la remarquable section consacrée au théâtre, avec le décor mobile de Lioubow Popowa pour *le Cocu magnifique*, de Cromelynck, ceux de Kandinsky, d'Alexandra Exter, de Georgi Jakoulow, pour le *Girollé-Girolla*, de Lecoq, les merveilleux ballets (qui font tout de même un peu froid dans le dos), d'Oskar Schlemmer, ou le projet de Totaltheater, conçu par Gropius en 1927, pour Erwin Piscator.

Puisque nous en étions à l'architecture, quittons la Galerie nationale, où nous avons déjà fourni des efforts énormes, d'autant qu'il faut aussi y voir la collection permanente, laquelle nous offre, en vrac et au milieu de quelques abominations dans le genre de la collection de M. Ludwig à Cologne, trois Manet admirables et un Renoir, *la Famille Bérard*, qui a l'air d'une petite scène d'intimité bourgeoise de rien du tout et qui est, en fait, un Balthus suractivé par le Douanier et satanisé par Chirico. Plus quelques Friedrich de derrière les fagots, où, d'ailleurs, ils auraient mieux fait de rester. Et paf ! Mais passons, quittons la Galerie nationale et partons nous instruire à l'exposition « *De la cité futuriste à la cité fonctionnelle* » que présente l'Académie des arts, très loin, dans les bois, là-bas.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ *Tendances des années 20. Quinzième Exposition du Conseil de l'Europe*. Berlin (Nouvelle Galerie nationale, Académie des arts, Orangerie de Charlottenburg). Jusqu'au 14 octobre.

Une semaine de films à Montréal

En remontant le Festival avec Laara Dalen

DIMANCHE soir, au bord du Saint-Laurent, le dernier film du premier Festival des films du monde, s'achève sous les applaudissements. Une histoire de chasseur d'esclaves, « El Rancheador » (dont l'Institut cubain du cinéma a achevé le montage quelques jours avant la projection), Caraïbes et impérialisme, chaleur humaine et sensibilité, Zale Dalen, vingt-huit ans, originaire de Vancouver, déplie hors du fauteuil son mètre quatre-vingt-dix, reprend son chapeau de paille orné de deux plumes de poule, lance aux visages connus son sourire timide, et s'en va. Il a présenté ici son premier long métrage, « The Skip Tracer » (l'homme que les prêteurs envoient au débiteur récalcitrant pour se faire rembourser à coup sûr intérêt et capital), dont il a écrit le scénario et dirigé la mise en scène, avec sa femme Laara pour producteur. Le public a aimé l'histoire de cet étrange percepteur que plusieurs télévisions européennes ont retenue. Le tandem et ses bobines partent maintenant pour New-York.

Samedi, toujours au milieu des pavillons de Terre des Hommes, promenade-plaidoirie avec Serge Losique, le créateur et organisateur du Festival. Losique a le verbe jubilatoire, communicatif. Il est heureux parce qu'il a gagné son pari. La preuve, les critiques de la presse anglophone du Canada, réservés les premiers jours, le remercient en de longs articles à la fin de la semaine. Ces critiques de Toronto, ou d'ailleurs, qui ne participent pas aux coteries montréalaises, ont reconnu la qualité des œuvres projetées et ont fait des comparaisons avec les festivals concurrents. Ils ne mentionnent guère le Festival de la critique québécoise (cela peut-être pour des raisons autant politiques que cinématographiques). Ils ne donnent pas cher du Festival des festivals, qui doit se tenir à Toronto du 9 au 18 septembre. Parmi leurs calculs, celui-ci : Losique a obtenu pour son festival six des neuf films intéressants produits au Canada cette année. Même étonnement chez beaucoup. Quant au nombre de personnalités qui sont venues : entre la conférence de presse de Godard, celle des frères Taviani (Padre-Padrone) et l'ombre de Chabrol, qui tourne quelque part dans Montréal, beaucoup de gens de métier se sont dérangés.

« Soyons nationaux »

Le néophyte ne sait pas très bien faire la différence entre une semaine du cinéma et un festival, et c'est peut-être là qu'elle commence. Quand le mélange de « show » et de « business » réussit. Le « show », Serge Losique sait en faire sa part. Il se brûle, il consume, il explose, dans un mélange de passion et de furieuse envie de gagner. « Un festival comme celui-là se prépare en vingt ans », dit-il. « Des festivals, j'en ai montés beaucoup » (chaque année depuis huit ans à l'université Concordia, où il est professeur). Il parle d'Henri Langlois (il l'avait aidé à créer une cinémathèque ici), qui lui a ouvert beaucoup de portes en Europe. Il est sûr de pouvoir organiser un événement international, il croit en Montréal parce que c'est le dépaysement pour les Américains comme pour les Européens, et sûrement la ville la plus attrayante du nord de l'Amérique du Nord.. Le « business » a démarré et s'accroîtra l'année prochaine, les professionnels ont conclu des accords de principe autour d'une trentaine de films, affirme-t-il. « Padre-Padrone », grand vainqueur à Cannes, n'avait pas de distributeur au Canada, c'est fait ; il a vu lui aussi ce matin la petite Laara Dalen passer avec un sourire ravi. Elle qui gère son film comme une ménagère son budget (« Non, je n'ai pas encore fait de photo couleur pour la presse. Je ne veux pas dépenser cet argent avant de savoir que cela pourra marcher »), mais qui n'avait pas encore de distributeur, venait d'en rencontrer un. Le voilà qui rêve : l'année prochaine, il y aura un palmarès. Dans ses yeux, la Croisette passe déjà entre la rue Crescent et la rue Sainte-Catherine...

« Voulons-nous être Canadiens dans nos films ou voulons-nous jouer le jeu international ? » C'est vendredi, un colloque entre professionnels sur le cinéma canadien : « Tous les arts ont aujourd'hui une dimension internationale. Sinon, nous ne travaillerions que pour un marché extrêmement réduit. » A quoi on répond : « Mais, le jour où nos films seront semblables à ceux d'Hollywood, il n'y aura plus aucune raison de les faire ici plutôt que là-bas. Soyons au contraire nationaux, comme les Italiens savent l'être. »

L'impératif de rentabilité est présent dans tous les esprits. L'un trouve scandaleux que le gouvernement n'ait pas une politique plus cohérente à l'égard de l'industrie cinématographique. Un autre réplique que si l'on passe son temps à attendre des subventions, on ne fera jamais rien : « Cessez de penser qu'Hollywood est trop fort et les Etats-Unis trop écrasants. Utilisez les acteurs et les metteurs en scène qui vivent là-bas au lieu de les rejeter parce qu'ils ont quitté le Canada. Il faut absolument faire feu de tout bois. » A la tribune, quelques-uns donnent des chiffres : « Le cinéma québécois a subi un coup d'arrêt dans les années 50 avec l'arrivée de la télévision. Il a redémarré vers 1966. A la fin des années 60, on proposait au Québec de dix à douze longs métrages par an. Avec les années 70, la production a fléchi. Il semble que la recherche d'identité qui caractérisait la période précédente avait atteint son but. Les budgets sont aujourd'hui d'environ 500 000 dollars. » D'autres, à la tribune, font remarquer que, pour le reste du Canada, à l'exception du problème d'identité qui se pose différemment, l'évolution a été sensiblement la même. On produit aujourd'hui près de trente longs métrages par an au Canada.

Mais jeudi, Zale Dalen, au cours d'un déjeuner, avait dit : « L'argent ne remplace pas l'intelligence. On peut faire des films avec des budgets modestes. Le « Skip Tracer » a coûté 145 000 dollars. Souvent les producteurs imposent d'importants budgets parce qu'ils peuvent en mettre d'autant plus dans leur poche. J'ai vu ce matin, un film canadien que j'ai trouvé extraordinaire : « One man » de Robin Spry (histoire d'un journaliste qui rompt la conspiration du silence autour de la pollution industrielle). Mais bien sûr les Etats-Unis fascinent. Il faut 750 francs pour faire l'aller-retour Vancouver-Los Angeles ; il en faut 2 000 pour un aller-retour Vancouver-Toronto. »

La bonne adresse

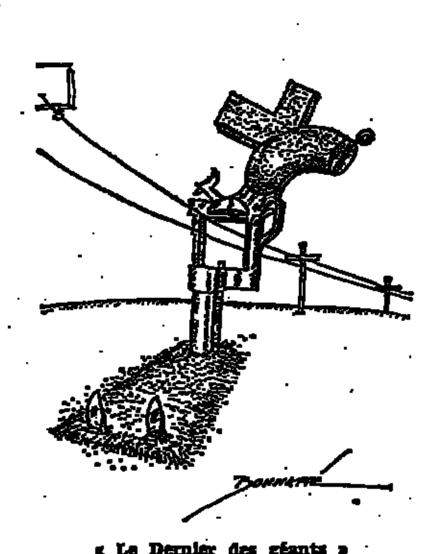
Mercredi 2 heures du matin, Maurice Bessy, l'ex-délégué du Festival de Cannes, raconte. Pour lui, le cinéma se meurt : « En quinze ans, les salles de cinéma des pays du Marché commun ont perdu les trois quarts de leur public. » Il craint que le cinéma des cinéphiles n'ait vidé les salles. Il voudrait trouver une formule, entre les « Ben Hur » d'hier et l'hermétisme d'aujourd'hui, mais personne ne paraît s'en soucier. Cela ne le décourage pas outre mesure puisqu'il a accepté d'être le délégué pour l'Europe du Festival de Montréal.

Ayant tenu les mêmes propos dans une interview au journal « le Soir », il se fera, quelques jours plus tard, énergiquement prendre à partie. Pour ceux du groupe Perspectives du cinéma français venus à Montréal — Christian Bricout (« Paradiso »), Francis Fehr (« Pauline et l'ordinateur »), René Vienet (« Chinois, encore un effort pour être révolutionnaires »), Laurent Heyneman (« la Question ») et Jacques Poitrenaud — le principal défaut de cette attitude, c'est d'avoir tort contre la vie. « Un certain cinéma se meurt, et c'est tant mieux. Le cinéma français va bien, merci beaucoup. » La suite du débat aura sans doute lieu sur les bords de la Seine.

On pourrait ainsi remonter les jours, s'arrêter à un film ou à un autre. Se pencher au hasard d'une « table ronde » sur les crises de cette industrie qui, par un privilège exorbitant, a le droit de fabriquer du rêve et, en outre, laisse rarement ceux qui en vivent dans le dénuement. On remonterait à un jeudi 18 août au soir, quand, dans un cocktail un peu sinistre, passaient des personnages qui ne savaient pas encore leur rôle. On y retrouverait la petite Laara Dalen, avec son air un peu province, plus habituée aux randonnées à moto qu'à la robe longue, ne connaissant personne et ne parlant pas le français. Elle avait son premier film à montrer pour la première fois. On lui avait dit qu'il s'agissait d'un festival. Tout compte fait, c'était la bonne adresse.

ALAIN-MARIE CARRON.

Une sélection



« Le Dernier des géants » vu par Bonnaffé.

Cinéma

CET OBSCUR OBJET DU DÉSIR
de Luis Bunuel

Une nouvelle fable socio-érotique de l'auteur de Viridiana *et de* Tristana, *librement inspirée de* la Femme et le Pantin *de Pierre Louÿs. Un homme mûr, sûr de soi comme de l'univers, découvre la passion, l'anarchie des sens et des sentiments, cependant qu'autour de lui l'ordre bourgeois explose, jusqu'au grand boum final, corrigé peu auparavant par la vision édénique d'une harmonie retrouvée : une jeune femme trame amoureusement son ouvrage dans une vitrine du passage Choiseul, à Paris.*

LE DERNIER DES GÉANTS,
de Don Siegel

Le dernier des westerns, la pérennité d'un genre que n'ont réussi à tuer ni Sergio Leone ni ses émules américains. Le vieil homme fatigué retourne à la ville pour y rencontrer son destin. Le vieil Ouest se meurt, nous sommes au tournant du siècle, et avec lui une légende. Hollywood reprend une dernière fois le flambeau, John Wayne s'avance sur la scène et dit au revoir à toute une époque.

J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE
de Jean Beaudin

Un couple, au début de ce siècle. Lui est photographe. Elle s'occupe de la maison : la mère-épouse idéale. Ensemble, un jour, ils voyagent. Un voyage plein de surprises. Libérés du joug familial, les deux époux refont connaissance. Ce film sensible et délicat d'un cinéaste québécois, présenté au Festival de Cannes, en dit plus sur la condition féminine que bien des prêches libérateurs.

UN PONT TROP LOIN
de Richard Attenborough

Inspiré du nouveau best-seller de Cornelius Ryan (l'auteur du Jour le plus long*), un épisode dramatique de la seconde guerre mondiale : le sacrifice de dix mille parachutistes anglais au nord du pont d'Arnhem, en septembre 1944, dans l'espoir de réussir une percée vers la Ruhr et d'abréger la durée de la guerre selon un plan conçu par le général Montgomery. Une reconstitution minutieuse, soutenue par une pléiade de vedettes, mais réalisée dans un esprit franchement antimilitariste. Œuvre appliquée et estimable.*

— ET AUSSI : *Omar Gatlato*, de Merzak Allouache (une comédie algérienne féroce et tendre) ; *Un flic sur le toit*, de Bo Widerberg (procès de la police suédoise) ; *la Théorie des dominos*, de Stanley Kramer (la manipulation du citoyen par des organismes occultes) ; *le Diable probablement*, de Robert Bresson (le désespoir de la jeunesse).

Théâtre

MOLLY BLOOM...

Le monologue final du roman de Joyce, « Ulysse », joué avec une distance fine et chaude par Garance curieuse comédienne formée à New-York.

... ET LE MANUSCRIT
au Lucernaire

C'est le texte théâtral « l'Hypothèse », que Robert Pinget avait écrit pour Jean Martin, rebaptisé « le Manuscrit ». Martin était l'un des créateurs de « Godot », et le texte de Pinget est proche de Beckett, quoique d'un humour plus codé. Gérard Bayle, en écrivain fantomatique se demandant pourquoi son unique manuscrit gît au fond d'un puits, est d'un dandysme fraternel.

EROSTRATE
au Théâtre Mouffetard

Une nouvelle de Sartre, histoire d'un bonhomme qui n'aime pas voir les gens mastiquer leur bifteck à table, et qui, pour cette raison, tire au revolver dans la foule, rue Delambre. Mise en scène sélective d'Yves Gourvil. Interprétation « hyper-mesquichienne » de Marianne Irzenski, Philippe Duclos, Jean-Louis Grinfeld. Du Dracula mental.

CAFÉS-THÉATRES

Aux Blancs-Manteaux, des histoires de femmes avec Pierrette Dupoyet, la Démarieuse ; *avec Evelyne Dandry et Josiane Lévêque dans* Au niveau du chou. *A la Cour des Miracles : Marianne Sergent, et aussi des hommes : Jacques Blot, et* Arnaque 77, *avec Marc Dudicourt, Jean-Paul Rampal, Marc Cassot. A la Vieille Grille, des histoires de femmes encore avec Anne-Marie Picchiarini. Et au Plateau, à 22 heures, la merveilleuse féerie cruelle et ironique de Jean Bernard Moraly,* la Nuit de noces de Cendrillon.

Musique

FESTIVAL DE BESANÇON

Strauss et Wagner au programme du concert d'ouverture du XXXe Festival, avec Montserrat Caballe, sous la direction d'Alain Lombard (vendredi 2 septembre). Outre le traditionnel concours des jeunes chefs d'orchestre, le Festival propose une grande messe grégorienne à Montbenoît (le 4), l'intégrale des quatuors de Beethoven par les Parrenin ; Messiaen et Xénakis par l'ensemble 2e2m (le 13), etc. Jusqu'au 18 septembre pour le public régional et les vacanciers de la dernière heure. (Rens. 81-87-21-74).

« CORO » DE BERIO
au Théâtre de la Ville

Créée l'an dernier au Festival de Donaueschingen, cette grande fresque pour voix et instruments sur un poème de Pablo Neruda renoue avec le chant populaire ou, plutôt, avec ses structures particulières car il n'y a pas de citations textuelles. Insistant sur l'aspect « vertical » de Coro, *le compositeur y voit* « un paysage générateur de figures musicales qui s'inscrivent comme des graffitis sur le mur harmonique de la cité ». *Chœur et orchestre de Radio-Cologne seront dirigés par Luciano Berio. (Samedi 3 septembre, à 20 h. 30. Tél. 633-61-77. Transmis en direct sur France-Musique.)*

PIANO-RENCONTRE
avec Claude Helffer

Le lundi 5 septembre et le mardi 7 (Faculté de droit, à 18 h. 30), Claude Helffer analysera Scriabine, Debussy, Beethoven, Brahms, Xénakis avec cette clarté passionnée et cette probité artistique qui font de lui un des rares artistes pour lesquels expliquer la musique et la jouer ne sont que deux aspects d'une même démarche. A 20 h. 30, les deux mêmes soirs, il reprend intégralement les œuvres présentées.

— ET AUSSI : *Concert de clavecin*, jeudi 1er septembre, à 20 h. 30, à l'église des Billettes : Gustav Leonhardt, interprète des œuvres de Bach : *Sonades et Cantades*, vendredi 2 septembre, à 20 heures, au cloître des Billettes, par un ensemble d'instruments anciens (Carissimi, Schütz, Vivaldi, Frescobaldi). Tél. : 272-38-79. Le même jour, mais à 20 h. 45, à l'Orangerie de Sceaux, la Maîtrise Gabriel Fauré chante, entre autres, *A Ceremony of Carols* de Britten (tél. 661-06-71, poste 96, vendredi de 9 à 12 heures et de 15 à 18 heures). Festival Jean-Sébastien Bach, à Aussillon, Castres, Gaillac, Mazamet, Saint-Pons et Sorèze, du 3 au 17 septembre, avec l'Ensemble vocal de Toulouse, l'orchestre J.-F. Paillard et des solistes réputés. On jouera aussi Vivaldi (Rens. 63-61-27-07). Gyorgy Cziffra joue Chopin et Liszt à Guebwiller le samedi 3, à 20 h. 45 (tél. 89-76-10-63).

Expositions

TENDANCES DES ANNÉES 20
à Berlin

— Lire notre article page 9.

CLAES OLDENBURG...

Deux cent vingt-six numéros pour une rétrospective des dessins, aquarelles et estampes du plus démystificateur des pop'artistes américains, bien connu pour ses sculptures coloriées, en plâtre et en vinyl, d'objets gourmands : hot dogs, sandwiches, côtelettes... grandeur Gargantua.

...ET LE TATOUAGE
au Centre Georges-Pompidou

Rituel, jeu ou affirmation de soi, le tatouage se pratique sous toutes les latitudes, dans tous les types de société, depuis toujours. Le Centre de création industrielle rend compte de ce phénomène en une exposition qui évoque aussi bien la tradition japonaise que le folklore pénitenciaire.

WILLEM DE KOONING
à Grenoble

Autour de cinq tableaux récents, un ensemble de sculptures datées de 1969, 1972, 1973 et des lithographies. Pour découvrir comment un des grands peintres américains de l'« action painting » peut, en sculptant, rester peintre, expressionniste, gestuel et, plus que jamais, fidèle à sa passion pour la figure humaine.

MAXIMILIEN LUCE
à Albi

Un peintre qui mérite d'être mieux connu, tant par la qualité plastique de son œuvre que par la générosité de ses thèmes. Maximilien Luce ne fut pas seulement ce néo-impressionniste aux paysages lumineux brossés en pointillés, mais aussi un artiste « engagé », attaché à peindre le monde paysan et le monde du travail ; le seul aussi à avoir donné une vision picturale de la Commune.

BISSIÈRE
aux Sables-d'Olonne

La production d'après-guerre d'un peintre qui, dans sa retraite provinciale à partir de 1938, et jusqu'à sa mort en 1964, a trouvé l'occasion d'épanouir complètement son style. Bissière, par sa peinture indépendante, naturellement « abstraite », qui procède d'une démarche intérieure, presque d'une force instinctive — il peint « comme un pommier fait ses pommes », *— est de ceux qui ont largement contribué à l'évolution de la peinture dans les années 50.*

SINGIER
à Arles

Une trentaine de toiles récentes en hommage à un peintre de la génération abstraite d'après-guerre, dont les « paysages » nébuleux, veinurés et tachetés sont évocateurs, toujours, d'un milieu liquide mouvant, secrètement habité.

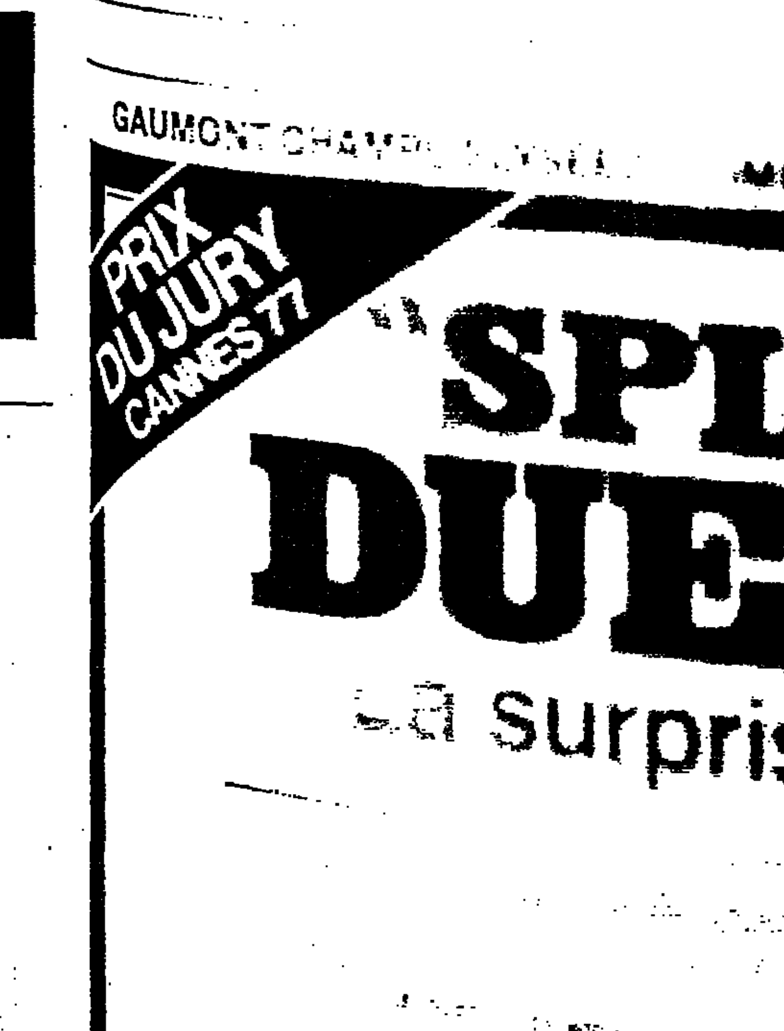
— ET AUSSI : *Klee*, à Saint-Paul-de-Vence (un panorama de deux cent cinquante peintures et dessins) ; *Chagall*, à Nice (les œuvres récentes : rêveries poétiques sur des thèmes bibliques) ; *Dufy*, aux Ponchettes de Nice (peintures pour le soleil du Midi) et au Havre (dans sa ville natale) ; *Fernand Léger*, à Montauban (une soixantaine de peintures, gouaches, aquarelles et dessins d'un constructeur) ; *Alan Shield*, à Strasbourg (toiles non tendues, couleurs raffinées, agrémentées de piqûres et de broderies, d'un jeune artiste américain) ; *Folon*, chez Alphone Chane, à Vence (Aquarelles et gravures récentes pour séjourner dans le monde poétique d'un dessinateur bien connu) ; *Miro*, à Cerêt (la moisson des dix dernières années).











DES… CTACLES

Ciné…

Les festivals

CLASSIQUES DU FILM NOIR (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Mer. : l'Affaire Al Capone ; J. : la Maison de bambou ; V. : les Sept Voleurs ; S. : Chinatown ; D. : l'Arnaqueur ; L. : les Inconnus dans la ville ; Mar. : En quatrième vitesse.

H. BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Mer., J. : Bas les masques ; V., S. : la Femme à abattre ; D., L. : Passage to Marseille ; Mar. : le Trésor de la Sierra Madre.

W. ALLEN (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) : Jours pairs : Bananas ; Jours impairs : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe...

STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : Mer. : Histoire d'aimer ; J. : le Bus en folie ; V. : En route pour la gloire ; S. : l'Or se barre ; D. et Mar. (sauf à 21 h. 30) : L'homme qui aimait les femmes ; Mar. à 21 h. 30 : Avant-première.

COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) ; Mar., Mer. : Roberta ; J. : Broadway Melody ; V. : Born to dance ; S. : Dancing Lady ; D. : Banana Split ; L. : Ziegfeld Follies.

PANORAMA DU CINEMA FRANÇAIS : La Pagode, 7e (705-12-15) : Mer. : Boudu sauvé des eaux ; J. : Sous les toits de Paris ; V. : A nous la liberté ; S. : Drôle de drame ; D. : Lola Montes ; L. : les Enfants du paradis ; Mar. : la Règle du jeu.

I. BERGMAN (v.o.) : Le Racine, 6e (633-43-71) Mer. : la Source ; J. : le Visage ; V. : Persona ; S. : Sourires d'une nuit d'été ; D. : le Septième Sceau ; L. : le Silence ; Mar. : A travers le miroir.

HOMMAGE A GLENDA JACKSON (v.o.) : le Ranelagh, 16e (288-64-44). En alternance : Hedda, A Touch of Class, Un dimanche comme les autres, Love.

EROTISME ART ET ESSAI (v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), I. : 12 h. 15 : Je, tu, il, elle ; 14 h. : Johan ; 15 h. 30 : Sweet Movie ; 17 h. 15 : Dehors, dedans ; 18 h. 45 : Maîtresse ; 20 h. 45 : le Jeu avec le feu. — II. : 14 h. 30, 15 h. 45 : le Regard ; 17 h. : Sweet Love.

ETRANGE (v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99) : 22 h. : Solaris ; 22 h. 30 : la Nuit des morts-vivants.

P. PASOLINI (v.o) : Studio des Acacias, 17e (754-97-83) . 14 h. : le Decameron ; 16 h. : les Contes de Canterbury ; 20 h. : Satyricon ; 22 h. : les Mille et Une Nuits.

M. FERRERI : Palais des arts, 3e (272-68-98) : Mer., S., L. : la Grande Bouffe ; J., V., D., Mar. : la Dernière Femme.

L'AMERIQUE SANS ILLUSION (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), Mer. : Le cœur est un chasseur solitaire ; J. : Fat City ; V. : Reflets dans un œil d'or ; S. : Délivrance ; D. : Miracle en Alabama ; L., Mar. : Macadam à deux voies.

MARX BROTHERS (v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13), Mer., S. : Plumes de cheval ; J., D. : Une nuit à Casablanca ; V., L. : Animal Crackers ; Mar. : la Pêche au trésor.

CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14). — I. 11 h. 50 (sf D.) : la Grande Bouffe ; 14 h. : les Valseuses ; 16 h. 10 : Vol au-dessus d'un nid de coucou ; 18 h. 20 : l'Epouvantail ; 20 h. 30 : Dersou Ouzala ; 23 h. : Love. V. et S., à 1 h. : Cabaret. — II. 12 h. (sf D.) : Satyricon ; 14 h. 10, 22 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 16 h. 20 : Cria Cuervos ; 18 h. 10 : Taxi Drivers ; 20 h. 20 : Music Lovers (V. et S. + 0 h. 45).

POLANSKI (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), 13 h. 45 : Macbeth ; 16 h. : Répulsion ; 18 h., 0 h. 30 : le Bal des vampires ; 20 h. : Chinatown ; 22 h. 15 : le Locataire.

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50), I. : 13 h. : Pink Floyd à Pompéi ; 14 h. : Jour de fête ; 15 h. 45 : Amarcord ; 17 h. 45 (V. et S. + 24 h.) : Carrie ; 19 h. 45 : Dersou Ouzala ; 22 h. : Délivrance. — II. : 13 h. : Jeremiah Johnson ; 14 h. 45 : 1900 (première partie) ; 17 h. 30 1900 (deuxième partie) ; 20 h. 15 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; V. et S., à 24 h. : Zardoz.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : le Maestro.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : les Naufragés du 747, Plus ça va moins ça va, Mon nom est personne.

LA CELLE SAINT-CLOUD, Elysée-II (969-69-56) : 13 Femmes pour Casanova, S.S. Représailles.

LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) : Monsieur Papa, Donald et Dingo au Far-West, 13 Femmes pour Casanova, Une étoile est née, les Naufragés du 747.

MANTES, Domino (092 - 04 - 05) : Comme la lune, Un pont trop loin, le Passé simple.

LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : Donald et Dingo au Far-West, le Continent oublié ; Club X et Y (474-94-46) : le Bison blanc, Black sunday.

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : le Bison blanc, l'Homme pressé, Monsieur Papa, Lucky Luke.

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (963-04-08) : Comme la lune, les Naufragés du 747.

VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : le Passé simple, Un pont trop loin, Monsieur Papa, Comme la lune.

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : le Passé simple, le Continent oublié, Plus ça va moins ça va, le Bison blanc, Un pont trop loin, Comme la lune. — 2 L (950-55-55) : Cet obscur objet du désir.

LE VESINET, CAL (976-32-75) : la Castagne, Cousin cousine.

ESSONNE (91)

BUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (909-50-82) : Plus ça va moins ça va ; le Bison blanc ; Robin des Bois ; la Théorie des dominos.

BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : Plus çà va moins ça va ; le Bison blanc ; les Naufragés du 747 ; Donald et Dingo au Far-West.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : le Passé simple ; Monsieur Papa ; l'Homme pressé ; Donald et Dingo au Far-West ; Un pont trop loin.

GRIGNY, France (906-49-96) : L'or se barre ; Treize femmes pour Casanova.

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, les Perray (016-07-36) : le Casse-Cou ; Panique en plein ciel ; Black Sunday ; Oscar.

VIRY - CHATILLON, Calypso (921-85-72) : l'Emmerdeur.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Un pont trop loin ; Donald et Dingo au Far-West ; Un bourgeois tout petit, petit.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Un taxi mauve ; le Pirate des Caraïbes.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Danger planétaire.

NEUILLY, le Village (722-83-05) : le Bison blanc.

RUEIL, Artel (749-48-25) : Un pont trop loin ; le Passé simple. Studios (749-19-47) : Robin des Bois ; Rage ; Orange mécanique.

VAUCRESSON, Normandy (970-28-80) : Lucky Luke ; la Dentellière ; Macadam Cow-Boy.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) ; le Passé simple ; les Naufragés du 747 ; Une étoile est née ; Swastika. Prado : le Fantôme de Barbe-Noire ; le Graphique de Boscop.

BOBIGNY, Centre commercial (844-69-70) : la Dentellière ; le Fantôme de Barbe-Noire ; Good Bye, Bruce Lee.

DRANCY, Trianon (284-00-10) : Me., J., D. en soirée : Suspiria ; V., S., D. en mat., le Dernier Baiser.

EPINAY-SUR-SEINE, Epicentre (243-89-50) : Dona Flor et ses deux maris ; Monsieur Papa ; Frankenstein Junior.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : l'Homme pressé ; Dona Flor et ses deux maris ; Mon nom est Personne.

MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : ...Comme la lune ; Une étoile est née ; le Bison blanc.

PANTIN, Carrefour (843-38-02) : les Naufragés du 747 ; ...Comme la lune ; Treize femmes pour Casanova ; le Bison Blanc ; le Continent oublié.

ROSNY, Artel (876-11-31) : le Bison blanc ; Plus ça va, moins ça va ; ...Comme la lune ; Treize femmes pour Cassnova ; l'Homme pressé ; le Continent oublié.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, La Pléiade (253 - 13 - 56) : Jambon d'Ardenne.

CHAMPIGNY, Multiciné (706-03-04) : Un pont trop loin ; Donald et Dingo au Far-West ; Monsieur Papa ; Un bourgeois tout petit petit ; le Passé simple.

CRETEIL, Artel (898-92-84) : Treize femmes pour Casanova ; Plus ça va moins ça va ; Comme la lune ; l'Homme pressé ; le Continent oublié ; le Casse-cou.

LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Plus ça va, moins ça va ; Une étoile est née ; le Bison blanc.

LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : les Naufragés du 747.

MAISONS-ALFORT, Club (207-71-70) : l'Homme pressé ; le Passé simple ; les Valseuses.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Cet obscur objet du désir ; Comme la lune ; le Bison blanc ; Une étoile est née. — Port : Plus ça va moins ça va.

ORLY, Paramount (726-21-69) : le Bison blanc ; SS représailles.

THIAIS, Belle Epine (686-37-90) : Un pont trop loin ; Monsieur Papa ; Un bourgeois tout petit petit ; Donald et Dingo au Far-West.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (922-09-54) : Une étoile est née ; le Bison blanc ; les Naufragés du 747.

VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02), J., V., S., Ma. : Un flic sur le toit.

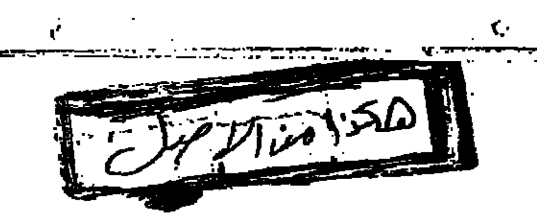
VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (961-00-07) : Plus ça va moins ça va ; le Continent oublié ; Comme la lune ; Treize femmes pour Casanova ; le Passé simple ; l'Homme pressé. — Gamma (961-00-03) : le Bison blanc ; Monsieur Papa ; Une étoile est née ; les Naufragés du 747.

CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Un pont trop loin ; Donald et Dingo au Far-West ; Monsieur Papa ; Comme la lune.

ENGHIEN, Le Français (417-00-44) : le Passé simple ; Cet obscur objet du désir ; Un pont trop loin ; Plus ça va moins ça va ; Donald et Dingo au Far-West. — Le Marly : Un bourgeois tout petit petit. — Hollywood : les Naufragés du 747.

SARCELLES, Les Flanades (990-14-33) : Monsieur Papa ; Comme la lune ; le Continent oublié ; le Bison blanc ; Donald et Dingo au Far-West.



LE MONDE DES SPECTACLES

Cinema

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 13 h. et 24 h.
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 18 h. 30.
BEN ET BENEDICT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Acacias, 17e (754-97-83), à 18 h.
HESTER STREET (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 20 (sf D.).
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
NEWS FROM HOME (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e, à 12 h. et 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.
TRISTANA (Esp.-It., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).

Les exclusivités en province

AIX-EN-PROVENCE. — Le Casse-Cou : Mercœur (26-04-06) ; Dona Flor et ses deux maris : Cézanne (26-04-06) ; la Fiancée du Pirate : Cézanne ; Jonathan Livingstone le Goeland : Cézanne ; King-Kong s'est échappé : Cinévog ; Lâche-moi les baskets : Paris (26-04-06) ; le Passé simple : Cézanne ; le Pays bleu : Cézanne ; Un pont trop loin : Cézanne.

BORDEAUX. — Le Bison blanc : Français (52-69-47) ; le Casse-cou : Ariel (44-31-17) ; le Continent oublié : Ariel, les Dix Commandements : Ariel ; Dona Flor et ses deux maris : Marivaux (48-43-14) ; Donald et Dingo au Far-West : Club (52-24-17) ; les Fougères bleues : Ariel ; l'Homme pressé : Gaumont (44-13-38) ; l'Ile du docteur Moreau : Ariel ; la Jeune Lady Chatterley : Français ; le Jour de gloire : Français ; le Maestro : Marivaux ; Monsieur Papa : Gaumont ; More : Marivaux ; le Passé simple : Gaumont ; Treize femmes pour Casanova : Français ; Un pont trop loin : Gaumont ; Un taxi mauve : Français.

GRENOBLE. — American Graffiti : Paris (44-05-27) ; le Bison blanc : Royal (96-33-33), Grand-Place (09-67-10) ; Black Sunday : Gaumont (44-16-45) ; Cet obscur objet du désir : Stendhal (96-34-14) ; le Continent oublié : Grand-Place ; Cosa Nostra : Paris ; Donald et Dingo au Far-West : Gaumont ; l'Ile sur le toit du monde : Stendhal ; l'Homme pressé : Paris ; More : Gaumont ; Monsieur Papa : Gaumont ; l'Ombre d'un tueur : Stendhal ; le Passé simple : Gaumont ; Plus ça va, moins ça va : Eden (44-06-72). Grand-Place ; Treize femmes pour Casanova : Grand-Place ; Un pont trop loin : Gaumont ; les Valseuses : Grand-Place.

LILLE. — Le Casse-cou : Concorde (57-22-05) ; la Dentellière : Pathé (57-32-71) ; Donald et Dingo au Far-West : Métropole (51-21-12) ; Frankenstein Junior : Métropole ; l'Homme pressé : Métropole, Capitole (54-78-46) ; l'Ile du docteur Moreau : Ariel ; Jeremiah Johnson : Ariel ; les Naufragés du 747 : Ariel ; le Maestro : Pathé ; Papillon : Pathé ; Plus ça va, moins ça va : Cinéac (55-02-01), Concorde ; Une femme à sa fenêtre : Splendid (56-46-16) ; Un pont trop loin : Rit'z (55-23-57) ; Un taxi mauve : Ariel ; les Valseuses : Kinopanorama (54-78-46).

LYON. — Alice dans les villes : *C.N.P.-Lyon (27-26-25) ; Alice ou la* dernière fugue : Cinématographe (37-24-84) ; Black Sunday : Tivoli (37-33-25) ; le Bison blanc : U.G.C.-Scala (42-15-41) ; U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; U.G.C.-Part-Dieu (62-68-34) ; Buster s'en va-t-en guerre : C.N.P.-Lyon ; Butch Cassidy et le Kid : Cinématographe ; le Casse-cou : U.G.C.-Scala ; Cet obscur objet du désir : Duo (37-05-55), U.G.C.-Concorde, U.G.C.-Part-Dieu ; Cousin-cousine : Ambiance (28-14-84) ; le Continent oublié . U.G.C.-Scala, U.G.C.-Part-Dieu ; la Dentellière : Pathé (42-61-03) ; la Dernière Folie de Mel Brooks : Tivoli ; le Dernier Nabab : C.N.P.-Villeurbanne (68-23-07) ; le Dernier des géants : Tivoli ; Donald et Dingo au Far-West : Comœdia (48-58-98), Pathé ; le Fantôme de Barbe-Noire : U.G.C.-Part-Dieu ; Festival Woody Allen : C.N.P.-Lyon ; le Graphique de Boscop : C.N.P.-Lyon ; l'Homme qui aimait les femmes : C.N.P.-Villeurbanne ; l'Homme pressé : Comœdia, Pathé ; l'Ile du docteur Moreau : U.G.C.-Scala ; Monsieur Papa : Tivoli, Comœdia ; More : Bellecour (37-09-05) ; l'Ombre d'un tueur : U.G.C.-Scala ; Pain et chocolat : C.N.P.-Grolée (37-38-87) ; le Passé simple : Royal (37-31-49) ; Plus ça va moins ça va : U.G.C.-Concorde, U.G.C.-Part-Dieu, Paramount (42-01-53) ; Rapt à l'italienne : C.N.P.-Lyon ; Soleil vert : les Gémeaux ; 13 Femmes pour Casanova : U.G.C.-Concorde, U.G.C.-Part-Dieu, Paramount ; Un taxi mauve : U.G.C.-Concorde ; Un pont trop loin : Palais des congrès (24-15-83), Pathé ; les Vacances de Monsieur Hulot : C.N.P.-Grolée ; Vol à la tire : C.N.P.-Lyon ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Cinématographe.

MARSEILLE. — L'Aile ou la Cuisse : César (37-12-80) ; le Bison blanc : Odéon (48-35-16) Majestic (33-38-32) ; Black Sunday : Pathé (48-14-45), Chambord (77-15-24) ; le Casse-Cou : Capitole (48-27-64) ; Cet obscur objet du désir : Ariel (33-11-65) ; le Continent oublié : Capitole, Ariel ; le Dernier des géants : Paris (33-15-29) ; Dona Flor et ses deux maris : Paris ; Donald et Dingo au Far-West : Rex (33-82-57), K7 (48-42-79) ; Emmanuelle : César ; Frankenstein Junior : Pathé ; Harold et Maude : Chambord ; L'homme qui venait d'ailleurs : Chambord ; l'Ile du Docteur Moreau : Capitole ; Il était une fois dans l'Ouest : Pathé ; Jo : Capitole ; Love Story : Capitole ; More : Paris ; les Naufragés du 717 : Ariel, Capitole ; la Nuit de Saint-Germain-des-Prés : Pathé ; l'Ombre d'un tueur : Capitole ; Orange mécanique : César ; le Passé simple : Rex, Pathé ; Plus ça va, moins ça va : Odéon, K7, Hollywood (33-74-93) ; Sinbad et l'œil du tigre : Pathé ; Un pont trop loin : Rex, Pathé ; Un taxi mauve : Hollywood.

MONTPELLIER. — Black Sunday : Gaumont (72-48-15) ; la Dentellière : Capitole (58-44-74) ; le Dernier des géants : Gaumont ; le Dernier Dinosaure : Palace ; Fantasia : Royal (58-04-03) ; Monsieur papa : Gaumont ; More : Gaumont ; les Naufragés du 747 : Pathé (58-43-87) ; l'Ombre d'un tueur : Royal ; le Passé simple : Gaumont ; le Retour de la panthère rose : Royal ; Sinbad et l'œil du tigre : Gaumont ; Un pont trop loin : Gaumont, Capitole.

NANCY. — A nous les petites Anglaises : Rio (32-80-95) ; le Casse-cou : Rio ; Cet obscur objet du désir : Rio ; Donald et Dingo au Far-West : Gaumont (24-56-83) ; Harold et Maude : Caméo 40-35-68) ; l'Homme pressé : Gaumont ; Inframan : Rio ; le Jour le plus long : Paramount (24-53-37) ; Monsieur papa : Gaumont ; l'Ombre d'un tueur : Rio ; le Passé simple : Gaumont ; Plus ça va, moins ça va : Paramount.

NANTES. — A nous les petites Anglaises : Apollo (71-03-56) ; le Bison blanc : Katorza (73-10-23) ; le Casse-Cou : Apollo ; Cet obscur objet du désir : Apollo ; le Châtiment : Racine (71-32-19) ; le Dernier des géants : Colisée (71-79-03) ; Donald et Dingo au Far-West : Gaumont (71-06-93) ; l'Homme pressé : Gaumont ; l'Ile du docteur Moreau : Apollo ; le Maestro : Gaumont.

NICE. — Black Sunday : Gaumont (88-39-88) (sous réserves) ; Cet obscur objet du désir : Forum (88-50-80) ; le Continent oublié : Variétés (87-74-97) ; la Dentellière : Méliès (55-37-27) ; Délivrance : Rio (85-86-95) ; Donald et Dingo au Far-West : Balzac (85-18-34), Concorde (88-39-88) ; Little big man : Rio ; Monsieur Papa : Gaumont (sous réserves) ; More : Mercury (55-32-31) ; les Naufrages du 747 : Variétés, Rialto (88-08-41) ; Plus ça va, moins ça va : Paramount (87-71-60), Escurial (88-10-12) ; Providence : Méliès ; Salo : Rio 2000 ; Treize femmes pour Casanova : Paramount ; Un pont trop loin : Gaumont ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Méliès.

RENNES. — Le Bison blanc : Bretagne (30-58-33) ; Black Sunday : Zem (30-09-85) ; Cet obscur objet du désir : Club (30-86-20) ; le Dernier Dinosaure : Ariel (79-00-58) ; Donald et Dingo au Far-West : Paris (30-25-55) ; l'Homme pressé : Ariel ; l'Ile du docteur Moreau : Ariel ; Plus ça va, moins ça va : Club ; Un pont trop loin : Ariel

ROUEN. — Cet obscur objet du désir : Club (30-86-20) ; Donald et Dingo au Far-West : Gaumont (71-84-98) ; Frankenstein Junior : Eden (71-24-00) ; les Grandes Vacances : Eden ; l'Homme pressé : Gaumont ; L'homme qui venait d'ailleurs : Club ; l'Ile du docteur Moreau : Club ; Moi, Pierre Rivière... : France (71-41-98) (jusqu'à vend.) ; les Naufragés du 747 : Club ; Plus ça va, moins ça va : Eden (71-24-00) ; les Grandes Vacances. Un pont trop loin : Gaumont ; les Valseuses : Eden.

SAINT-ETIENNE. — Black Sunday : Gaumont (32-39-65) ; le Bus en folie : Eden (32-68-79) ; le Continent oublié : Eden ; la Dernière Folie de Mel Brooks : Gaumont ; Festival Bronson : Gaumont ; l'Homme pressé : Gaumont ; la *Griffe* et la Dent : C.N.P.-Lux (32-40-49) ; l'Ile du docteur Moreau : Eden ; la Jeune Lady Chatterley : Eden ; le Juge Fayard, dit le Shériff : le Royal (32-48-88) ; Monsieur Papa : Gaumont ; More : Gaumont ; le Passé simple : Gaumont ; Plus ça va, moins ça va : Eden (32-78-79) ; Pour une poignée de dollars : Méliès (32-63-47) ; Transamerica Express : Lux-C.N.P. ; Un pont trop loin : Eden, Gaumont ; les Valseuses : Méliès.

STRASBOURG. — Black Sunday : Ritz *(32-45-51) ; le Casse-Cou* : Capitole (32-13-32) ; le Continent oublié : Capitole ; Donald et Dingo au Far-West : Arcades (32-45-28) ; Emmanuelle : Ritz ; L'or se barre : Ritz ; l'Homme pressé : Vox (32-15-11) ; MASH : Alpha (33-10-45), jusqu'au 2 ; l'Ombre d'un tueur : Capitole ; le Passé simple : Ritz ; Tous en scène : Alpha, du 4 au 6 ; Un pont trop loin : Capitole, ABC (32-17-86).

TOULON. — American Graffiti : Raimu (92-21-42) ; L'aventure, c'est l'aventure : Strasbourg (92-20-30) ; Borsalino : Ariel (93-52-22) ; le Casse-Cou : Ariel ; Cet obscur objet du désir : Ariel ; le Continent oublié : Ariel ; Donald et Dingo au Far-West : Gaumont (92-00-17) ; l'Homme pressé : Gaumont ; L'homme qui venait d'ailleurs : Raimu ; More : Gaumont ; les Naufragés du 747 : Ariel ; Rage : Ariel ; Trois femmes : Raimu ; Un pont trop loin : Gaumont.

TOULOUSE. — Le Bison blanc : Trianon (62-87-84) ; Black Sunday : Gaumont (21-49-58) ; le Casse-Cou : Variétés (21-78-71) ; Cet obscur objet du désir : Nouveautés (22-58-23) ; le Continent oublié : Variétés ; Cosa Nostra : Nouveautés ; la Dentellière : Ariel (08-07-14) ; le Dernier Tango à Paris : Rex (21-86-45) ; Donald et Dingo au Far-West : Rio (21-22-11) ; Elisa Vida Mia : ABC (21-57-55) ; Frankenstein Junior : Nouveautés ; Frissons d'angoisse : Américains (61-21-94) ; l'Homme pressé : Nouveautés ; la Guerre des boutons : Ariel ; Jonathan Livingstone le Goëland : ABC ; Juliette et l'air du temps : ABC ; Little Big Man : Nouveautés ; Love Story : Ariel ; Macadam Cow-Boy : Variétés (21-78-71) ; Mme Claude : Gaumont ; M. Papa : Gaumont ; More : Nouveautés ; les Mille et une nuits : ABC ; l'Ombre d'un tueur : Variétés ; le Passé simple : Gaumont ; le Petit Monde de Don Camillo : Rex ; Plus ça va, moins ça va : Trianon ; le Retour des morts-vivants : Variétés ; Treize femmes pour Casanova : Trianon ; Une femme à sa fenêtre : Nouveautés ; Un pont trop loin : Gaumont.

RADIO-TÉLÉVISION

— *Avant-première* —

La Corée du Nord sur TF 1

Le ton est donné dès les premières images du reportage sur la Corée du Nord — le premier pratiquement qu'aient tourné des Occidentaux, — qui doit être diffusé jeudi 1er septembre, à 21 h. 30, sur TF 1. C'est une coproduction Seuil Audiovisuel-« le Monde », de Jacques Renoir, le petit-fils du peintre avec un commentaire volontairement neutre d'André Fontaine. Au défilé des jeunes garçons et filles, aux allures très martiales, succède immédiatement l'image de statues gigantesques et dorées du « respecté leader », le président Kim Il Sung. Dès que le héros apparaît lui-même en chair et en os, plus joufflu mais aussi massif que sur les photographies officielles, la musique s'enfle et se fait plus solennelle...

Le contraste apparaît tout au long du film entre les images de dévastation en noir et blanc sorties des archives, illustrant la guerre de Corée, et le spectacle coloré des ballets socialistes et des évolutions de pionniers aux foulards rouges dans les stades. Cinquante mille participants, arborant successivement divers panneaux de couleur, composent des tableaux gigantesques et changeants. Les Nord-Coréens sont passés maîtres dans l'art de mettre en scène ces « mouvements d'ensemble ».

L'hagiographie officielle va très loin et n'éprouve aucune gêne à se donner libre cours devant la caméra : des écoliers écoutent leur maître raconter que dans sa jeunesse « le respecté leader s'est battu avec des enfants plus âgés et qu'il a toujours gagné grâce à une sage tactique ». Ailleurs un chœur proclame : « Nous, les enfants, vivons heureux dans le giron du respecté maréchal-père ».

Paysannes au corsage immaculé, rizières impeccables, larges avenues bordées d'espaces verts, spectacles d'opéras patriotiques et idéologiques — l'image donnée de la Corée socialiste est celle d'un pays tranquille et travailleur où les fêtes collectives sont élevées à la hauteur d'un système de gouvernement. — D. D.

— *VU* —

L'histoire aux « Dossiers de l'écran »

Joseph Pasteur a pris un air de défi. Puisqu'on avait beaucoup reproché aux « Dossiers de l'écran » les films présentés, puisqu'on s'était moqué de leur invraisemblance historique, on allait voir. Pour ces Dossiers, Armand Jammot avait voulu s'entourer de toutes les précautions possibles. On a donc vu, proposé par Elie Davidson, réalisé par Guillaume Silberfeld spécialement pour Antenne 2, spécialement pour servir de base à un débat, Bonaparte au Moyen-Orient.

Antoine et Cléopâtre, il faut avouer que c'était plus drôle, mais c'est vrai que ce n'était pas sérieux. Pour une fois, le film n'a pas servi uniquement de prétexte à une discussion oiseuse. Il était court (une heure), et les invités ont eu le temps de raconter, de s'expliquer, de respirer. Tourné en Egypte et en Israël, le réalisateur a retrouvé les principaux endroits où Bonaparte avait emmené son armée. Quelques lettres, quelques scènes interprétées (les acteurs, Français et Arabes, se débrouillaient plutôt mal, mais tant pis), quelques anecdotes aussi, ont correctement égayé un commentaire serré mais très accessible.

Cela dit, entre filmer le théâtre des événements et le faire parler d'eux, il y a une marge à travailler. C'est toute la différence entre un documentaire touristique et une émission d'histoire : ce que l'on nous a montré n'était ni l'un ni l'autre, c'étaient de simples illustrations. La valeur informative d'un plafond ou d'une pierre est, en effet, discutable. Heureusement, le débat a été une merveilleuse leçon d'histoire.

Que savait-on de la campagne d'Egypte, avant d'entendre MM. Jean Tulard, professeur à la Sorbonne, et le baron Jean Thiry, membre de l'Institut ? C'est tout juste si l'on se rappelait combien de siècles nous contemplaient du haut des pyramides. En une heure et demie, on a appris les trois raisons de l'expédition, la situation politique en France à ce moment-là, et celle de l'Egypte, et même celle de l'Europe. Les erreurs de Napoléon Bonaparte, mais aussi son arrivée en libérateur au Moyen-Orient, avec les idéaux de la République, les aberrations et les horreurs de sa conduite d'occupant, mais aussi les bienfaits scientifiques accomplis par les savants — le tiers de l'Institut ! — qui l'accompagnaient : c'était passionnant.

On peut regretter que les Egyptiens présents (le vice-président de l'information égyptien, un professeur de l'université du Caire) ne soient pas intervenus plus longuement. Mais quel plaisir, les explications, à la fois brillantes et pédagogiques, de M. Jean Tulard, et celles du baron Thiry, d'une bienveillance amusée, et celles du Britannique, le professeur William Smith, qui, naturellement, était du côté des Anglais. Ils étaient tous attentifs à ce qu'ils disaient, eux aussi passionnés. Pour une fois, aux « Dossiers de l'écran », tout était pris au sérieux : l'histoire, les historiens, la télévision.

CLAIRE DEVARRIEUX.

MERCREDI 31 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h 30. Téléfilm : « la Lettre écarlate », de J.-P. Bugart. D'après l'œuvre de N. Hawthorne.

Accusée d'adultère, une femme est exposée publiquement au mépris des notables et de la foule

22 h 5. Une famille américaine
22 h 55. Journal.

CHAINE II : A 2

20 h 30. Série américaine : Un shérif à New York ; 21 h 50. Magazine d'actualité : Question de temps : Vos artères en danger.

Les professeurs Joël Ménard et Jean-Paul Cachera participent au débat qui suivra la projection d'un film réalisé par L. Nilsson.

23 h. 15. Sports : Championnat du monde cycliste sur piste.
23 h. 25. Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30. FILM (un film, un auteur) : DU SANG DANS LA POUSSIERE, de R. Fleischer (1974), avec L. Marvin, G. Grimes, R. Howard, C. M. Smitth, A. Hunnicutt.

Trois adolescents, qui ont soigné un pilleur de banque blessé, partent pour la « grande aventure » que celui-ci représente à leurs yeux. Ils mènent une vie dangereuse et décevante. Ce western de Richard Fleischer est inédit en France.

22 h. Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h. Musique : La rose des Tudor... « Musique funèbre » pour la reine Mary (Purcell), « Stabat Mater » (Browne) « Messe du vent d'ouest » (Taverner) ; 22 h. 30, Entretiens avec F. Mauriac (rediffusion) ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie : Robert Duncan.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Présentation du concert ; 21 h., Festival de Salzbourg : Concert Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. L. Bernstein : « Quatorzième Quatuor opus 131 », ouverture de « Coriolan », « Cinquième Symphonie » ; 22 h. 45, Le clavecin contemporain ; 23 h. 30, Musique des Incas ; 0 h. 5, Les fouleurs de paroles ; 0 h. 10, Bye-bye Blackbird.

JEUDI 1er SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Caméra au poing ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Objectif santé ; 13 h. 45, Série : Elisabeth R ; 15 h. 30, Sports ; 16 h. 35, Spécial jeunes ; 18 h. 20, Série : Les mystères de l'Ouest ; 19 h. 45, Feuilleton : Adieu mes quinze ans ; 20 h., Journal.

20 h. 30 Série : Cinq à sec ; 21 h. 25, Document : La Corée du Nord, de J. Renoir et A. Fontaine.

Le premier reportage réalisé dans ce pays par une télévision occidentale : document sur la vie quotidienne et les idéologies.

22 h. 20, Musique : Bel canto (Eric Tappy).
23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., FILM : ROBINSON ET LE TRIPORTEUR, de J. Pinoteau (1959), avec D. Cowl, B. Altariba, B. de Silos, A. Mayo, J. Pena (rediffusion).

Pour décider un magnat du pétrole à lui donner sa fille en mariage, un garçon-livreur entreprend le tour du monde par mer, sur un radeau actionné par son triporteur. Un festival de gags pour Darry Cowl à l'époque de son vedettariat. Mais le scénario est inconsistant et le film traîne en cours de route.

16 h. 20, Burlesque : Fatty cuisinier ; 16 h. 30, Une famille, un pays : L'Arabie Saoudite ; 17 h. 30, Feuilleton : Yao ; 17 h. 55, Vacances animées ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 40, Souvenirs : La joie de vivre ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : Madame Princesse, de F. Marceau.

22 h. Autocritique 68-75 : « Malaises » :

Un couple — Renée Emmanuelle — que l'explosion de mai 68 a séparé.

22 h. 50, Sports : Championnat du monde cycliste sur piste.
23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les aventures de Tintin et Les aventures de Lolek et Bolek ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Guy Bonnet ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma français 1968-1976) : AU RENDEZ-VOUS DE LA MORT JOYEUSE, de J. Bunuel (1972), avec F. Fabian, J.-M. Bory, Y. Dahn, M. Creton, R. Salvatori, J.-P. Darras, G. Depardieu.

D'étranges phénomènes, paraissant liés à la présence d'une adolescente, se produisent dans une vieille maison de campagne qui se révolte contre ses habitants et contre une équipe de télévision venue y faire un reportage. Le premier long métrage du fils de Luis Bunuel. Un conte fantastique moderne relevé d'humour et qui laisse les portes ouvertes à l'imagination.

21 h. 50, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Robert Duncan (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance (rediffusion) ; à 8 h., Le fil du temps ; à 8 h. 32, L'ivresse et l'imaginaire ; à 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, Matinée de... la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2, Le folklore hongrois ; 11 h. 32, Le folklore dans la musique hongroise ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, « Guerre et Paix », de Tolstoï ; 14 h. 52, Les après-midi de France-Culture... Magazine international ; 15 h. 25, Anthologie ; 16 h. 35, En direct avec G. Boudaille ; 17 h. 32, La musique hongroise contemporaine ; 18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens ; 19 h. 25, Personnes, personnages : D. Roche (rediffusion) ;

20 h., Dramatique : Léonce et Léna, de G. Buechner, réal. J. Rollin-Weisz. Avec J.-P. Leroux, S. Joubert, O. Hussenot (rediffusion) ; 22 h., Humour amer ; 22 h. 30, Entretiens avec F. Mauriac (rediffusion) ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... Nouvelles auditions ; 15 h., Des notes sur la guitare ; 15 h. 32, Haydn, Chostakovitch, Tchaïkovski ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Aubade ironie ;

20 h. 30, Concert par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan : « Pièces pour douze violoncelles solistes, vents et percussions » (G. Wimberger), « Symphonie fantastique » (Berlioz) ; 22 h. 25, Le clavecin contemporain ; 23 h. 30, Musique des Incas ; 0 h. 5, Les fouleurs de paroles ; 0 h. 10, Iberica.

SPORTS

Football

CINQUIÈME VICTOIRE CONSÉCUTIVE POUR MONACO

C'est une cinquième victoire consécutive — leur troisième sur terrain adverse — que les nouveaux promus monégasques ont obtenue le 30 août, à Reims. Au classement, seuls leurs voisins niçois gardent désormais le contact à un point.

Les deux favoris logiques du championnat, Nantes et Saint-Etienne, comptent déjà cinq points de retard et laissent la troisième place à deux autres inattendus : Bordeaux et Laval. A moins de deux semaines de la coupe d'Europe, Saint-Etienne a difficilement obtenu un match nul à Valenciennes. Quant aux Nantais, ils ont dû attendre les dix dernières minutes pour s'imposer à domicile contre Lens.

Rien ne va plus au Paris-Saint-Germain, toujours à la recherche de son premier succès et désormais dernier du classement. Jean-Michel Larqué envisage déjà de renoncer à cumuler les fonctions d'entraîneur et de joueur au sein du club de la capitale.

DIVISION I

(cinquième journée)

*Nantes bat Lens	2-0
*Metz et Troyes	0-0
*Bordeaux bat Nancy	2-0
Monaco bat *Reims	2-0
*Strasbourg et Bastia	1-1
*Marseille b. Paris-St-Germain	2-1
*Valenciennes et Saint-Etienne	1-1
Sochaux bat *Lyon	2-0
*Rouen et Laval	1-1
*Nice bat Nîmes	3-1

Classement. — 1. Monaco, 10 pts ; 2. Nice, 9 ; 3. Laval et Bordeaux, 7 ; 5. Lyon et Sochaux, 6 ; 7. Nancy, Strasbourg, Rouen, Saint-Etienne et Nantes, 5 ; 12. Nîmes, Lens, Valenciennes et Marseille, 4 ; 16. Reims, Bastia, Metz et Troyes, 3 ; 20. Paris-Saint-Germain, 2 points.

ATHLETISME. — *L'équipe de France masculine menait 102 à 95 à l'issue de la première journée de la rencontre qui l'opposait à la Grèce, les 30 et 31 août à Athènes. Les Françaises étaient très nettement en tête (50 à 27). A cette occasion, Léone Bertimon a amélioré de 23 centimètres son record de France du lancer de poids avec un jet de 17 m. 16.*

CYCLISME. — *Le Néerlandais Cees Stam est devenu champion du monde de demi-fond professionnel en couvrant 66,265 kilomètres en une heure, le 30 août à San Cristobal (Venezuela).*

PRESSE

● *Mme Michèle Cotta*, ancienne collaboratrice de *l'Express*, devenue grand reporter à France-Inter, entre à l'hebdomadaire *le Point* avec le titre de chef de service. En revanche, Mme Irène Allier doit quitter *le Point* pour entrer au service politique du *Nouvel Observateur*.

Deux autres départs sont à signaler à *l'Express* : M. Philippe Bouvard, qui apportera sa collaboration à l'hebdomadaire *Paris-Match*, et M. Jean-Claude Loiseau qui entre au *Point* comme chef d'enquête à la section « civilisation ».

● *La rédaction du « Soleil »*, quotidien du soir de la ville de Québec, a déclenché mardi soir une grève illimitée qui empêche la parution du journal.

Le conflit pourrait être très long, soulignent les observateurs, en raison des nombreuses divergences opposant patronat et syndicats, qui portent principalement sur les questions salariales et sur la rédaction, en négociation depuis huit mois, de la nouvelle convention collective de travail des journalistes affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (C.S.N.) du Québec.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 31 AOUT

— *M. Christian Beullac*, ministre du travail, est l'invité du journal d'Antenne 2 à 20 heures. Une interview du ministre est également diffusée sur Europe 1 dans le cadre du journal de 19 heures et sur France-Inter à 19 h. 20.

— *M. François Ceyrac*, président du C.N.P.F., fait le point sur la situation économique, au cours du journal de TF 1, à 20 heures.

JEUDI 1er SEPTEMBRE

— *M. Jean-Pierre Soisson*, secrétaire général du P.R., intervient sur France-Inter, à 13 heures.

— *M. André Bergeron*, secrétaire général de F.O., et *Christian Beullac*, ministre du travail, participent au journal de TF 1, à 13 heures.

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., est l'invité du journal d'Antenne 2, à 20 heures.

...pionniers de Longo Mai et ...

[هكذا من الأصل]

SOCIÉTÉ

COMMUNAUTÉ AGRICOLE OU BASE TERRORISTE ?

Les pionniers de « Longo Maï » et la rumeur de Forcalquier

Forcalquier. — Ils avaient baptisé leur entreprise « Longo Maï », expression provençale que l'on peut traduire par « pourvu que ça dure ». C'était en 1973. Dans la montagne, au-dessus de Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence), une trentaine de jeunes en rupture d'expériences diverses — Français, Suisses, Allemands, Autrichiens, Anglais — venaient de fonder le « premier village européen de pionniers », sur quelques hectares de maquis, parmi les pierrailles et les « boeries » en ruine. Leur but : prouver que l'on peut faire revivre certaines régions agricoles en voie d'abandon ou déjà livrées aux promoteurs de résidences secondaires.

L'Europe a ses déserts, mais ils avaient la foi qui repeuple les montagnes. Un brin d'utopie, mais aussi une bonne dose de détermination. Allaient-ils cependant tenir ?

Oui, en 1977 « Longo Maï » continue. Les jeunes de la « Coopérative européenne » exploitent près de 300 hectares de montagne. Ils ont défriché, rebâti des fermes et possèdent maintenant un troupeau d'environ deux mille brebis. Ils ont essaimé depuis peu en créant de nouvelles coopératives dans d'autres zones désertées en Ardèche, en Suisse, dans le canton des Grisons, et, plus récemment, aux confins de la Carinthie, en Autriche. Au pays de Giono, où l'on se montre volontiers réservé et sceptique à l'égard des « estrangers », on est bien obligé de reconnaître que ces jeunes ne sont pas comme les autres, pas comme ces « hippies » fondateurs de communautés éphémères ou ces apôtres du retour à la terre qui ne dure qu'un printemps. En haute Provence, on connaît trop ces velléités. « Longo Maï », c'est différent, et cela étonne. Mais la méfiance et les réticences que l'initiative suscitait déjà en 1974 durent également. Il semble même que cette réussite — qui n'est encore que très partielle — embarrasse et dérange davantage maintenant qu'elle est indéniable. « Longo Maï » attire de nouveaux soupçons. Les ennuis recommencent. Au point que cette entreprise singulière est menacée comme à ses débuts.

De notre envoyé spécial

En octobre 1973, la Coopérative de Limans (1) a été en partie démantelée, se voyant refuser le séjour en France par arrêté préfectoral (2). La mesure équivalait à des expulsions. Ces exclusions devaient provoquer de nombreuses protestations en France et plus encore à l'étranger, notamment en Suisse, où les membres de la Coopérative bénéficient d'un important soutien financier et politique dans les milieux les plus divers. Depuis, l'incident semblait avoir été oublié, tant par les pouvoirs publics que par la population des environs de Forcalquier.

Voici quelques semaines, pourtant, les bruits, les « on-dit » les plus inquiétants, les plus invérifiés ou invérifiables, et souvent les plus contradictoires, se répandent dans la région de Forcalquier. Il s'agit le plus fréquemment d'interrogations plutôt que d'informations : *« D'où vient leur argent ? (...) Comment ont-ils pu acquérir tant de terrains et acheter tout ce matériel qu'ils gaspillent et que beaucoup de paysans leur envient ? (...) Qui finance tout ça ? Dans quel but ? (...) Ils n'aiment pas les gendarmes, et puis il paraît qu'on a souvent entendu tirer des coups de feu sur leur propriété. (...) Du côté de chez eux, on a vu des jeunes en tenue de combat. (...) Il paraît qu'ils s'entraîneraient dans la montagne ; d'ailleurs, il y a des Allemands parmi eux ; il y en a même qui auraient été vus avec des insignes nazis. (...) Ce sont des anciens gauchistes. On dit qu'ils auraient caché des terroristes... »*

Les contradictions et les confusions dans la rumeur sont parfois évidentes. Mais le malaise et l'inquiétude ne sont pas moins manifestes, même s'il faut faire la part des « mauvaises langues ». On remarque cependant que les « bruits » stoppent au fur et à mesure que l'on se rapproche de « Longo Maï ». « *Ceux qui fréquentent ces jeunes*, déclare un paysan, *s'étonnent de tous ces racontars.* » Il ajoute : « *Les gens ne voient pas plus loin que le bout de leur nez et les jeunes de Limans ne font peut-être pas tout ce qu'il faut pour se faire connaître vraiment. Il est regrettable qu'ils soient davantage connus en Suisse qu'ici...* »

Banques suisses

De l'avis de plusieurs personnes à Forcalquier, l'affaire en serait peut-être restée là si le quotidien marseillais *le Méridional* n'avait pas, tout récemment, repris les divers éléments de la rumeur en accordant une série de trois articles au « *mystère* » de « *l'étrange coopérative de Limans* » (3). Avec certaines précautions, mêlées de multiples allusions et de questions insidieuses, le journal reconnaît le « *sérieux* » de l'entreprise et considère les résultats obtenus. Mais, après s'être demandé : « *Dans quel but ?* », l'auteur de l'article évoque des hypothèses inquiétantes, celle par exemple d'une opération foncière et immobilière déguisée qu'un groupe de banques suisses aurait pu mener sous le couvert des objectifs désintéressés que proclament les membres de la coopérative. L'enquête se conclut abruptement par une « *définition du terroriste* ».

Les gens de « Longo Maï » viennent de porter plainte en diffamation, mais ils se demandent comment ils pourront mettre fin à la campagne qu'ils croient avoir été montée contre eux. « *Nous pouvons*, déclare l'un des membres de la communauté, *réfuter point par point tout ce qui se dit contre nous, et beaucoup de monde peut nous aider, mais cela suffira-t-il ?* » Ses camarades ajoutent : « *Nos comptes et la provenance de nos fonds sont vérifiés régulièrement, et nous venons de présenter tous les documents nécessaires à ce sujet au député-maire de Forcalquier* (4) *afin de dissiper quelques doutes* ».

En Suisse, non seulement des banques, mais des syndicats, des paroisses protestantes et catholiques, le conseil œcuménique des Eglises, des professeurs d'université, des directeurs d'entreprises, ont apporté leur appui financier à l'expérience de « Longo Maï ». D'autre part, les jeunes de la coopérative tiennent à préciser que la plupart des fonds proviennent de collectes publiques — parfois patronnées par des membres du gouvernement suisse — si bien que le résultat est que l'addition n'est qu'une accumulation de sommes souvent très modestes. « *Ainsi on peut dire qu'il n'y a pas de groupe financier derrière nous* », affirme le trésorier de « Longo Maï ».

Voisinage néo-nazi

Un de ses camarades qualifie de « *lamentables* » les « *ragots* » selon lesquels on pourrait les confondre avec quelques commandos extrémistes de droite. Il précise : « *Il s'est agi d'un groupe venu camper près de Limans à la fin du mois de juillet. Il y avait une vingtaine de jeunes Allemands d'un mouvement de caractère néo-nazi intitulé « Viking Jugend », et autant de militants d'un groupe fascisant venus de Paris. Ils ont été interceptés par les gendarmes, qui, eux, n'ont pas pu faire de confusion avec nous, car ils nous connaissent.* »

Il se confirme, en effet, que la brigade de Forcalquier a procédé à ce moment à plusieurs interpellations, après avoir suivi une voiture contenant des manches de pioche, des drapeaux militaires, des treillis et des insignes « *qui ne pouvaient faire aucun doute* », déclare-t-on à Forcalquier, « *sur les idées défendues par ces individus* ». Mais, après avoir assuré que ce groupe extrémiste avait déguerpi, les gendarmes se sont montrés fort discrets sur cet incident.

Un directeur d'entreprise de Forcalquier, qui ne dissimule pas sa sympathie pour les pionniers de « Longo Maï », résume ainsi les « *critiques* » que l'on peut faire à l'encontre de ces jeunes. Elles expliquent, selon lui, le climat qui règne actuellement : « *La région est difficile et pelée. Les gens sont méfiants par nature. Les jeunes de la coopérative sont trop différents d'eux. Et ces derniers se sont montrés maladroits à l'égard de la population. Ces jeunes ont des idées valables, mais en matière agricole ils sont inexpérimentés.*

» *Ils ont beaucoup aidé les agriculteurs du voisinage en prêtant aussi bien leur matériel que leurs bras. Mais ils sont trop sûrs d'eux et de leurs conceptions. Cela déplaît, même s'ils ont raison. Pendant la campagne des dernières élections municipales, certains d'entre eux n'ont pu s'empêcher de descendre dans l'arène pour défendre leur point de vue sur l'agriculture de montagne et l'organisation économique d'une région comme celle-ci. Ce fut sans doute une erreur, ils se sont fait des ennemis.* »

Les membres de la coopérative estiment à présent que cette initiative « politique » est peut-être à l'origine de leurs nouveaux ennuis. De même qu'ils craignent que leurs intention de créer une mutuelle avec de jeunes paysans ne soit mal interprétée. « *Nous ne voulons pas nous mêler de ce qui ne nous regarde pas*, disent-ils, *mais nous participons à la vie de la région, c'est un fait.* »

A Digne, on n'ignore pas que la préfecture procède à une enquête sur « Longo Maï ». Mais à quel propos ? Le cabinet du préfet a fait savoir qu'il n'avait « *rien à dire* » sur toute cette « *affaire* ». Toutes les suppositions sont permises. A force de laisser planer le mystère et la méfiance, on finit par entretenir un climat malsain d'escalade dans le soupçon. Le soupçon appelle le soupçon, un phénomène qui ailleurs, en d'autres temps, a pu préparer des chasses aux sorcières.

Les jeunes de « Longo Maï » ne veulent pas envisager leur départ mais ils y pensent. L'un des animateurs du groupe conclut et répond à son tour par des interrogations : « *Il serait singulier que nous soyons gravement coupables de quelque chose alors que tant de monde nous a fait confiance. On a reconnu notre travail lors de communications devant l'Organisation des Nations-Unies pour l'agriculture et l'alimentation (F.A.O.) et le Bureau international du travail. Si nous étions vraiment des suspects, le Crédit agricole aurait-il organisé un stage chez nous ? Un tribunal pour enfants nous aurait-il confié un jeune en difficulté ? L'Office franco-allemand pour la jeunesse se serait-il adressé à nous, si nous étions des terroristes ? Notre départ est-il souhaitable ou souhaité ?* »

FRANCIS CORNU.

(1) Commune voisine de Forcalquier, sur le territoire de laquelle « Longo-Maï » a été fondée.
(2) Voir « le Monde » des 6 et 17 octobre 1973.
(3) « Le Méridional » des 17, 18 et 19 août.
(4) Me Jacques Delorme, député socialiste et maire de Forcalquier.

ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

BILAN 1976

La R.A.T.P. : une malade qui se porte bien

En 1976, le trafic de la R.A.T.P. a atteint 1 867 millions de voyages, soit une augmentation de 6,3 % par rapport à 1975. C'est le réseau routier qui a le plus bénéficié de cette progression puisque son trafic a augmenté de 31 % à Paris et de 12 % en banlieue. Au total, depuis 1973, l'augmentation du trafic est de 72 %. Ce résultat est notamment dû à l'utilisation de la carte orange. Le trafic du métro, quant à lui, est resté stable.

L'année 1976 a été, d'autre part, marquée par une extension du réseau ferré. C'est en novembre 1976 qu'a été mise en service la nouvelle ligne 13 (Châtillon - Montrouge - Saint - Denis - Basilique). Les travaux d'extension du réseau se sont poursuivies et c'est en décembre 1977 que la jonction, à la station Châtelet, des trois branches du réseau régional (Saint-Germain-en-Laye-Auber ; Boissy-Saint-Léger-Nation ; ligne de Sceaux) sera mise en service. Trois autres prolongements étaient en cours de réalisation au cours de l'année 1976 : la ligne 13 bis (la Fourche-Porte de Clichy) qui doit desservir Clichy, Asnières et Gennevilliers en 1980 ; la ligne 7 au nord (Mairie d'Ivry-Porte de la Villette) qui pourrait arriver au Fort d'Aubervilliers en 1979, enfin la ligne 10 (Porte d'Auteuil-Gare d'Orléans-Austerlitz) dont les travaux ont débuté en 1976.

Au cours, de cette même année, la modernisation du métropolitain s'est poursuivie. A la fin de l'année 1976, le matériel antérieur à 1938 ne représentait plus que 33 % du parc ; la modernisation devrait être terminée en 1982. Enfin la ligne 8 (Balard-Créteil) a été équipée en pilotage automatique s'ajoutant aux six autres déjà en service.

Sur le réseau routier, trois cent quatre autobus ont été livrés à la Régie (leur aménagement intérieur a été amélioré) ; des autobus à plate-forme arrière et à plate-forme centrale ont été mis en service. Quatre cents véhicules ont été équipés de radiophonie.

L'année 1976 a donc été une année d'expansion : au total, les dépenses d'investissements se sont élevées à 1974 millions de francs. Cependant la situation de la Régie demeure préoccupante : son déficit, pudiquement appelé « indemnité compensatrice » ne cesse d'augmenter (il frisait les 2 milliards de francs en 1976) et les charges financières ont subi une poussée de 130 % entre 1972 et 1976. La R.A.T.P. : une malade qui se porte bien...

AIRBUS INTERDIT DE SÉJOUR A MOSCOU

Le secrétariat d'Etat aux transports vient de révéler que les autorités soviétiques s'opposaient à l'atterrissage de l'Airbus à Moscou, en faisant valoir que les locaux de l'aéroport y étaient trop exigus. Selon le secrétariat d'Etat, les Soviétiques, en fait attendent l'entrée en service de leur gros porteur Ilyouchine 86.

M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, a déclaré que « *les autorités françaises ne peuvent se satisfaire d'une telle attitude* ». Les négociations vont se poursuivre.

De son côté, M. Claude Llabres, vice-président (P.C.) du conseil général de la Haute-Garonne, s'est élevé contre la décision soviétique. « *Nous n'admettons pas que les autorités soviétiques puissent, dans le cadre des lignes régulières exploitées en commun, interdire l'atterrissage d'avions français sur les aérodromes de leur pays* », a-t-il affirmé au nom du comité de ville du parti communiste.

● *La compagnie américaine intérieure Eastern Airlines* a reçu, mardi 30 août, le premier des quatre Airbus A-300 qu'elle a décidé de louer au consortium européen Airbus Industrie. Après avoir servi à l'entraînement des équipages, les appareils desserviront les lignes de la compagnie reliant New-York à la Floride. Eastern Airlines a indiqué que si les essais qu'elle entreprend lui donnent satisfaction, elle pourrait être amenée à coommander une cinquantaine d'Airbus. — *(A.F.P.)*

GRÈVE DES CONTROLEURS AÉRIENS ET PILOTAGE A VUE

Une Caravelle d'Air Inter, transportant une centaine de personnes, a décollé, le 30 août, de l'aéroport de Grenoble sans assistance de la tour de contrôle. Le commandant de bord a estimé que les délais de décollage imposés par la grève du zèle des contrôleurs aériens étaient trop longs. Il a donc décidé de piloter « à vue » sans l'aide des services de contrôle.

La grève déclenchée par les syndicats C.F.T.C., C.G.T. et C.F.D.T. a amené certaines compagnies aériennes à donner à leurs pilotes la consigne de procéder « à vue », afin d'éviter des retards trop importants.

Selon Air Inter, tous les vols prévus ont été assurés avec un retard d'environ quinze minutes. Toutefois, un vol en direction de Montréal a dû attendre quatre heures sur l'aéroport de Roissy et un vol en provenance de New-York a été retardé de six heures.

JUSTICE

Faits et jugements

L'occupation des usines Deffrenne : pas d'expulsion, décide le tribunal.

M. Henri Le Gall, vice-président du tribunal de grande instance de Lille, faisant fonction de juge des référés, vient, par jugement rendu le 30 août, de déclarer qu' « *il n'y a pas lieu de procéder à l'expulsion des occupants des Etablissements Deffrenne, à Roubaix et à Leers* » *(nos dernières éditions)*. Ces établissements, qui faisaient partie du groupe Schlumpf, sont occupés par trois cent vingt salariés, à l'initiative de la C.F.D.T., depuis le 4 mai dernier, à la suite d'un règlement judiciaire de la société, converti ensuite en liquidation de biens (*le Monde* du 24 août).

Les attendus du jugement du 30 août précisent que « *toute activité a cessé dans l'entreprise et qu'il n'y a donc pas entrave à la liberté du travail ; qu'il n'est pas allégué que le personnel se soit livré à des déprédations, sabotages ou vols ; que si l'occupation de l'usine constitue pour l'activité des syndics une gêne certaine, ceux-ci ont été déchargés de toute responsabilité par décision du tribunal de commerce le 6 juillet 1977* ». Selon le jugement des référés, « *le conflit se résume donc en l'opposition de deux intérêts apparemment — et peut-être simplement provisoirement — contradictoires : d'une part, le droit de priorité des créanciers sur les biens de la société ; d'autre part, le droit au travail des ouvriers de l'entreprise.* »

Le jugement précise encore qu'il semble établi que l'entreprise Deffrenne et Cie a été amenée à la faillite par une politique commerciale qui lui était imposée au sein du groupe Schlumpf. M. Jean Deffrenne, P.-D. G. de l'entreprise textile, a été inculpé, le 19 août dernier, d'infraction aux lois sur les sociétés et de faux en écriture de commerce par M. Benoît Wargniez, juge d'instruction au tribunal de Lille. — *(Corresp.)*

Nouveaux interrogatoires dans l'enlèvement de M. Mallet.

MM. Jean-Paul Tortosa et Serge Guedj, deux des inculpés détenus après l'enlèvement de M. Bernard Mallet (*le Monde* du 11 août), ont été interrogés mardi 30 août par le magistrat chargé de l'instruction, M. Claude Hanoteau.

M. Jean-Paul Tortosa, âgé de vingt-quatre ans, qui est assisté de Me Marc Le Louet, ne peut nier les faits puisqu'il a été arrêté à l'intérieur même du café où était séquestré le banquier, mais il se refuse à répondre aux questions du magistrat.

Défendu par Mes Henri Leclerc et Jean-Pierre Mignard, M. Serge Guedj, qui a été arrêté seulement le mercredi 17 août à son domicile, nie s'être trouvé au bois de Boulogne au moment de l'enlèvement de M. Mallet, contrairement à ce qu'assurent les policiers, qui ont relevé le numéro d'immatriculation de sa voiture et qui déclarent l'avoir vu s'entretenir sur place avec les ravisseurs. M. Guedj affirme être en mesure d'établir son innocence en fournissant au magistrat son emploi du temps détaillé pour la journée du mardi 9 août.

Châtenay-Malabry : quatre syndicats s'inquiètent.

Après la mort de M. Mustapha Boukhezzer, tué le 23 août à Châtenay-Malabry, lors d'une intervention de la police, quatre organisations — le syndicat de la magistrature, le syndicat C.F.D.T. de l'administration centrale, le syndicat d'éducation et de probation de l'administration pénitentiaire, et le syndicat national des personnels de l'éducation surveillée — affirment, dans un communiqué, que « *parmi les policiers qui intervenaient se trouvait un brigadier de police déjà impliqué dans le passé dans deux affaires similaires ayant entraîné mort d'homme* ». Les organisations « *soulignent la responsabilité de la hiérarchie policière, qui a permis la commission de tels faits en maintenant dans des fonctions actives cet agent* ». Les signataires concluent en exigeant « *qu'une information soit ouverte concernant l'affaire de Châtenay-Malabry* » et « *que soit mise en œuvre une politique qui ne soit plus exclusivement fondée sur le déploiement du dispositif policier* ».

Le meurtre d'une Française en Afghanistan : seize touristes toujours retenus.

Après le meurtre à Bamyan, en Afghanistan, d'une touriste lyonnaise, Mlle Dominique Cusin, trente ans (*le Monde* du 31 août), seize jeunes Français, âgés de vingt et un à trente-cinq ans, attendent toujours à Kaboul la permission de rentrer en France. Une démarche en ce sens auprès des autorités afghanes du chargé d'affaires de France, M. Jean Emonière, au matin du 30 août, est demeurée sans effet. Selon les policiers afghans, Mlle Cusin a été étranglée le 23 août dernier dans la « Vallée des Bouddhas », où le groupe effectuait un voyage organisé par l'agence Nouvelles Frontières. Il semble que le meurtrier de Mlle Cusin lui ait dérobé une certaine somme en dollars. La conviction des enquêteurs afghans se fonderait sur le fait que la jeune femme a été étranglée pour en déduire que le crime a pu être commis par un étranger, ce qui explique que les compagnons de la victime n'aient pas encore été autorisés à quitter le pays. Les bandits afghans, dit-on à Kaboul, ne recourent, en effet, pas à l'assassinat par strangulation, mais par égorgement. — *(A.F.P.)*

● *Mont-Blanc : l'alpiniste autrichien était mort.* — Six jours auront été nécessaires pour retrouver le corps du docteur Gerhardt Mayer, trente-cinq ans, l'alpiniste autrichien blessé après une chûte, le 25 août, dans une crevasse au col de la Brenva, dans le massif du Mont-Blanc, à plus de 4 000 mètres d'altitude *(nos dernières éditions)*. La cordée de secours, composée d'une vingtaine d'hommes, avait été bloquée dans la montagne pendant quarante-huit heures par une tempête. Deux des sauveteurs ont cependant pu atteindre l'endroit où se trouvait, sous 4 mètres de neige, le corps de M. Mayer,

● *Le meurtrier présumé de M. Samil Kehal*, un ouvrier algérien tué dimanche 28 août à Cogolin (Var) (*le Monde* du 31 août), a été déféré au parquet de Draguignan mardi 30 août après-midi. Il s'agit de M. Belkacem Djouhar, un Algérien âgé de trente-huit ans, que Mlle Roy, juge d'instruction, a inculpé d'homicide volontaire et placé sous mandat de dépôt.

● *L'attentat commis le 29 août contre les bureaux de la chambre d'agriculture de l'Aude*, à Carcassonne, a été revendiqué mardi 30 août, en fin d'après-midi, par le « commando Corbières ». Lundi 29 août, le même attentat avait été revendiqué par un « comité d'action contre les corridas » (*le Monde* du 31 août).

● *A l'appel de la fédération du Gard du parti communiste*, cinq cents personnes environ — dont MM. Emile Jourdan et Roger Roucaute, respectivement députés, maires communistes de Nîmes et d'Alès — se sont rassemblées mardi soir 30 août à Nîmes devant le siège du P.C.F. Elles entendaient protester contre l'attentat qui a endommagé ce local le dimanche 28 août (*le Monde* du 30 août).

ENVIRONNEMENT

POLÉMIQUE AUTOUR DE LA CENTRALE DU PELLERIN

La polémique est ouverte entre M. Alain Chenard (P.S.), le maire de Nantes, qui avait qualifié de « *parodie de consultation* » l'enquête publique ouverte à propos de la centrale nucléaire du Pellerin (Loire-Atlantique), et le préfet du département, M. Philippe Mestre, qui trouve ce terme « *particulièrement déplacé* ».

« *L'enquête n'était pas un référendum*, précise le préfet. *Elle n'avait pas pour objet de comptabiliser des voix pour ou contre le projet. Au reste, le nombre des pétitionnaires (trente mille) apparaît faible au regard de la population au sein de laquelle ont été collectées les signatures (un million de personnes).* »

D'autre part, M. Mestre précise que l'avis qui accompagne le rapport d'enquête « *n'engage que les commissaires* », et que la procédure précédant la déclaration d'utilité publique n'est pas close. « *L'ensemble du dossier*, précise le préfet, *accompagné de tous les avis exprimés ainsi que les réponses de l'E.D.F. aux observations faites, sera transmis au ministre de l'industrie, qui procédera à de nouvelles consultations au plan national, notamment celle du Conseil d'Etat.* »

A cet échange de propos sur le nucléaire s'ajoute une autre polémique portant sur l'emploi. Le maire de Nantes avait indiqué que M. Raymond Barre n'avait jamais répondu à une demande d'entrevue dont le thème devait être la situation préoccupante de l'emploi dans la région nantaise, et que s'il n'était pas venu visiter Nantes c'est que « le gouvernement se préoccupe assez peu de ce qui s'y passe ». Le préfet répond que, compte tenu de son calendrier, le premier ministre ne pouvait visiter toutes les villes de France, et qu'il avait proposé à M. Chenard une entrevue avec le ministre du travail, rencontre qui avait été refusée par le maire de Nantes.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres premier emploi — offres premier emploi

Les systèmes de gestion : un secteur en perpétuel devenir.

Vous souhaitez orienter votre vie professionnelle vers des

carrières commerciales en province

Nous vous offrons la possibilité de débuter dans des conditions susceptibles de faire de votre premier emploi un tremplin :

- pendant 8 mois, une formation approfondie portant à la fois sur notre stratégie commerciale et sur nos produits ;
- à très court terme, des responsabilités étendues de conseil auprès des entreprises, dont vous devez détecter et analyser les problèmes en matière de traitement de l'information, afin de leur proposer les solutions les plus appropriées et de conclure des ventes.

Si vous souhaitez acquérir une solide expérience du terrain indispensable à la poursuite de vos objectifs professionnels, si vous êtes jeunes diplômés de l'enseignement supérieur économique ou commercial, nous vous proposons des postes d'Ingénieurs Commerciaux et vous invitons à adresser une lettre manuscrite + c.v. et prétentions, sous référence G 03 à Martine BOULMER, OLIVETTI FRANCE, D.P.R.H., 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

olivetti

HAVAS CONTACT

Dans le cadre de son expansion

VERKADE FRANCE

recherche des Hommes jeunes et dynamiques, domiciliés Région Parisienne pour création de Nouveaux Clients

- — Possibilité premier emploi pour Jeune voulant apprendre et faire carrière dans une entreprise stable ;
- — Formation : vente et commerciale assurée par l'Entreprise ;
- — Fixe : 13 mois. Prime vacances. Intérêts sur réalisations et objectifs. Frais de mission. Voiture fournie ;
- — Références morales exigées ;
- — Présentation stricte obligatoire pour vente produits alimentaires de haute qualité ;
- — Priorité donnée au courage et à l'ambition.

NE PAS SE PRESENTER

Adr. C.V. dét. manuscrit av. photo récente à : VERKADE FRANCE — B.P. 15, 95190 Goussainville.

Important groupe SUISSE

d'ASSURANCES

disposé à assurer formation professionnelle accélérée à

JEUNES GENS et JEUNES FILLES

niveau BAC, pour occuper postes de gestion, administration ou technique, susceptibles de conduire à un avenir intéressant avec promotion assurée, étudie d'urgence candidatures pour les services de son siège à

LA DÉFENSE

Rémunération minimum 2.130 F x 13 1/2
Horaires mobiles
Avantages sociaux
Restaurant d'entreprise

Adresser C.V. à J.-C. DIDON, sous référence 120, Tour Winterthur cedex 18, 92085 PARIS-LA DEFENSE

JEUNES GENS
(Libérés des obligations militaires)
et JEUNES FILLES

winterthur assurances

dans le cadre du développement de son département informatique vous propose après une formation assurée par l'entreprise de devenir

programmeurs

pour les titulaires du Bac C

analystes

pour les diplômés IUT informatique ou équivalent.

Salaire évolutif suivant potentiel des intéressés.
Adresser C.V. manuscrit sous référence 110 à J-C DIDON - Tour WINTERTHUR - Cedex 18 92085 PARIS LA DÉFENSE

offres premier emploi

Le Monde met à la disposition de ses lecteurs cette nouvelle rubrique dans les pages d'annonces classées :

« OFFRES PREMIER EMPLOI »

Cette rubrique regroupe les propositions uniquement destinées aux jeunes à la recherche d'un emploi.



emplois régionaux

La Ville de GRENOBLE rech. un chargé d'opération d'aménagement urbain pour :
— le lancement,
— la conduite,
— et l'évaluation critique d'opérations complexes d'aménagement dans le tissu urbain existant et comportant des logements sociaux, des espaces libres et des équipements divers.
Expérience professionnelle demandée de 5 ans dans un domaine analogue.
Traitement annuel brut :
De début de carrière : 52.500 F ;
De fin de carrière : 99.500 F.
Adresser candidature manuscrite avec curriculum vitae à : Monsieur le maire de Grenoble, 11, boulevard Jean-Pain, 38021 GRENOBLE CEDEX.
AVANT LE 28 SEPTEMB. 1977

CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE BOURGES recherche :
— 3 infirmières D.E. aides anesthésistes ;
— 19 infirmières D.E. pour ouverture prochaine services de soins cardiaques et de réanimation cradiaque.
Les candidatures — recrutement direct ou mutation — pourront être envoyées le plus tôt possible à M. le Directeur du Centre hospitalier général de Bourges, 34, rue Gambon, 18014 BOURGES CEDEX.

Pour Direction Foyer 3e âge, recherchons infirmière D.E., sens organisation et contacts. Possibilité logement fonction. Ecrire Président AVEL, AFSM Grande-Rêche, 39400 MOREZ.

Recherche pour promotion granulats de synthèse à base d'argiles et de schistes expansés et étude industrialisation ouverte par composants :
— 1 INGENIEUR BATIMENT ET CONSTRUCTION ou ARCHITECTE, connaissant bien le BA et B.P. Anglais apprécié.
— 1 DESSINATEUR BATIMENT
Résidence : ARRAS (Pas-de-Calais).
Adr. photo et prétentions à : ADUMAS, « Le Galibier » n° 1, Place des Chamois, SAINT-NICOLAS, 62000 ARRAS.

MUNICIPALITE D'UNION DE LA GAUCHE (ville de 150.000 habitants située dans l'Ouest) recherche

JOURNALISTE (confirmé)

pr renforcer son serv. d'inform.

Ecr. n° 703.942 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Recherchons

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

mécanique, métallurgiste, organisateur, 35 ans environ. Capable assumer importantes responsabilités

Ecrire avec C.V. à Société RIVEX, 25290 ORNANS

SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES
recherche pour son
Département ENGRAIS

CADRE DE HAUTE QUALITÉ pour sa Direction des Ventes

secteur : BOURGOGNE et FRANCHE-COMTE

Il devra avoir une formation supérieure agricole de préférence, l'expérience du commandement être un très bon négociateur.

Nous offrons un salaire important + 13e mois + frais professionnels.

Poste à pourvoir immédiatement.

Candidat correspondant profil, écrire à n° 1.793

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

Pour promouvoir nos réactifs auprès des hôpitaux et des laboratoires d'analyses médicales,

IMPORTANTE SOCIETE de PRODUITS BIOMEDICAUX, recherche

DÉLÉGUÉS SCIENTIFIQUES

de formation biologie (maîtrise, I.U.T., B.T.S., etc.)

1) Région RHONE-ALPES, résidence LYON (convocation à LYON le 12 SEPTEMBRE).

2) Région OUEST, résidence RENNES.

Env. C.V., photo et prétentions sous n° 41.026 HAVAS-CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

BANQUE IMPORTANTE recrute

DIRECTEUR D'AGENCE de 1er Plan

Le poste à pourvoir se situe en ALSACE

Adr. C.V et photo sous le n° 22.407 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Très importante Société française liée à un groupe international en évolution technologique, commerciale et industrielle rapide, procède à un important recrutement et souhaite rencontrer des

débutants diplômés de grandes écoles

SPÉCIALITES

DISTRIBUTION et GESTION

HOMMES et FEMMES
à égalité de chances

pour étudier avec eux les perspectives de formation et de carrière susceptibles de leur être proposées dans les domaines suivants :

- Applications informatiques de pointe, en particulier dans le domaine de la distribution.
- Conseil aux entreprises en méthodologie de gestion.
- Assistance aux utilisateurs.

Toutes informations préalables vous seront données immédiatement au téléphone par SVP "Ressources Humaines" qui fixera un rendez-vous aux personnes concernées pour une réunion d'information libre et un entretien personnel d'orientation.

Appelez SVP 11-11 — Réf. 167

Information Carrière **SVP.11.11**

Département Information Carrière
de 9 à 12.30 h
13.30 à 18.00 h
On peut également prendre contact par courrier, à
SVP ressources humaines
65, avenue de Wagram
75017 PARIS

Entreprise rech. bon comptable 2e échelon-bilans, référ. exigées. Ecr. n° 14.814 Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur (2e).

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEILS EN INFORMATIQUE recherche

PROGRAMMEUR I.U.T.

2 à 3 ans d'expérience TEMPS REEL et MITRA

Lieu de travail : Région Sud Paris.

Adr. C.V. et prétentions sous réf. CLODE (ment. s/envel.) à EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

ENGINEERING (70 km Nord Paris) recherche INGENIEURS PROCEDE et DESSINATEURS-PROJETEURS expérim., spécialisés dans études installations NITRATE AMMONIAQUE et INDUSTR. ENGRAIS. Pos. logt. Adr. C.V. détaillé avec prét. à n° 7.409, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, q. tr.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS recherche pour le contrôle financier de ses activités nationales et internationales

AUDITEUR INTERNE (SENIOR)

- ESSEC Sup. de Co. (option finances/gestion),
- anglais courant,
- 3 ans d'expérience en cabinet d'audit,
- expérience comptable et financière, (consolidation),
- minimum 28 ans,
- libre rapidement.

Adr. CV, photo n° de tél., prét. à n° 8085 EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75002 PARIS

IMPTE ENTREPRISE DE BATIMENT
recherche pour son Siège Social BANLIEUE SUD

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

ayant déjà acquis une expérience en études de prix ou en chantier en tant que CONDUCTEURS DE TRAVAUX et possédant des compétences techniques dans tous les corps d'état.

Outre les études de prix, ils consulteront les sous-traitants, assureront la coordination des études techniques, le suivi des opérations et les démarches commerciales.

CHEF DE GROUPE
(30 ans minimum)

Il supervisera et animera une équipe d'Ingénieurs d'affaires.

Outre les qualités techniques, le dynamisme, le sens des contacts commerciaux, et le goût de la négociation sont indispensables.

Ecr. avec C.V. et photo à n° 24.507, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er)

GROUPE D.P. INDUSTRIES
Etude, Marketing et Publicité Industrielle
LEADER du marché de la Communication Industrielle
RECHERCHE pour de nouvelles créations de postes

CHEFS DE PUBLICITÉ et CHEFS DE GROUPE

- Bilingue français-anglais. Age : 25 ans minimum
- Enthousiasme, disponibilité et volonté d'évolution professionnelle.

UN PLAN DE CARRIERE ET DE FORMATION COMPLEMENTAIRE sera proposé à chaque candidat retenu.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo récente, rémunération actuelle à notre Conseil : CEPL Département Recrutement, 9, rue Thérèse 75001 PARIS.

- VOUS AIMEZ LES RESPONSABILITES
- VOUS AVEZ LE SENS DE LA VENTE
- VOUS AVEZ UNE EXPERIENCE COMMERCIALE

Nous vous offrons un poste de

RESPONSABLE DE PROGRAMME
IMMOBILIER

chez un important Promoteur-Constructeur

Fixe + commissions + primes + frais.

Adr. C.V. manus. et photo ss n° 23.646 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Une très importante Société d'études et de fabrication d'équipements lourds pour l'industrie sidérurgique et métallurgique recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

MINES - A.M. - E.C.P. ou équivalent

BILINGUE français-russe

Le candidat devra justifier d'une expérience de quelques années dans la gestion de contrats internationaux de plusieurs centaines de millions de francs.

L'ingénieur d'affaire, mandaté par la direction, est le responsable de la réalisation du contrat jusqu'à la réception définitive de l'installation. Il doit :

- — Assurer les liaisons permanentes avec le client ;
- — Coordonner l'activité aussi bien des services internes que des entreprises extérieures participant au contrat ;
- — Faire respecter le planning ;
- — Déclencher la facturation au client et veiller aux règlements contractuels ;
- — Participer à l'établissement des comptes d'exploitation prévisionnels et des résultats de l'affaire, les présenter en temps utile à la Direction

Le poste est à pourvoir à Paris. Déplacements fréquents mais de courte durée. Le salaire offert est essentiellement lié à la valeur et à l'expérience des candidats.

Prière d'adresser C.V. et prétentions sous n° 1.763 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transmettra. Les ingénieurs qui souhaitent que leur candidature ne soit pas transmise à certaines sociétés sont priés d'en aviser l'agence.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE Région parisienne recherche

RESPONSABLE DES RÉGLEURS

ATELIER DE FABRICATION ET DE CONDITIONNEMENT MACHINES A HAUTE CADENCE

LE CANDIDAT :
— Technicien, 10 ans expérience ;
— Sens de l'organisation, du commandement et de l'animation d'une équipe.

LA FONCTION :
— Mettre en place entretien préventif ;
— Participer à l'entretien annuel et systématique ;
— Faire appliquer techniques changement outillage ;
— Diriger une équipe de 20 mécaniciens régleurs et réglage des machines.

Adr. C.V. et prét. ss n° 24.875 à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE recherche

JEUNE E.S.C.

pour ses Services Comptables et Financiers
Ecrire avec C.V. et prét. sous n° 581 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux.

CONSTRUCTEUR CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE ET GROS APPAREILLAGE MENAGER

recherche pour PARIS

SON DIRECTEUR TECHNIQUE

Le candidat aura une formation d'ingénieur et une expérience des produits de chauffage électrique et gros ménager, une connaissance parlée et écrite de l'anglais
Le poste comporte, en outre, des possibilités de développement d'une unité de fabrication.

Adr. C.V., photo n° T. 077.523 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

SOCIETE D'ELECTRONIQUE EN PLEINE EXPANSION recherche

UN INGÉNIEUR FORMATION ELECTRONIQUE

possédant au minimum une année d'expérience dans l'emploi et la programmation du microprocesseur INTEL 8080 A.
Lieu de travail proche banlieue/ouest.
SALAIRE ELEVE

Adresser curriculum vitae détaillé à C.G.P. n° 51[illegible] 25, rue Cavendish, 75019 PARIS, qui transmettra.

Ciné[...]

Les festivals

CLASSIQUES DU FILM NOIR (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Mer. : l'Affaire Al Capone ; J. : la Maison de bambou ; V. : les Sept Voleurs ; S. : Chinatown ; D. : l'Arnaqueur ; L. : les Inconnus dans la ville ; Mar. : En quatrième vitesse.

H. BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Mer., J. : Bas les masques ; V., S. : la Femme à abattre ; D., L. : Passage to Marseille ; Mar. : le Trésor de la Sierra Madre.

W. ALLEN (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) : Jours pairs : Bananas ; Jours impairs : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe...

STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : Mer. : Histoire d'aimer ; J. : le Bus en folie ; V. : En route pour la gloire ; S. : l'Or se barre ; D. et Mar. (sauf à 21 h. 30) : L'homme qui aimait les femmes ; Mar. à 21 h. 30 : Avant-première.

COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) ; Mar., Mer. : Roberta ; J. : Broadway Melody ; V. : Born to dance ; S. : Dancing Lady ; D. : Banana Split ; L. : Ziegfeld Follies.

PANORAMA DU CINEMA FRANÇAIS : La Pagode, 7e (705-12-15) : Mer. : Boudu sauvé des eaux ; J. : Sous les toits de Paris ; V. : A nous la liberté ; S. : Drôle de drame ; D. : Lola Montes ; L. : les Enfants du paradis ; Mar. : la Règle du jeu.

I. BERGMAN (v.o.) : Le Racine, 6e (633-43-71) Mer. : la Source ; J. : le Visage ; V. : Persona ; S. : Sourires d'une nuit d'été ; D. : le Septième Sceau ; L. : le Silence ; Mar. : A travers le miroir.

HOMMAGE A GLENDA JACKSON (v.o.) : le Ranelagh, 16e (288-64-44). En alternance : Hedda, A Touch of Class, Un dimanche comme les autres, Love.

EROTISME ART ET ESSAI (v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), I. : 12 h. 15 : Je, tu, il, elle ; 14 h. : Johan ; 15 h. 30 : Sweet Movie ; 17 h. 15 : Dehors, dedans ; 18 h. 45 : Maîtresse ; 20 h. 45 : le Jeu avec le feu. — II. : 14 h. 30, 15 h. 45 : le Regard ; 17 h. : Sweet Love.

ETRANGE (v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99) : 22 h. : Solaris ; 22 h. 30 : la Nuit des morts-vivants.

P. PASOLINI (v.o) : Studio des Acacias, 17e (754-97-83) . 14 h. : le Decameron ; 16 h. : les Contes de Canterbury ; 20 h. : Satyricon ; 23 h. : les Mille et Une Nuits.

M. FERRERI : Palais des arts, 3e (272-68-98) : Mer., S., L. : la Grande Bouffe ; J., V., D., Mar. : la Dernière Femme.

L'AMERIQUE SANS ILLUSION (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), Mar. : Le cœur est un chasseur solitaire ; J. : Fat City ; V. : Reflets dans un œil d'or ; S. : Délivrance ; D. : Miracle en Alabama ; L., Mar. : Macadam à deux voies.

MARX BROTHERS (v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13), Mer., S. : Plumes de cheval ; J., D. : Une nuit à Casablanca ; V., L. : Animal Crackers ; Mar. : la Pêche au trésor.

CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14). — I. 11 h. 30 (sf D.) : la Grande Bouffe ; 14 h. : les Valseuses ; 16 h. 10 : Vol au-dessus d'un nid de coucou ; 18 h. 20 : l'Epouvantail ; 20 h. 30 : Dersou Ouzala ; 23 h. : Love. V. et S., à 1 h. : Cabaret. — II. 12 h. (sf D.) : Satyricon ; 14 h. 10, 22 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 16 h. 20 : Cria Cuervos ; 18 h. 10 : Taxi Driver ; 20 h. 20 : Music Lovers (V. et S. + 0 h. 45).

POLANSKI (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), 13 h. 45 : Macbeth ; 16 h. : Répulsion ; 18 h., 0 h. 30 : le Bal des vampires ; 20 h. : Chinatown ; 22 h. 15 : le Locataire.

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50), I. : 13 h. : Pink Floyd à Pompéi ; 14 h. : Jour de fête ; 15 h. 45 : Amarcord ; 17 h. 45 (V. et S. + 24 h.) : Carrie ; 19 h. 45 : Dersou Ouzala ; 22 h. : Délivrance. — II. : 13 h. : Jeremiah Johnson ; 14 h. 45 : 1900 (première partie) ; 17 h. 30 1900 (deuxième partie) ; 20 h. 15 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; V. et S., à 24 h. : Zardoz.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : le Maestro.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : les Naufragés du 747. Plus ça va moins ça va, Mon nom est personne.

LA CELLE SAINT-CLOUD, Elysée-II (969-69-56) : 13 Femmes pour Casanova, S.S. Représailles.

LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) : Monsieur Papa. Donald et Dingo au Far-West. 13 Femmes pour Casanova, Une étoile est née, les Naufragés du 747.

MANTES, Domino (092-04-05) : Comme la lune, Un pont trop loin, le Passé simple.

LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : Donald et Dingo au Far-West, le Continent oublié ; Club X et Y (474-94-46) : le Bison blanc. Black sunday.

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : le Bison blanc, l'Homme pressé. Monsieur Papa, Lucky Luke.

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (963-04-08) : Comme la lune, les Naufragés du 747.

VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : le Passé simple, Un pont trop loin, Monsieur Papa, Comme la lune.

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : le Passé simple, le Continent oublié. Plus ça va moins ça va, le Bison blanc. Un pont trop loin. Comme la lune. — 2 L (950-55-55) : Cet obscur objet du désir.

LE VESINET, CAL (976-32-75) : la Castagne, Cousin cousine.

ESSONNE (91)

BUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Plus ça va moins ça va ; le Bison blanc ; Robin des Bois ; la Théorie des dominos.

BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : Plus ça va moins ça va ; le Bison blanc ; les Naufragés du 747 ; Donald et Dingo au Far-West.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : le Passé simple ; Monsieur Papa ; l'Homme pressé ; Donald et Dingo au Far-West ; Un pont trop loin.

GRIGNY, France (906-49-96) : L'or se barre ; Treize femmes pour Casanova.

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, les Perray (016-07-36) : le Casse-Cou ; Panique en plein ciel ; Black Sunday ; Oscar.

VIRY - CHATILLON, Calypso (921-85-72) : l'Emmerdeur.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Un pont trop loin ; Donald et Dingo au Far-West ; Un bourgeois tout petit, petit.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Un taxi mauve ; le Pirate des Caraïbes.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Danger planétaire.

NEUILLY, le Village (722-83-05) : le Bison blanc.

RUEIL, Artel (749-48-25) : Un pont trop loin ; le Passé simple. Studios (749-19-47) : Robin des Bois ; Rage ; Orange mécanique.

VAUCRESSON, Normandy (970-28-80) : Lucky Luke ; la Dentellière ; Macadam Cow-Boy.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) ; le Passé simple ; les Naufragés du 747 ; Une étoile est née ; Swastika. Prado : le Fantôme de Barbe-Noire ; le Graphique de Boscop.

BOBIGNY, Centre commercial (844-69-70) : la Dentellière ; le Fantôme de Barbe-Noire ; Good Bye, Bruce Lee.

DRANCY, Trianon (284-00-10) : Me., J., D. en soirée : Suspiria ; V., S., D. en mat., le Dernier Baiser.

EPINAY-SUR-SEINE, Epicentre (243-89-50) : Dona Flor et ses deux maris ; Monsieur Papa ; Frankenstein Junior.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : l'Homme pressé ; Dona Flor et ses deux maris ; Mon nom est Personne.

MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : ...Comme la lune ; Une étoile est née ; le Bison blanc.

PANTIN, Carrefour (843-38-02) : les Naufragés du 747 ; ...Comme la lune ; Treize femmes pour Casanova ; le Bison Blanc ; le Continent oublié.

ROSNY, Artel (876-11-31) : le Bison blanc ; Plus ça va, moins ça va ; ...Comme la lune ; Treize femmes pour Casanova ; l'Homme pressé ; le Continent oublié.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, La Pléiade (253-13-56) : Jambon d'Ardenne.

CHAMPIGNY, Multiciné (706-03-04) : Un pont trop loin ; Donald et Dingo au Far-West ; Monsieur Papa ; Un bourgeois tout petit petit ; le Passé simple.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : Treize femmes pour Casanova ; Plus ça va moins ça va ; Comme la lune ; l'Homme pressé ; le Continent oublié ; le Casse-cou.

LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Plus ça va, moins ça va ; Une étoile est née ; le Bison blanc.

LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : les Naufragés du 747.

MAISONS-ALFORT, Club (207-71-70) : l'Homme pressé ; le Passé simple ; les Valseuses.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Cet obscur objet du désir ; Comme la lune ; le Bison blanc ; Une étoile est née. — Port : Plus ça va moins ça va.

ORLY, Paramount (726-21-69) : le Bison blanc ; SS représailles.

THIAIS, Belle Epine (686-37-90) : Un pont trop loin ; Monsieur Papa ; Un bourgeois tout petit petit ; Donald et Dingo au Far-West.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (922-08-54) : Une étoile est née ; le Bison blanc ; les Naufragés du 747.

VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02), J., V., S., Ma. : Un flic sur le toit.

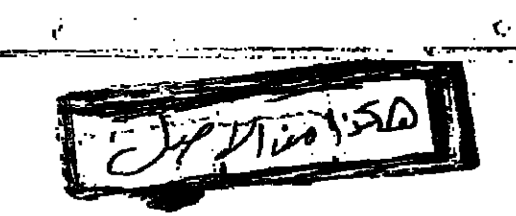
VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (961-00-07) : Plus ça va moins ça va ; le Continent oublié ; Comme la lune ; Treize femmes pour Casanova ; le Passé simple ; l'Homme pressé. — Gamma (961-00-03) : le Bison blanc ; Monsieur Papa ; Une étoile est née ; les Naufragés du 747.

CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Un pont trop loin ; Donald et Dingo au Far-West ; Monsieur Papa ; Comme la lune.

ENGHIEN, Le Français (417-00-44) : le Passé simple ; Cet obscur objet du désir ; Un pont trop loin ; Plus ça va moins ça va ; Donald et Dingo au Far-West. — Le Marly : Un bourgeois tout petit petit. — Hollywood : les Naufragés du 747.

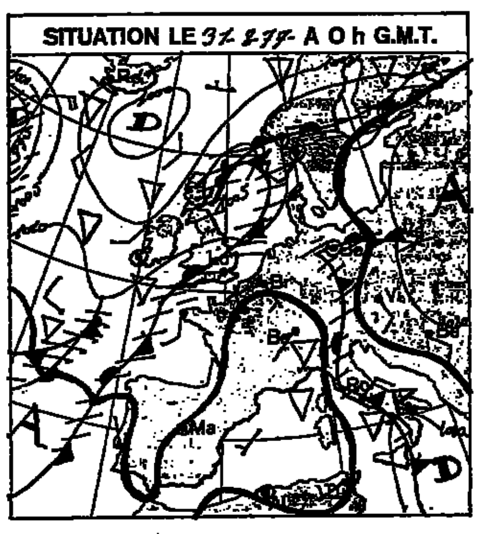
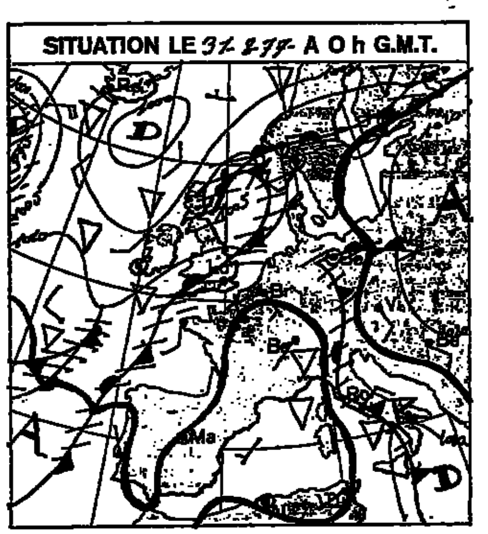
SARCELLES, Les Flanades (990-14-33) : Monsieur Papa ; Comme la lune ; le Continent oublié ; le Bison blanc ; Donald et Dingo au Far-West.



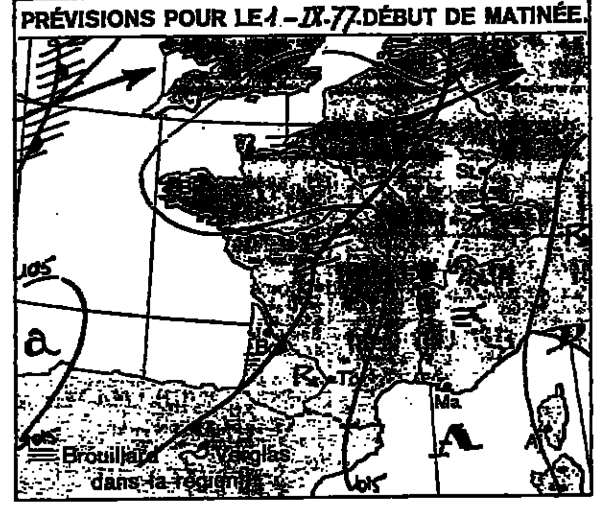
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 31-8-77 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 1-IX-77 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 31 août à 0 heure et le jeudi 1er septembre à 24 heures :

La zone pluvio-orageuse qui a affecté ces jours derniers l'est et le sud de la France s'est éloignée vers l'Europe centrale et une amélioration débute sur ces régions. Une faible perturbation aborde le nord et l'ouest de notre pays ; elle y pénétrera lentement. Son activité sera faible, mais elle prendra un caractère orageux discontinu dans sa partie méridionale.

Jeudi, un passage très nuageux sera observé dès le matin des Ardennes et de la Lorraine au Bassin aquitain. Il sera parfois accompagné de formations brumeuses et de quelques faibles pluies éparses dans sa partie septentrionale, tandis que des orages isolés pourront se développer sur le Sud-Ouest. En progressant vers l'est, cette zone atteindra le soir les régions comprises entre les Vosges et l'est des Pyrénées, ainsi que le golfe du Lion. A l'est de cette zone, le temps sera bien ensoleillé après la dissipation des formations brumeuses matinales. A l'ouest, le temps deviendra nuageux avec d'assez belles éclaircies, mais des brumes ou brouillards seront observés le matin sur la Bretagne.

Les vents seront faibles et les températures diurnes varieront peu.

Mercredi 31 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 014,4 millibars, soit 760,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 août ; le second, le minimum de la nuit du 30 au 31) : Ajaccio, 23 et 15 degrés ; Biarritz, 23 et 14 ; Bordeaux, 24 et 12 ; Brest, 17 et 14 ; Caen, 21 et 10 ; Cherbourg, 18 et 13 ; Clermont-Ferrand, 19 et 10 ; Dijon, 21 et 13 ; Grenoble, 22 et 10 ; Lille, 23 et 10 ; Lyon, 22 et 12 ; Marseille, 23 et 15 ; Nancy, 21 et 11 ; Nantes, 20 et 10 ; Nice, 22 et 15 ; Paris-Le Bourget, 23 et 10 ; Pau, 22 et 11 ; Perpignan, 25 et 11 ; Rennes, 20 et 10 ; Strasbourg, 24 et 13 ; Tours, 22 et 9 ; Toulouse, 23 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 36 et 12 degrés ; Amsterdam, 22 et 13 ; Athènes, 35 et 22 ; Berlin, 26 et 17 ; Bonn, 25 et 15 ; Bruxelles, 21 et 13 ; Le Caire, 35 et 22 ; îles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 22 et 15 ; Genève, 22 et 13 ; Lisbonne, 29 et 14 ; Londres, 19 et 14 ; Madrid, 28 et 10 ; Moscou, 20 et 8 ; New-York, 29 et 18 ; Palma-de-Majorque, 25 et 14 ; Rome, 26 et 19 ; Stockholm, 19 et 10 ; Téhéran, 26 et 16.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 855

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II				■					
III			■	■		■			
IV									■
V							■		
VI		■						■	
VII	■				■				
VIII					■	■			
IX							■		
X			■	■	■				
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Recrute ses serviteurs parmi ses enfants ; Symbole. — II. Unité d'ailleurs ; Exagéré. — III. Un peu de tout ; Souffre du foie pour l'égoïste plaisir des gourmets. — IV. Sont toujours gracieux. — V. Mauvaise conseillère ; Arme (épelé). — VI. Dans les caves jacobines. — VII. A ne pas souiller ! ; Une chose qui peut arriver. — VIII. Vaste continent ; Coule en Suède. — IX. Peuvent blesser profondément ; Fin de mode. — X. Conjonction ; Se laisse facilement rouler quand elle est bonne. — XI. Mettent fin à un incident fâcheux.

VERTICALEMENT

1. Jeune mammifère ; Jadis invoqué. — 2. Sent le fauve ; Appel peu protocolaire. — 3. Pronom ; Empêchent d'être sereins. — 4. Ce qu'il faut donner pour recevoir. — 5. Colorent. — 6. Canton ; Manque aux moules ; En Belgique. — 7. Susceptible de plaire au coq ; Exige une bonne conduite ; Symbole. — 8. Finit par coûter cher quand elle est économique ; Prend l'air en faisant des efforts pour rendre. — 9. Militaire ; Points de suspension.

Solution du problème n° 1 854

Horizontalement

I. Lad ; Amers. — II. Ecartelée. — III. Nions ! — IV. Total ; Asa. — V. I.P. (Pasteur) ; Ut. — VI. Rang ; Anée. — VII. El ; Aéra. — VIII. Lazzi ; Cr. — IX. Rosée ; Cos. — X. Té ; Fou. — XI. Poissarde.

Verticalement

1. Lecture ; Rip. — 2. Ac ; Allo ! — 3. Danton ; Asti. — 4. Ria ; Gazées. — 5. Atoll ; Eze. — 6. Men ; Pari ; Fa. — 7. Elsa ; Na ; Cor. — 8. Ré ; Sue ; Coud. — 9. Sécateurs.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 31 août 1977 :

DES DECRETS

● Relatif à l'engagement et au mandatement des sommes dues en exécution de marchés passés par l'Etat ou l'un de ses établissements publics à caractère administratif au titre des intérêts moratoires pour retard apporté dans le règlement de leurs créanciers.

● Relatif à la Caisse nationale des marchés de l'Etat, des collectivités et établissements publics.

Par ailleurs, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 31 août 1977 publie des arrêtés portant promotion et nomination dans l'ordre du mérite agricole.

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

LE QUESTIONNAIRE SUR LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Que pensez-vous de l'État, monsieur le Maire ?

La réforme des collectivités locales : qu'ils soient de gauche ou de la majorité, à la tête d'une grande ville ou d'une bourgade, tous les maires de France ont reçu le même questionnaire auquel il leur est demandé de répondre pour le 15 octobre. « Comment et jusqu'où alléger la tutelle de l'Etat ? », « Faut-il revoir le partage des compétences entre les communes et l'Etat ? », « A partir de quels principes réaménager les finances communales ? », « Comment organiser la coopération intercommunale ? ». Selon qu'on « règne » sur 190 habitants ou sur 23 000, les réponses, comme en témoigne le reportage de Thierry Bréhier dans le Calvados, sont évidemment divergentes.

De notre correspondant

Qu'y a-t-il de commun entre ces quatre maires du Calvados, ce médecin, premier magistrat d'un bourg en expansion (Saint-Pierre-sur-Dives, 4 500 habitants), centre commercial d'un canton rural qui se vide ; ce jeune avocat, responsable d'une ville nouvelle (Hérouville, 23 000 habitants), implantée à la périphérie de Caen ; cet agriculteur, habitué aux lourdes responsabilités professionnelles, maire d'une commune (Amfreville, 800 habitants) qui bénéficie de la proximité du centre industriel caennais, et ce petit paysan qui tente vainement d'éviter la mort de son village du bocage (Mont-Bertrand, 190 habitants) ? Pas grand-chose, si l'on s'en tient à la situation de leurs communes. Mais, tout en feuilletant ce dossier questionnaire de quarante et une pages, au papier glacé, barré de tricolore, ils avaient la même impression : la soif de changement, mais un immense scepticisme devant la possibilité d'y arriver. A cause du contexte politique mais aussi du poids des habitudes.

C'est évidemment François Geindre, blouson et barbe envahissante, le maire socialiste d'Hérouville, qui se montre le plus critique : *« C'est une consultation bidon ! la grande majorité des maires ne sont pas concernés par les questions posées. »* Un exemple : *« Pour accroître son autonomie, chacun était tenté de demander que le percepteur de l'Etat ne soit plus le comptable communal. Mais est-on sûr que la commune gagnerait à avoir seule la responsabilité de sa trésorerie ? Un maire isolé est incapable de trancher cette question. »*

A Amfreville, costume, cravate, mais mains rudes de celui qui ne s'en sert pas que pour tenir un stylo, Aldéric Picard (un de ces « modérés favorables », qui sont la majorité des maires français) répond à cette objection : *« Il ne faut pas se creuser la tête pour répondre à des questions qui ne nous concernent pas. »* Pourtant, cet agriculteur, qui exploite 200 hectares et qui préside plusieurs coopératives importantes, n'est pas un néophyte. Il est maire depuis trente-deux ans et président du syndicat intercommunal à vocation multiple depuis quatorze ans. C'est fort de cette expérience qu'il a commencé à remplir quelques feuillets d'écolier en guise de brouillon : *« Il faut prendre son temps »*, dit-il.

François Geindre, lui, ne sait pas encore s'il répondra. Il attend la prise de position de son parti, le P.S. S'il le fait, ce ne pourra être qu'en écho au programme commun et aux propositions municipales socialistes, et en accord avec toute son équipe municipale. Pour lui : *« C'est au programme des partis de proposer une réforme. »*

Remarque parallèle chez le docteur Berl, à Saint-Pierre-sur-Dives : *« A quoi tout cela va servir ? Depuis des années toutes les associations d'élus locaux demandent des réformes et proposent des changements concrets. Rien n'a jamais été fait. Une fois encore, il ne restera que des mots. Nous vivons dans un Etat bureaucratique où l'esprit ENA a porté le coup de grâce à la liberté des élus locaux. »*

Pourtant, il répondra au questionnaire. Mais il rédigera ses réponses seul, ou presque. De tendance radicale *« parfois de droite, parfois de gauche »*, il sait que ses remarques acerbes et virulentes ne seraient pas toujours du goût de tous ses conseillers élus sur une liste a-politique.

M. Levavasseur, le maire de Mont-Bertrand, un petit agriculteur, éleveur du bocage comme tant d'autres, lui aussi, se sait en désaccord avec la majorité de son conseil. S'il ne tenait qu'à lui, il y a longtemps que sa commune se serait fondue dans un ensemble plus vaste : *« Mais les gens, ici, veulent que Mont-Bertrand reste Mont-Bertrand. »* Des tentatives d'action commune ont bien été lancées, mais elles n'ont pas toujours été couronnées de succès. Ainsi, pendant trois ans, un syndicat scolaire a fonctionné avec le village voisin. Mais, les rapports n'ont pas toujours été faciles avec les instituteurs, et les habitants de Mont-Bertrand ont fini par refuser que leurs enfants aillent à la cantine de La Ferrières. Résultat : il n'y a plus qu'une classe unique et si rien ne change dans quatre ans, les effectifs seront insuffisants. Il faudra la fermer. Le village se dépeuple. Les agriculteurs sont partis en retraite, louant leurs terres à des fermiers voisins et vendant leurs maisons comme résidences secondaires.

Tricher pour être efficace

Les équipements coûtent cher à une commune dont le budget annuel n'est que de 85 000 francs. Pendant ce temps, le cimetière du bourg voisin est trop petit ; il va falloir en construire un autre. *« Le nôtre n'est qu'à deux kilomètres de chez eux ; il y a de la place ; seulement les gens de Campeaux ne veulent pas se faire enterrer à Mont-Bertrand »*, explique avec regret M. Levavasseur. *« Il faudra une génération pour faire évoluer les mentalités. »* Lui sait bien qu'une commune comme la sienne n'a plus de raison d'être. *« Mais les hommes politiques n'auront jamais le courage de forcer au regroupement. »*

François Geindre — en désaccord avec son parti — souhaite des décisions coercitives pour forcer à la coopération intercommunale. Est-ce à dire que sans cela les Normands la refusent ? *« Nous n'avons pas attendu M. Guichard pour travailler avec nos voisins »*, s'exclame le docteur Berl, la chevelure aussi blanche que le chandail. Dans son canton, dix communes rurales ont fusionné, les autres appartiennent à un SIVOM et un syndicat mixte couronne le tout. A Amfreville non plus la coopération ne fait pas peur. Depuis 1850, la commune partage sa compagnie de pompiers avec deux de ses voisines. L'association d'anciens combattants et l'amicale sportive sont, elles aussi, communes.

Tout cela n'interdit pas quelques jalousies financières vis-à-vis de ses voisines au territoire plus vaste, qui ont ainsi une base d'imposition foncière plus importante et pourtant moins d'habitants, donc moins de besoins, ou de ceux qui bénéficient d'implantations industrielles. *« Ici,* dit M. Picard, *cinq sixièmes des gens travaillent à la SAVIEM ou aux hauts fourneaux, et pendant que les communes, où son construites ces usines, ne savent quoi faire de leur argent, nous, on n'a pas de quoi construire un groupe scolaire. »* Ces difficultés financières, le maire d'Hérouville les connaît bien aussi : *« Comme pour toutes les villes en rapide croissance,* explique-t-il, *les versements automatiques de l'Etat ne suivent pas l'évolution de la population. Chaque année, nous devons nous battre pour obtenir une subvention exceptionnelle. Cela permet au préfet d'accroître encore sa tutelle sur nos choix budgétaires. »*

Cette tutelle, le docteur Berl, lui aussi, n'a pas de mots assez durs pour la brocarder. *« Elle est aveugle et souvent incompétente. Elle est insupportable, car elle est synonyme de suspicion. »* Et, montrant par la fenêtre de son bureau la place à l'ombre de l'abbatiale, il explique : *« Si je voulais en faire un parking, il me faudrait l'accord de l'équipement, du préfet, des monuments historiques... Un maire et son conseil ne sont pas maîtres chez eux... On vit dans un système où, pour être efficace, il faut tricher. »*

Ce n'est pas tant le contrôle du préfet qui est critiqué que la manière de faire des bureaux, tout spécialement ceux de l'équipement. M. Picard ainsi raconte : *« Le préfet nous a expliqué que notre plan d'occupation des sols, c'était à nous de le faire, l'administration devant seulement nous aider. Mais, l'équipement, lui, ordonne : c'est ainsi que ça doit être et pas autrement. »* En bon paysan normand, il conclut : *« Il ne faut pas vouloir tout révolutionner. Si on appliquait déjà l'esprit des textes actuels, ce ne serait pas si mal. »* En écho, le maire de Mont-Bertrand ajoute : *« C'est la façon de voir des gens qu'il faut d'abord réformer. »*

THIERRY BRÉHIER.

CARNET

Naissances

— M. Henri Brault de Bournonville, ingénieur retraité des constructions navales, 9, allée des Oiseaux, 78200 Mantes-la-Ville, est heureux de faire part des naissances de ses arrière-petites-filles

Charlotte Chauvet d'Arcizas,
fille d'Antoine et de Solins, née Blandey, le 30 avril 1977, à Saint-Cloud,

Mélanie de Vigan,
fille de Bruno et Bénédicte, née de Labarthe, le 7 juin 1977, à Paris (15e),

Alexia Brault de Bournonville,
fille de Jean-Marc et Marie-Annick, née Perin, le 1er juillet 1977, à Abidjan (Côte-d'Ivoire).

— M. Alain Livinec et Mme, née Marie-Christine Salphati, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils,

Emeric,

le 10 août 1977.
31, boulevard Pereire, 75017 Paris.

— Jérôme et Anne-Patricia de Rouvray sont heureux de faire part de la naissance de leur fils,

Aurélien,

le 21 août 1977.

— Mme Michel Bossard, née Marie-José Dubois-Millot,
M. Jean-René Gaud, avocat à la cour d'appel de Paris,
sont heureux de faire part de la naissance de leur petit-fils,

Aurélien de Rouvray,

le 21 août 1977.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Anne-Marie Faillon,
fille de M. Marcel Faillon et de Mme, née Yvette Laurent, avec

Vincent Butruille,
fils de M. Max Butruille et de Mme, née Elisabeth Hus,
célébré dans l'intimité, le 27 août 1977, en l'église de Bettaincourt-sur-Rognon (Haute-Marne).

597, boulevard du 8-Mai-1945,
59240 Dunkerque.
44, rue Gay-Lussac,
59110 La Madeleine.
24, rue de Babylone, 75007 Paris.

— Le docteur vétérinaire et Mme Pierre Chalard,
M. et Mme Claude Bigot,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Dominique et André-Emmanuel,
qui sera célébré le samedi 3 septembre, en l'église Saint-Nicolas de Moulins-la-Marche.

61380 Moulins-la-Marche.
La Chaconne.
61270 La Chapelle-Viel.

Décès

Pierre d'ANGLEJAN-CHATILLON

— On nous prie d'annoncer la mort, survenue brutalement le 27 août, à Papeete (Tahiti), de

M. Pierre d'ANGLEJAN-CHATILLON,
capitaine de frégate (C.R.),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre.

De la part de la baronne Pierre d'Anglejan-Châtillon et de son fils Jean-Marc.

[Né le 2 août 1924 à Ivry-sur-Seine (Seine), Pierre d'Anglejan-Châtillon (voir « le Monde » du 31 août) était ingénieur de l'Ecole navale), diplômé de l'Ecole des transmissions de la marine et de l'Institut de contrôle de gestion et du Centre d'études industrielles de Genève.

Officier de la marine nationale, de 1947 à 1961, il sert successivement en Indochine (de 1947 à 1955), au cabinet du chef d'état-major de la marine (en 1956), dans le Pacifique (de 1957 à 1960) et enfin, en 1961, au cabinet de l'inspecteur général de la marine. En 1962, il devient ingénieur-conseil à la Société pour le développement industriel et commercial (SODIC).

En 1964, il entre à la Société d'oxygène et acétylène d'Extrême-Orient (S.O.A.E.O.) du groupe Air Liquide, où il est successivement directeur de division à Tahiti (de 1964 à 1966), à Bangkok (de 1967 à 1970), avant d'être nommé en 1971 directeur de cette firme pour l'Asie du Sud-Est et le Pacifique. Depuis 1974, Pierre d'Anglejan-Châtillon était conseiller du commerce extérieur.]

— Le conseil d'administration, la direction générale et le personnel de la Société d'oxygène et d'acétylène d'Extrême-Orient (S.O.A.E.O.), ont le grand regret d'annoncer le décès brutal de

M. Pierre d'ANGLEJAN-CHATILLON,
directeur de la S.O.A.E.O.
pour l'Asie du Sud-Est
et le Pacifique.

— Mme Danielle Braun-Adam, son épouse,
M. et Mme Jean Bénabou, Roland et Catherine, ses enfants et ses petits-enfants,
Les familles Pozner, Bénabou, Brent, Birnbaum, Lebow, Passingham, Langer, Moscowicz, Roth, Kleinmann, Kimmel, Harris, Constantino, Perna, Steinberg, Ghanassia, Conquy, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri BRAUN-ADAM,
critique d'art,
survenu dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière du Père-Lachaise, le vendredi 2 septembre, à 10 h. 45.
On se réunira à l'entrée principale.

— Deauville,
M. et Mme Michel Dorie et leurs enfants,
M. et Mme Yves Droslin et leur fils,
M. Henri Dorie,
ses enfants,
Mme Walter Fitzli-Noël, sa fille,
M. et Mme Edouard Noël et leur fille,
Les familles Noël, Arbez, Boulet, Pierre,
Le personnel de la Maison Noël,
Mlle Janine Farine, son infirmière,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Thérèse DORIE-NOËL,
survenu le 29 août 1977, à l'âge de soixante-sept ans.

Le service religieux a été célébré ce mercredi 31 août, à 9 heures, en l'église de Deauville (Calvados).
L'inhumation a eu lieu au cimetière de l'Habit (Eure).
Cet avis tient lieu de faire-part.
42, avenue du Président-Kennedy, 75016 Paris.
90, rue La Boétie, 75008 Paris.

— Mme Paul Guiraud, son fils Jean-Claude,
Les familles Ozanam, Stouff, Macé, Guiraud, Archambault, Debatisse, Dariot, Albert, Audollent, Pasteau, Delacommune,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul GUIRAUD,
survenu le 30 août 1977, à Périgueux (Dordogne), à l'âge de soixante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée à Paris en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, le vendredi 2 septembre, à 14 heures, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Le docteur Armand Grigiac, son mari,
Albert, Bruno et Anne, ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Rachel GRIGIAC,
médecin ophtalmologiste
attachée des hôpitaux,
survenu le 10 août 1977, à l'âge de quarante-trois ans, des suites d'un cancer généralisé.

Ils rendent hommage à l'immense courage de celle qui repose à présent en terre d'Israël, au cimetière de Kfar-Samir (Haïfa).

« Je vous ai portés sur les ailes des aigles et vous ai fait venir avec moi. »
(Exode, 19, 4.)

Une forêt sur les monts du Carmel perpétuera son souvenir.

— Le docteur Charles Jacquelin,
Le docteur Claire Jacquelin,
Le docteur Denise Jacquelin,
Manuel Jacquelin,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles JACQUELIN,
leur épouse, mère et grand-mère, survenu le 27 août 1977, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 2 septembre 1977, en l'église Saint-Eustache, à 10 h. 30.
5, boulevard Sébastopol,
75001 Paris.

— Nous avons la douleur de faire part du décès de

Mme veuve LARBAUD,
née Germaine Daniel,
survenu le 28 août 1977, à Riom (23200).

De la part de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.
Ipes-de-Pay-les-Nemours,
77167 Bagneaux-sur-Loing.
34, avenue Anatole-France,
93600 Aulnay-sous-Bois.

— Mme Sacha Nacht,
M. et Mme Marc Nacht,
M. et Mme Aurel Grama,
ses beaux-enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Sacha NACHT,
chevalier de la Légion d'honneur,
médecin des hôpitaux psychiatriques,
ancien vice-président
de la Société internationale
de psychanalyse,
fondateur de l'Institut
de psychanalyse de Paris,
survenu à son domicile, le 25 août 1977.

Les obsèques ont eu lieu le 27 août dans la stricte intimité familiale.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
80, rue Spontini, Paris (16e).
(Lire page 24.)

— M. et Mme Georges Picca,
M. Jean-Pierre Picca,
M. et Mme Léo Picca, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Picca, Troude et Brachet-Cota,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maria PICCA,
survenu le 29 août 1977, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Le service religieux aura lieu le vendredi 2 septembre 1977 en la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence (013), et l'inhumation dans le caveau de famille.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Maurice ROUX,
croix de guerre 1939-1945,
survenu le 30 août 1977, à Paris, dans sa soixantième année.

De la part de :
Mme Maurice Roux, son épouse,
M. et Mme Jean-Claude Perrier et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Michel Roux et leurs enfants,
M. et Mme Alain Veille et leurs enfants,
M. et Mme Alain Besson et leurs enfants,
M. et Mme Joseph Chambe,
M. et Mme Jacques Chambe et leurs enfants,
M. Pierre Bascoul-Gauthier et ses enfants,
ses enfants, petits-enfants, oncle, tante et cousins.

Une messe sera célébrée le jeudi 1er septembre 1977, à 9 heures, en l'église du Cœur-Immaculé-de-Marie, 21, rue de Verdun, 92150 Suresnes, suivie de l'inhumation à Saint-Amour (Saône-et-Loire).
1, rue des Banches, 75016 Paris.
Les Brettiaux,
71570 Saint-Amour-Bellevue.

— Le président,
Le conseil d'administration,
La direction et les collaborateurs de la société Lesieur-Cotelle et associés,
ont le profond regret de faire part du décès de

M. Maurice ROUX,
chef du département exportation,
survenu le 30 août 1977.

Une messe sera célébrée le jeudi 1er septembre 1977, à 9 heures, en l'église du Cœur-Immaculé-de-Marie, 21, rue de Verdun, 92150 Suresnes, suivie de l'inhumation à Saint-Amour (Saône-et-Loire).

— Nous apprenons le décès de

M. André SPITZ,
artiste peintre,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 24 août 1977.

[Né en 1885 à Besançon, M. André Spitz avait été l'élève de Giacometti. Peintre paysagiste, portraitiste, il était notamment l'auteur de maquettes de timbres-poste. Il était sociétaire des artistes français, vice-président du Salon d'hiver.]

— Mme Paul Thomann,
Mme Violette Virion, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Brenac et leurs enfants,
M. et Mme Jean Thomann et leurs enfants,
M. et Mme Claude Blay et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Paul-Jean-André THOMANN,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
deux citations,
ingénieur
des Arts et Manufactures 1922-B,
leur époux, père, grand-père, arrière-grand-père,
survenu le 28 août 1977, à Argenteuil, dans sa quatre-vingtième année.

Un service religieux sera célébré en l'église réformée de Bois-Colombes, 72, rue Victor-Hugo, le jeudi 1er septembre 197, à 10 h. 30.
L'inhumation aura préalablement eu lieu dans l'intimité familiale.
4, villa Logerais,
92270 Bois-Colombes.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Visites et conférences

JEUDI 1er SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, 11, quai Conti, Mme Hulot : « Pèlerinage à Watteau ».

15 h., 17, rue Saint-Vincent, Mme Bachelier : « Montmartre ».

15 h., métro Monceau, Mme Maguani : « Le parc Monceau ».

15 h., 16, rue Antoine-Bourdelle, Mme Vermeersch : « Trois sculpteurs des années 30 au musée Bourdelle ».

20 h., 92, rue Saint-Martin, Mme Oswald : « Beaubourg le soir » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h., 51 bis, boulevard Latour-Maubourg : « Le musée de l'ordre de la Libération » (L'Art pour tous).

15 h., 60, rue des Archives : « Le Musée de la chasse à l'hôtel de Guénégaud » (Paris et son histoire).

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ÉNERGIE

La dépendance pétrolière américaine s'accroît

De notre correspondant

Washington. — Au moment où M. Carter se prépare à faire adopter, non sans difficultés, son programme énergétique par le Sénat, un rapport de l'administration fédérale de l'énergie, publié mardi 30 août, fait opportunément apparaître l'extraordinaire détérioration de la situation des États-Unis en ce qui concerne l'approvisionnement en pétrole.

Ce rapport confirme la dépendance du pays à l'égard des importations pétrolières — celles-ci fournissent près de la moitié de la consommation nationale contre 37 % en 1973, — mais il met plus encore en lumière l'aggravation de la tendance : les importations ont en effet augmenté de 31 % au cours des six premiers mois de cette année par rapport à la période correspondante de l'an dernier. Actuellement, les États-Unis paient environ 3,6 milliards de dollars par mois pour leurs importations de pétrole — cinq fois et demi plus qu'en 1973, — ce qui explique pour l'essentiel le déficit de leur commerce extérieur : 39 % de la consommation américaine proviennent des pays de l'OPEP, dont 20 % des pays arabes. Dans le même temps, la production nationale baisse d'environ 6 % par an.

Le rapport confirme aussi l'extraordinaire soif de pétrole des Américains ainsi que la vanité des efforts entrepris par les trois derniers présidents pour la réduire. Avec 18,6 millions de barils par jour (contre 17,3 en 1973), les États-Unis consomment près du tiers du pétrole extrait dans le monde. Le second pays consommateur, l'Union soviétique, vient loin derrière avec environ 8 millions de barils. Les seules automobiles américaines engloutissent 7 millions de barils par jour.

M. Carter ne manquera pas de s'appuyer sur ces chiffres pour faire accepter son programme énergétique par le Congrès et plus encore pour le faire « passer » auprès d'une opinion publique qui, pour le moment, ne semble guère consciente du danger. Comme le dit le président, dans un entretien diffusé ce mercredi par une chaîne de télévision, « *les réserves de pétrole et de gaz s'épuisent... Il est absolument nécessaire de réduire le gaspillage et de se réorienter vers le charbon* » ainsi que vers les autres sources d'énergie — nucléaire, hydroélectrique, solaire, etc. — prévues dans le programme qu'il a présenté en avril dernier (*le Monde* du 22 avril).

MICHEL TATU.

MONNAIES ET CHANGES

La nouvelle facilité de crédit du F.M.I. profiterait surtout aux pays industrialisés

Washington (*A.F.P.*). — Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (F.M.I.) a approuvé la création de la « *facilité de financement supplémentaire* », dite « *facilité Witteveen* », qui accroîtra de quelque 10 milliards de dollars (8,6 milliards de droits de tirages spéciaux) les ressources que le F.M.I. peut prêter aux pays dont la balance des paiements est déficitaire. L'accord sur la création de cette « facilité » avait été conclu entre les pays apporteurs de capitaux le 6 août dernier à Paris.

Le F.M.I. a précisé que les pays emprunteurs ne pourront faire appel à cette facilité que lorsqu'ils demanderont à utiliser leurs tranches supérieures de crédit sur le F.M.I., c'est-à-dire en fait lorsqu'ils accepteront de se soumettre aux conditions posées par le Fonds pour l'utilisation de ces tranches. On sait que les pays en voie de développement ont rarement recours à ces tranches, en raison des conditions posées par le Fonds. Certains observateurs en concluent que finalement, ce sont surtout les pays industrialisés déficitaires qui pourraient bénéficier des nouveaux crédits. La facilité Witteveen permettra aux pays déficitaires d'accroître leurs possibilités d'emprunt sur le F.M.I. de 12,5 à 30 % suivant les tranches de crédit utilisées.

Avec la participation du Koweït et d'Abou-Dhabi, annoncé par le F.M.I., le nombre des pays créanciers est porté à treize (le Nigeria pourrait s'y ajouter). Les contributions les plus importantes sont celles de l'Arabie Saoudite (2,15 milliards de D.T.S.), des États-Unis (1,45 milliard), de la R.F.A. (1,5 milliard). Le taux de l'intérêt servi aux créanciers sera de 7 % jusqu'au 30 juin 1978. Après quoi, il sera indexé sur le rendement des bons du Trésor américain à cinq ans.

Le gouvernement danois demande une dévaluation de 5 % de la « couronne verte »

Le gouvernement danois a proposé aux autorités du Marché commun de procéder à une dévaluation de 5 % de la « *couronne verte* » — valeur de la couronne danoise exprimée en unités de compte européennes, — afin d'éviter d'imposer des montants compensatoires monétaires sur les échanges extérieurs agricoles à la suite des dévaluations des monnaies scandinaves annoncées dimanche 28 août.

Le gouvernement danois a toujours été hostile au mécanisme des montants compensatoires monétaires qui, en l'occurence, auraient joué comme une taxe à l'exportation des produits agricoles danois et une subvention aux produits alimentaires importés au Danemark. La dévaluation de la « couronne verte » entraînera une augmentation d'un pourcentage égal des prix garantis aux agriculteurs danois dans le cadre de la politique agricole commune.

Les experts bruxellois et le Comité des représentants permanents des Neuf (COREPER) ne se sont pas encore prononcés. Paris n'est pas favorable à l'ajustement automatique des monnaies « *vertes* » en cas de modification de la parité des monnaies nationales. Londres ne souhaite pas une dévaluation qui rendrait les produits agricoles danois encore plus concurrentiels sur le marché britannique. Une décision pourrait être prise lundi 5 septembre. — (*A.F.P., Reuter.*)

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures	4 7/8	5 7/8	3 5/8	4 5/8	1 1/2	2 1/2	8 1/4	8 3/4
1 mois	5 3/8	5 7/8	3 5/8	4 1/8	1 1/2	2	9 1/2	9 7/8
3 mois	5 3/4	6 1/4	3 5/8	4 1/8	1 3/4	2 1/4	10 1/4	10 1/2
6 mois	6	6 1/2	3 3/4	4 1/4	2	2 1/2	11	11 1/4

AFFAIRES

Le plan de redressement financier de Manufrance est arrêté

De notre correspondant

Saint-Etienne. — C'est ce mercredi 31 août que le plan de redressement économique et financier de Manufrance devait être déposé au tribunal de commerce de Lyon par les curateurs M. Jean-Daniel Bethenod et Me Bruno Sapin. Tous deux ont eu, lundi matin 29 août, avec les organisations syndicales, une ultime entrevue. Comme aux consultations précédentes, elle a été entourée de la plus totale discrétion. Peu après, F.O., minoritaire au sein de la firme stéphanoise, a publié un communiqué, non pour lever le voile sur l'importance de la réduction des effectifs proposée qu'à l'évidence elle connaît, comme d'ailleurs les autres syndicats, mais pour affirmer qu'elle ne saurait tolérer « que les travailleurs de la base fassent les frais d'une gestion catastrophique ». (...) « Nous nous opposerons à tout licenciement. Si, malgré tout, le plan de redressement établit la pénible nécessité, nous réclamons qu'ils touchent en priorité les directeurs et les cadres supérieurs qui portent la lourde responsabilité de la déconfiture actuelle », poursuit F.O., qui regrette, d'autre part, que la nouvelle municipalité stéphanoise ait, « par ses déclarations avant que le plan de redresement ne soit officialisé, déjà envisagé comme possibles des licenciements (« le Monde » du 27 août 1977), ce qui contredit formellement ses précédentes affirmations » lors de la campagne électorale.

On lira ci-dessous le point de vue de M. François Tomas (P.C.), adjoint au maire de Saint-Etienne.

POINT DE VUE

Au nom de l'intérêt général

par FRANÇOIS TOMAS (*)

Il y a, certes, à Manufrance un problème de direction. Il est de notoriété publique que les dirigeants de cette grande entreprise, qui a assuré la renommée du savoir-faire français sur tous les continents, semblaient frappés de sclérose. Lorsque l'ancien maire de Saint-Etienne, M. Michel Durafour, est intervenu pour qu'un technocrate en prenne le commandement, il répondait donc à ce besoin de dépoussiérage ; et ce n'est après tout pas sa faute si, comme devait le montrer l'aggravation de la pagaille dans les circuits de distribution, l'élu n'avait pas l'étoffe d'un grand capitaine.

Mais, même si l'intéressé avait répondu à tous les espoirs mis en lui, il n'aurait pas évité une « affaire Manufrance », dans la mesure où il reprenait à son compte un plan dont il ne faut tout de même pas oublier les phases :

1) Séparer nettement, non seulement structurellement mais aussi géographiquement, le secteur « production » du secteur « commercialisation » ;

2) Réduire puis supprimer progressivement le secteur « production » ;

3) Mobiliser les vastes emplacements du cours Fauriel, qui étaient évalués naguère à près de 800 F le mètre carré.

La première phase a pu être amorcée grâce à la construction dans la zone industrielle de Molina d'une magnifique usine à paquets. Pour réaliser la deuxième, on renonça à tout nivellement de production, à tout investissement, et on put proclamer que le secteur production n'était plus rentable et que son maintien risquait même de compromettre l'équilibre de l'ensemble de l'entreprise.

Ce machiavélisme, devenu secret de Polichinelle, s'expliquait par le souci d'affaiblir la résistance d'un personnel que l'on savait fortement syndicalisé, mais aussi parce que la précédente municipalité ne pouvait accepter la perspective du licenciement de plus d'un millier de personnes que si le risque de mécontentement de l'opinion était réduit au maximum. Mais ce sont surtout les raisons qui motivent la volonté des responsables successifs de Manufrance de liquider le secteur « production » qui méritent d'être mises en évidence, car elles permettront de mieux comprendre pourquoi la municipalité d'union de la gauche refuse d'entériner ce processus.

Le secteur « commercialisation » de Manufrance continue, en effet, d'aparaître aux spécialistes comme financièrement intéressant, certains croient même qu'avec une direction imaginative et compétente il pourrait dégager de gros bénéfices : dans le cadre, par exemple, de l'intégration dans une autre entreprise, ce qui permettrait de rationaliser et donc d'alléger les charges, y compris en personnel. Quant au secteur « production », il pourrait être viable si on consentait à y investir, pour renouveler le matériel, les productions mais en n'escomptant qu'un profit limité. Dans la logique de notre système économique, il est donc compréhensible que des responsables d'entreprise préfèrent réduire l'éventail et le volume des activités si cela doit conduire à un accroissement de la rentabilité financière. Qu'il soit de l'intérêt général de maintenir, de diversifier, de développer la production, de même que d'offrir plus d'emplois ne les concerne pas lorsque cela va à l'encontre de leurs intérêts particuliers.

Quoi qu'il en soit, la situation dans laquelle les dirigeants de Manufrance ont mis cette entreprise est telle que l'intervention du premier ministre paraît désormais nécessaire. Les Stéphanois accepteraient d'ailleurs difficilement que le gouvernement laisse supprimer les milliers d'emplois que représente en réalité, par le biais de la sous-traitance, la fabrication des armes de chasse, des bicyclettes et des machines à coudre, au moment même où il s'efforce de faire croire à sa volonté de lutter contre le chômage. Si M. Raymond Barre recevait le maire de Saint-Etienne, M. Joseph Sanguedolce, il saurait que les Stéphanois attendent tout d'abord des mesures externes, comme la limitation d'une importation devenue abusive d'armes de chasse étrangères, mais aussi que l'on accepte d'examiner les propositions qui existent pour assurer le maintien et le développement de Manufrance, tout Manufrance. Ils dénonceront, en revanche, toute décision, sous quelque prétexte que ce soit, qui ne tiendrait compte que de l'intérêt des financiers.

(*) Adjoint (P.C.) au maire de Saint-Etienne, délégué à l'urbanisme.

FAITS ET CHIFFRES

Banques

● *Rebondissement dans l'affaire de la banque Leclerc de Genève.* — Une « *association de créanciers* » animée par M. David M. Wharrie, directeur financier de l'A.G.B. Research Ltd de Londres, remet en cause l'accord intervenu entre la banque Leclerc et la société bancaire Barclays Suisse S.A. (*le Monde* du 9 juillet). « *L'association* » affirme que cet accord « *a essentiellement pour but la protection des parties qui l'ont conclu, les associés, dont l'objectif évident est d'échapper à la faillite* », et la Barclay's, qui cherche à « *s'approprier les actifs* ».

Elle demande une renégociation, la protection de l'anonymat des créanciers et l'apport par les anciens associés de tous leurs biens en garantie. — (*A.F.P.*)

Communauté européenne

● *Une délégation marocaine conduite par le ministre du commerce et de l'industrie* a rencontré mardi 30 août à Paris M. Raymond Barre. La démarche du Maroc vise à obtenir un assouplissement des mesures de limitation des importations textiles décidées le 23 juin par la France et reprises en juillet par la Commission européenne. Le Maroc, gros exportateur, s'estime particulièrement touché par ces mesures. La délégation doit également se rendre à Bruxelles pour demander une modification des règlements adoptés.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

BILLET

Bataille pour la « chaptalisation » du vin méridional

« A partir de ce soir, vous êtes des hors-la-loi et je suis votre chef (...). Il convient de s'organiser dès à présent pour réagir contre les contrôles qui ne manqueront pas d'être effectués. Nous mettrons en place notre « plan Orsec ». Des milices seront organisées dans les villages et nous devons être capables de réunir en quelques minutes trois cents viticulteurs. »

Voilà donc les vignerons du Midi de nouveau sur le sentier de la guerre. Mais, cette fois, ce n'est pas contre les importations de vins italiens ou bien contre les trafics d'un négociant. Ce ne sont pas le bouillant Emmanuel Maffre-Baugé, l'inquiétant André Cazes, ou bien le jeune Michel Romain qui appellent à la révolte. L'orateur, le meneur, est M. André Delpoux, une figure jusque-là marginale, dans la nébuleuse des organisations viticoles méridionales, président du syndicat unique des viticulteurs de l'Aude. Son combat : la chaptalisation, en clair l'enrichissement des vins grâce au sucrage des moûts. Pourquoi ?

La première raison tient à la crise viticole même. Depuis le début du siècle, le « sucrage » est interdit dans le Midi. Pour remonter en couleur et en degré les petits degrés des plaines, il faut donc importer d'abord d'Algérie, puis d'Italie ; mais, peu à peu, la médecine est devenue un poison : les vins importés sont devenus des concurrents directs des produits méridionaux. Et c'est la crise qui débute avec la vendange pléthorique de 1973 pour culminer avec la fusillade meurtrière de Montredon. Une idée se fait alors jour dans certains milieux viticoles : il faut chaptaliser — comme dans les autres vignobles français — pour améliorer nos vins sans faire appel aux rouges puissants et colorés de Sicile ou des Pouilles.

La seconde raison tient aux conditions de la récolte de cette année. Elle sera médiocre en quantité (— 15 %) et en qualité en raison des gelées du printemps et des pluies de l'été. Comme la campagne qui s'achève n'a pas été très bonne, il faudrait « sucrer » pour donner une bonne tenue à la vendange.

Interrogés début août, quelque sept mille vignerons sur dix mille des environs de Carcassonne et d'Olonzac se sont déclarés favorables « à la chaptalisation par saccharose ». *Non ! a répondu quelques jours après M. Méhaignerie. Le ministre de l'agriculture a estimé :* « Si, sur le plan quantitatif et qualitatif, les perspectives des vendanges méritent cette année une attention particulière, il n'en demeure pas moins que nulle inflexion ne saurait être apportée dans l'immédiat en matière de réglementation relative à la chaptalisation... » *Le ministre annonçait même un renforcement des contrôles.*

Cinq cents vignerons réunis à Carcassonne mardi 30 août ont décidé de passer outre et de chaptaliser leur récolte en fraude. Toutefois, une demande d'audience a été demandé au président de la République pour obtenir son arbitrage, par les viticulteurs vinifiant en caves particulières du Gard, de l'Aude et de l'Hérault. Ils souhaitent obtenir un enrichissement dans la limite de 200 kilos de sucre par hectare. Bref, une fois encore, c'est à Paris que se décidera le sort des vignerons méridionaux. Mais, au fait, pourquoi interdirait-on à ces derniers ce que pratiquent sans vergogne Bourguignons et Alsaciens ?

ALAIN GIRAUDO.

CONJONCTURE

Nouvelles mesures de relance

(Suite de la première page.)

Globalement, elles représentent une injection de 5 à 6 milliards de francs dans les circuits économiques, qui s'ajoutent aux premières mesures de soutien prises en avril dernier (4 milliards environ). On peut estimer que ces quelques milliards, noyés dans une production nationale de 1 600 milliards, représentent bien peu de chose. Mais leur effet va s'ajouter au déficit budgétaire de 1977, qui, s'il doit se limiter en fin d'année à 16 ou 17 milliards, est, à cette période de l'année, considérable.

De plus, le « coup de pouce » très important donné par M. Barre à l'allocation de rentrée scolaire — qui dépasse même ce que demandait l'Union des femmes françaises, d'obédience communiste — va stimuler la consommation des familles, stagnante depuis le printemps (*le Monde* daté 28-29 août) ; 1 milliard et demi, à ce titre, représente un accroissement de 0,5 % de la demande des ménages pendant les trois mois qui viennent. Le commerce devrait en ressentir rapidement les effets stimulants.

La baisse du coût de crédit était attendue depuis que les taux du marché monétaire, qui avaient atteint des sommets fin 1976 — dépassant largement les 10 % — étaient redescendus en dessous du niveau pratiqué lors du lancement du plan Barre il y a un an. Se maintenant en permanence en dessous de 9 %, il était logique que les banques puissent se procurer de l'argent moins cher, et réduisent le coût de crédits qu'elles consentent. La modicité de la baisse du taux de base (— 0,30 %) surprendra pourtant ; elle décevra probablement le C.N.P.F. qui espérait revenir à 9 % (9,60 % actuellement). En effet, si les très grosses firmes bénéficient à plein de la baisse des taux du marché monétaire (le coût des crédits qui leur est consenti est à peine supérieur à ces taux), les autres firmes continuent, elles, à payer cher leurs emprunts : 9,3 % + 1 % pour les meilleurs clients ; 9,3 % + 3 % ou 4 % pour les clients les moins favorisés, soit de 12,5 à 13,5 %.

Pourquoi cette prudence de M. Barre ? Pour se prémunir contre une tempête toujours possible sur les marchés des changes ? Pour éviter que ne se comble un peu trop l'écart qui sépare taux américains — en hausse — et taux français, en baisse ? Ou par prudence, pour ne pas nourrir l'inflation, l'indice des prix de juillet ayant été plus mauvais qu'escompté ? M. Wormser, lorsqu'il gouvernait la Banque de France, avait coutume de déclarer anormal d'abaisser les taux de base bancaire au-dessous du taux d'inflation ; la boutade a peut-être laissé des traces...

Quant à la baisse d'un point du taux de l'escompte, elle est plus symbolique que réelle. Depuis 1972, aucun contrat n'est plus indexé sur le taux de l'escompte, qui est d'ailleurs en permanence au-dessus du taux du marché monétaire, devenu, lui, critère et référence. Il reste qu'un peu plus de dix mille personnes qui finissent de rembourser le prix de leur logement selon des contrats indexés sur le taux d'escompte seront contentes d'apprendre la nouvelle...

Pour le reste, le milliard de francs supplémentaire que prêtera le Crédit national aux entreprises éprouvant des difficultés de financement stimulera — très au-delà de ce chiffre — des investissements que ne boudent pas les petites et moyennes entreprises. Ce milliard s'ajoute aux 4 milliards de francs déjà débloqués en avril dernier. Au total, depuis le lancement du plan Barre, il y a un an, ce sont 12,5 milliards de francs de crédits « *privilégiés* » qui ont été accordés sur recommandation du gouvernement. Quant au Fonds d'action conjoncturel, doté au début de l'année de 2 milliards et demi de crédits de programme, il est maintenant presque vi[...] puisqu'en avril 1,2 millia[...] de francs avaient déjà été utilis[...] Après les 900 millions qui [...] ajoutent, il ne reste que quelq[...] centaines de millions de fra[...] disponibles au FAC.

Tous les crédits destinés a[...] travaux publics vont-ils être e[...] gagés maintenant ? M. Barre [...] assuré que les crédits de pa[...] ment — c'est-à-dire les dépens[...] effectives — suivraient rapid[...] ment. Tout compte fait, il res[...] difficile de savoir si M. Bar[...] consacre à la relance un peu pl[...] que prévu par inquiétude — [...] conjoncture étant maussade [...] ou bien s'il se sent assez sûr [...] lui pour relancer l'économie. P[...] litiquement, en tout cas, l'opér[...] tion a de bonnes chances d'ét[...] payante.

ALAIN VERNHOLES.

L'ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE

L'allocation de rentrée scolaire a été instituée en 1974 par une loi de finances rectificative, et appliquée immédiatement. L'idée de cette nouvelle prestation avait été lancée par M. André Bergeron (F.O.) au cours d'un débat télévisé avec M. Joseph Fontanet, alors ministre de l'éducation nationale.

Fixée en 1974 à 110,60 F par enfant, et versée aux familles sous certaines conditions de ressources, au même titre que la majoration du salaire unique, l'allocation est passée à 126,40 F en 1975, et à 138,90 F en 1976. Cette année l'allocation sera fixée à 454 F, alors qu'elle aurait été limitée à 154 F sans mesure nouvelle. Elle devrait bénéficier à 5 100 000 enfants (4 855 000 en 1975) sur un total de 13 millions d'enfants recevant l'une ou l'autre des vingt-deux prestations familiales existant en France.

UNE BAISSE ATTENDUE

La baisse du taux de l'escompte était prévisible et même attendue. Depuis plusieurs semaines, le loyer de l'argent à court terme, malgré quelques sursauts, avait graduellement fléchi, tombant de près de 9 % à 8,25 %.

Le taux de l'escompte, on le sait, n'a plus d'influence directe sur le coût du crédit. Mais il garde une valeur indicative, étant placé, en vertu de la doctrine Wormser-Marjolin-Sadrin (W.M.S.) au sommet de la pyramide du taux. Ce taux étant abaissé, il était logique que les conditions faites par les banques à leurs clients le soient également. La diminution du taux de base bancaire, qui se traduira par une diminution des profits des établissements financiers, était souhaitée par les chefs d'entreprise qui éprouvent ces derniers temps quelques difficultés de trésorerie.

LES CRÉDITS BUDGÉTAIRES SUPPLÉMENTAIRES BÉNÉFICIERONT A L'ÉQUIPEMENT ET AU LOGEMENT

Six cents millions (soit les deux tiers des autorisations de programme débloqués par M. Barre du Fonds d'action conjoncturelle) seraient dégagés, au titre du ministère de l'équipement, pour les routes, les ports et voies navigables et l'aménagement du territoire.

En outre, il s'agirait de financer (à hauteur de 1,6 milliard de francs) la construction de quinze mille logements supplémentaires en accession à la propriété (H.L.M. et prêts spéciaux immédiats) et des dix-sept mille logements prévus pour expérimenter la réforme du logement dans douze départements pilotes. Pour partie, cet objectif serait réalisé en faisant appel à des crédits déjà engagés pour des H.L.M. locatives, mais non utilisés, et pour partie grâce à des crédits FAC supplémentaires.

La répartition régionale de ces crédits destinés aux travaux publics et au logement devrait répondre à un triple critère : possibilité de lancement immédiat des opérations, taux de chômage particulièrement élevé dans la région considérée, part importante des travaux publics et du bâtiment dans l'emploi industriel de la région (comme par exemple dans le Languedoc-Roussillon, la Provence - Côte d'Azur ou la Bretagne).

EMPLOI

Travailler moins ?

(Suite de la première page.)

Ils se sont présentés au moment où se développait massivement le travail des femmes et où, surtout, la révolution de l'automation substituait de plus en plus la machine à l'homme. Le phénomène n'est pas nouveau puisque Marx avait déjà pu noter, dans *le Capital*, que « *le progrès technique tantôt remplace des ouvriers virtuellement et tantôt les supprime effectivement* ». Mais il a pris à notre époque une ampleur extrême. Il est devenu courant de voir quelques contrôleurs surveiller de leur pupitre le travail de machines sur lesquelles ne s'affairent qu'un très petit nombre douvriers. Le mouvement se poursuit dans la mesure où, un peu partout, les entreprises, pour des raisons évidentes, donnent la priorité aux investissements générateurs de productivité plutôt qu'à ceux qui conduisent à embaucher.

Lorsqu'on parle de plein emploi, il faut donc d'abord bien se dire qu'une société très mécanisée, avec de hauts taux de productivité, aussi bien agricole qu'industrielle, ne peut pas assurer, à production égale, le même nombre d'heures de travail qu'une société encore largement artisanale. Ou bien il faut augmenter considérablement la production — ce qui soulève un problème de débouchés — ou bien il faut diminuer le temps de travail — ce qui peut se faire soit par la réduction du nombre des travailleurs, soit par celle des horaires.

Pendant deux décennies, on a trouvé la réponse dans une croissance ultra-rapide, facilitée par toutes sortes de facteurs : injection des crédits Marshall, retard des sociétés européennes par rapport à un modèle américain popularisé par le développement des *médias*, énergie abondante et à bon marché. De luxe réservé aux *happy few*, la voiture, le réfrigérateur, le chauffage central, la télévision, les voyages, sont devenus des objectifs à la portée de la grande majorité des habitants du monde occidental. Il en est résulté un *boom* dont seules quelques Cassandres osaient prévoir qu'il serait limité dans le temps. Le besoin de main-d'œuvre a été tel que la plupart des pays européens ont fait appel à des centaines de milliers de travailleurs migrants.

Le jour est néanmoins venu où l'accroissement du coût des matières premières, à commencer par l'énergie, le tassement de la demande, au fur et à mesure que se complétait l'équipement des foyers, l'entrée sur la scène internationale de nouvelles nations industrielles, de l'Espagne à la Corée du Sud, aux prix de revient moins élevés, pour ne pas parler de la désastreuse politique monétaire des Etats-Unis, ont entraîné un *ralentissement de l'économie. D'un* pays à l'autre, la production a continué de croître, mais à un moindre rythme. Nulle part, sauf dans quelques petits pays d'Europe, on n'a pu retrouver des situations de plein emploi.

Les États socialistes et le chômage

Les Etats socialistes, à la notable exception de la Yougoslavie, ignorent le chômage. Mais il faut bien voir qu'ils échappent, pour l'essentiel, à ses causes structurelles. Leur population agricole représente encore, en moyenne, le quart, voire le tiers, de la population globale. Ils n'ont pas fait appel à la main-d'œuvre étrangère. Les taux de productivité sont nettement inférieurs à ceux du monde occidental, au point que certains n'hésitent pas à parler de sous-emploi. On peut le constater sans nier l'avantage qu'il y a, d'un point de vue humain, à faire supporter par les entreprises le soin de rémunérer — quitte à ne leur fournir qu'une occupation peu absorbante — ceux que la société capitaliste voue à l'humiliation en leur retirant — quitte à leur fournir une aide matérielle — la conscience d'être utiles. Après tout, c'est toujours la collectivité qui paye : à la limite, ce n'est *qu'un problème de comptabilité.*

La plupart de ces pays ont encore beaucoup à faire en matière de développement. Partout, l'accès à l'Université et aux divers emplois administratifs y est l'objet d'une très sévère sélection. Partout, la mobilité dirigée de la main-d'œuvre est l'une des clés du développement industriel. Presque partout, le service militaire dure au moins deux ans. Qui propose aujourd'hui de telles solutions aux citoyens du monde capitaliste ?

Tous les remèdes mis en avant en Occident pour lutter contre le chômage s'inscrivent dans la lignée de Keynes : il faut créer du pouvoir *d'achat pour relancer la consommation*, ce qui créera du travail, donc davantage de pouvoir d'achat. Autrement dit, il suffit de réamorcer la pompe. Rien à objecter à ce *raisonnement*, d'autant plus qu'il vaut aussi en sens inverse : la réduction de la demande entraîne une réduction d'activité qui conduit à une réduction du pouvoir d'achat, et ainsi de suite. Et il ne fait pas de doute qu'une population comme la nôtre pourrait, dans bien des domaines, consommer davantage sans pour autant tomber dans l'excès.

Il ne faut pas cependant oublier que relance de la consommation signifie obligatoirement relance de la consommation d'énergie ; or la France importe 75 % de ses combustibles. D'où risque de déséquilibre commercial, de dépréciation de la monnaie, de diminution de la compétitivité internationale, et en fin de compte de chômage : voir la Suède. C'est bien pourquoi la tentative doit être contenue dans d'étroites limites. Combien de pays n'ont-ils pas, après des expériences de ce genre, été contraints par la situation de leur commerce extérieur à une politique d'austérité ? Ce n'est pas par hasard que ce mot qui fait si peur ici est employé au même moment, non seulement par les dirigeants espagnols et portugais, mais par le communiste Berlinguer.

La vérité, c'est que si l'on peut imaginer des palliatifs au chômage dans *le cadre national*, grâce notamment au développement des équipements sociaux, il ne fournit pas de moyens de l'éliminer. A moins de se lancer dans un protectionnisme qui, compte tenu des besoins énergétiques du pays, le ramènerait à bien des égards à vingt ans en arrière, sinon à trente-cinq ans, avec le « retour *à la terre* » *prôné par Vichy.*

Un plan Marshall pour le tiers-monde ?

Est-il plus facile d'imaginer des *solutions sur le plan international* ? Le contraste est trop flagrant entre les niveaux de vie du monde développé et de l'autre pour que l'idée de relancer l'activité du premier en le faisant participer au développement du second ne s'apparente pas à l'œuf de Colomb. Après M. Angelopoulos, M. Cheysson, membre de la *commission européenne, c'est un ancien* sous-secrétaire au département d'Etat des Etats-Unis, M. James P. Grant, qui se prononce aujourd'hui pour un plan Marshall planétaire, destiné à « *combler en une génération l'abîme de pauvreté dans lequel vivent un milliard d'hommes* ». Dans une étude publiée par le B.I.T., il estime que le doublement de l'aide aux pays pauvres entraînerait pour les pays riches la création d'un million à un million et demi d'emplois, leur rapportant 20 milliards de dollars.

M. Grant a raison. Mais les chiffres *qu'il avance montrent que l'application* de sa proposition serait fort loin de combler le chômage actuel. D'au*tre part, à plus ou moins long terme*, l'industrialisation du tiers-monde aboutira à concurrencer la production des pays développés et donc, à la limite, à recréer du chômage. C'est bien pourquoi il faut sans doute que les hommes s'habituent à l'idée de moins travailler et de travailler moins dur. L'abaissement de l'âge de la retraite, la diminution de la durée du travail quotidien et hebdomadaire, la prolongation de la durée des vacances vont dans ce sens. La majorité *a grand tort de laisser aux partisans* du programme commun le soin de proposer sur ce plan des mesures qu'il lui faudra bien prendre si d'aventure elle *conserve le pouvoir* l'an prochain. Il est vrai que leur adoption exige une adaptation non seulement des méthodes de travail mais aussi des mentalités ; qu'elle heurte les conservatismes et risque d'affecter la sacro-sainte rentabilité. Mais est-il « rentable » pour une société, prise dans son ensemble, *de payer 4 ou 5 % de sa population* dite « active » à ne rien faire ?

L'adaptation ne concerne pas que les dirigeants politiques et les chefs d'entreprise. Elle intéresse aussi les hommes, dont l'attitude à l'égard du travail est plus ambiguë qu'il ne semblerait à entendre partout proclamer ou réclamer le droit au travail. De malédiction qu'il était au départ — « *tu gagneras ton pain à la sueur de ton front* », — le travail n'est pas encore devenu pour tout le monde la bénédiction qu'il devrait constituer si le fait d'en être privé était en soi insupportable. Aujourd'hui encore, de la chaîne des O.S. au Goulag, le servage subsiste de mille manières, et s'il existe des pays où le prolétariat exerce sa dictature, le moins qu'on *puisse dire est qu'il le fait par personne* — ou par parti — interposée. Rien d'étonnant à ce qu'on voie de plus en plus de jeunes récuser le type de société fondé sur le travail dans lequel nous vivons aujourd'hui et *rêver* d'un autre genre de vie.

A ceux qui ont laissé le travail envahir leur existence au point de ne *pas concevoir d'autre horizon*, aux « drogués du travail » que sont devenus tant de patrons et de cadres, ce rêve qui suscite chez certains des attitudes *carrément parasitaires* paraît sans doute relever du plus irréel des utopismes. Et cependant, en ce moment où ils rentrent de vacances et s'apprêtent à remettre le doigt dans l'engrenage de l'esclavage moderne, ne leur arrive-t-il pas par moments de penser que la vraie vie ce devrait être autre chose ? Une société qui retrouverait du temps pour vivre, contempler, admirer, pour aider les autres, pour essayer de rompre les solitudes ? Une société qui ne *soumettrait pas tout à la loi du profit* et du rendement ? Cette société-là, ne faudra-t-il pas un jour la concevoir et essayer de la mettre en pratique si l'on ne veut pas aboutir à institutionnaliser, avec le chômage, le fossé qui sépare de plus en plus ceux qui ne travaillent pas de ceux qui travaillent ?

ANDRÉ FONTAINE.

A L'ÉTRANGER

● *L'Arabie Saoudite* tirera de ses placements 10 milliards de dollars de revenus annuels à partir de 1981. C'est ce qui ressort d'une étude de la First national Bank de Chicago, citée le 29 août par la Middle East Economic Survey. Cette étude note que, de 1969 à 1976, les placements saoudiens sont passés de 785 millions de dollars à 49,6 milliards de dollars, et les revenus de ces placements de 59 millions à 3,8 milliards de dollars.

Une projection tenant compte d'une hausse annuelle de 10 % des revenus pétroliers et de 7,6 % du revenu des investissements permet d'estimer à 132,9 milliards de dollars les placements qui seront effectués par les Saoudiens en 1981, et à 10,1 milliards de dollars les revenus de ces placements.

● *Plusieurs banques de la République fédérale d'Allemagne consentent un crédit de 2 milliards de deutschemarks à la Pologne.* — Un contrat portant sur l'octroi par la R.F.A. d'un crédit de 2 milliards de deutschemarks à la Pologne a été signé le 29 août à Varsovie entre un consortium bancaire ouest-allemand et la banque polonaise Bank Handlowy S.A., annonce l'agence PAP. Cette transaction financière, la plus importante dans l'histoire des relations économiques Bonn-Varsovie, comporte un crédit à l'exportation qui permettra la livraison et la construction en Pologne d'une usine de gazéification du charbon. — *(A.F.P.)*

● *Excédent record de la balance commerciale japonaise en juillet*, légèrement supérieur à 2 milliards de dollars (2,050). Les exportations se sont élevées à 7,1 milliards de dollars et les importations à 5,05 milliards. Ce résultat permet à la balance des paiements d'être excédentaire de 937 millions de dollars au mois de juillet contre 699 millions en juin. — *(A.F.P.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMMERZBANK
AKTIENGESELLSCHAFT

Europartners :
BANCO DI ROMA
BANCO HISPANO-AMERICANO
COMMERZBANK
CREDIT LYONNAIS

RAPPORT INTERIMAIRE AU 30 JUIN 1977

Au 30 juin, l'encours des opérations de la COMMERZBANK AG s'élevait à 43,6 milliards de DM.

Les crédits à la clientèle, en progression de 7,7 %, ont dépassé pour la première fois 20 milliards de DM.

Dans le *secteur des opérations* avec l'étranger, le chiffre d'affaires a enregistré une croissance supérieure à celle de l'ensemble du commerce extérieur allemand. L'encours des opérations du Groupe se chiffrait à plus de 65 milliards de DM

Le rapport intérimaire est disponible auprès de la succursale de la COMMERZBANK 3, *Place de* l'Opéra - 75002 - PARIS.

ÉLYSÉES-VALEURS

Le conseil d'administration, dans sa séance du 26 août 1977, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1977.

Il proposera à l'assemblée générale des actionnaires du 14 octobre 1977 la mise en paiement d'un dividende de 7,30 F par action assorti d'un crédit d'impôt de 1,40 F contre 6,80 F assorti d'un crédit d'impôt de 1,38 F pour l'exercice précédent.

La valeur liquidative d'Elysées-Valeurs est passée de 165,71 F à 156,44 F, soit une réduction de 5,59 % pendant la durée de l'exercice ; cette baisse est sensiblement moins forte que celle de la Bourse de Paris pour la même période, qui s'élevait en moyenne à 21 %.

Au 30 juin, la répartition de l'actif était la suivante :

	En %
Actions françaises	24,77
Actions étrangères	39,06
Oblig. françaises et étrangères	31,12
Liquidités	5,05

Depuis cette date, la répartition des différents éléments de l'actif n'a été que très faiblement modifiée par les opérations de gestion.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

30 AOUT

Plus soutenu

Les rayons du soleil, qui brillait mardi sur la capitale, ont, semble-t-il, un peu réchauffé le cœur de la Bourse. De nouveau en léger repli à l'ouverture, les cours se sont peu à peu redressés durant la séance et, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une petite avance de 0,3 %.

Ce n'est pas le Pérou, mais l'on a quand même pu dénombrer une cinquantaine de hausses appréciables (1 % et plus), pour seulement vingt-trois baisses du même ordre de grandeur. Pratiquement, tous les compartiments ont profité du regain d'intérêt manifesté par la clientèle mais aucun, cependant, ne s'est véritablement mis en vedette.

« Bonjour, comment allez-vous ? Ça c'est bien passé ? » Inutile de préciser que cette petite phrase entendue des dizaines de fois autour de la corbeille s'adressait aux habitués et professionnels de retour de vacances. Très nombreux ce jour, ces derniers ont eu la satisfaction de constater que la Bourse ne désarmait pas. Satisfaction partagée par tous dans la mesure où, depuis la fin juillet, le marché avait pris l'habitude de baisser en début de semaine pour ne remonter qu'à partir du jeudi.

Pourtant les volumes des échanges, assez maigres dans l'ensemble, n'étaient guère de nature à favoriser ce léger redressement. Mais il apparaît qu'une fois de plus le ressort a été politique et qu'en mettant de l'huile sur le jeu dans la querelle P.C.-P.S., M. Edmond Maire s'est pour une fois substitué à M. Marchais. L'effet produit a quand même été moins net. Ajoutons que Michelin, dont 2l'excellente 2tenue a fixé toutes les attentions, a aidé « à faire bouillir la marmite ».

Sur le marché de l'or, le lingot a encore gagné 95 F à 23 790 F, le napoléon en perdant au contraire 0,80 F à 247 F.

Raffermissement à peu près général des valeurs étrangères, notamment des pétroles.

LONDRES

AU PLUS HAUT DEPUIS CINQUANTE-SIX MOIS

Le début de la séance de mercredi est marqué par une nouvelle hausse des cours, qui porte l'indice des industrielles à 496 (+ 5,1), soit son plus haut niveau depuis janvier 1973. Fermeté des pétroles, des mines d'or et des fonds d'État.

OR (ouverture) (dollars) : 148 .. contre 148 15

VALEURS	CLOTURE 30/8	COURS 31/8
Beecham	623 ...	628 ...
British Petroleum	890 ...	890 ...
Courtaulds	117 ...	117 ...
De Beers	275 ...	278 ...
Imperial Chemical	412 ...	414 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	208 ...	210 ...
Shell	578 ...	579 ...
Vickers	194 ...	195 ...
War Loan 3 1/2 %	31 3/4	31 7/8
*West Driefontein	20 3/8	20 3/4
*Western Holdings	17 1/2	18 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

Coup de fouet à la Bourse de Milan

(De notre correspondant.)

Les mesures adoptées vendredi par le conseil des ministres italien ont donné un coup de fouet au marché financier.

Dès lundi, l'abaissement du taux de l'escompte de 13 % à 11,5 % et l'instauration de l'avoir fiscal pour les actionnaires encaissant des dividendes ont fortement relancé l'activité et les cours à la Bourse de Milan, où presque toutes les valeurs ont enregistré des hausses allant de 3 % à 15 %, et mardi de nouveaux et importants progrès étaient enregistrés.

Les milieux financiers italiens ne cachent pas leur satisfaction devant ces premiers résultats, mais ils les jugent encore fragiles. On n'avait pas vu depuis longtemps deux séances consécutives aussi bonnes, mais les mesures gouvernementales auront sans doute un effet psychologique plus spectaculaire que réel. M. Guido Carli, président de la Confédération du patronat italien (Confindustria), estime qu'il est maintenant nécessaire de s'attaquer en profondeur à la restructuration financière des entreprises.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 1/4 %

NEW-YORK

Rechute

Wall Street n'aura pas, une fois encore, goûté bien longtemps au plaisir de la hausse, rechutant mardi après s'être redressé vingt-quatre heures plus tôt après plusieurs séances de baisse. L'indice des industrielles s'est finalement établi à 858,89 (— 5,30 points). L'activité s'est un peu accélérée, portant sur 18,22 millions de titres contre 15,28 millions.

Le fléchissement de l'indice global de l'activité économique en juillet, la baisse de productivité au cours du deuxième trimestre et la contraction des commandes à l'industrie : autant de raisons qui ont contribué à inquiéter le marché. Mais ce dernier redoute surtout un contrôle des prix et des salaires dont la mise en place a été évoquée par la Maison Blanche.

Sur 1 857 valeurs traitées, 804 se sont repliées, 526 ont monté et 527 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 26/8	COURS 30/8
Alcoa	47 1/4	46 3/8
A.T.T.	61 ...	60 1/2
Boeing	56 1/8	55 ..
Chase Manhattan Bank	31 5/8	31 1/4
Du Pont de Nemours	113 1/2	112 ...
Eastman Kodak	63 1/8	61 7/8
Exxon	48 1/4	48 1/8
Ford	43 1/2	42 3/8
General Electric	53 1/2	53 1/8
General Foods	33 5/8	33 3/8
General Motors	67 ...	66 3/4
Goodyear	19 1/4	19 3/8
I.B.M.	269 1/2	268 5/8
I.T.T.	32 5/8	32 3/8
Kennecott	23 3/4	23 3/4
Mobil Oil	60 1/4	60 1/8
Pfizer	27 1/4	28 1/2
Schlumberger	67 ...	66 ...
Texaco	27 7/8	27 6/8
U.A.L. Inc.	19 5/8	19 3/8
Union Carbide	46 ...	46 ...
U.S. Steel	32 1/2	32 5/8
Westinghouse	19 5/8	19 1/2
Xerox	54 ...	53 ...

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	29 août	30 août
Valeurs françaises ..	90,4	90,7
Valeurs étrangères ..	99,1	99,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	59,4	59,4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30/8	31/8
1 dollar (en yens) ...	267 38	267 43

BOURSE DE PARIS - 30 AOUT - COMPTANT

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/8	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 903	4 915	4 870
Allemagne (100 DM)	211 790	211 240	212
Belgique (100 F.)	13 748	13 745	13 625
Pays-Bas (100 fl.)	200 230	199 988	298
Danemark (100 krd)	79 780	79 430	79 000
Suède (100 krs)	100 990	101 320	99 500
Norvège (100 k.)	89 970	89 950	88 750
Grande-Bretagne (£ 1)	8 543	8 563	8 500
Italie (1 000 lires)	5 560	5 570	5 600
Suisse (100 fr.)	206 000	205 170	205
Autriche (100 sch.)	29 535	29 726	29 850
Espagne (100 pes.)	5 883	5 814	5 750
Portugal (100 esc.)	12 555	12 365	12
Canada ($ can. 1)	4 562	4 570	4 535

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/8
Or fin (kilo en barre)	23450	23550
Or fin (kilo en lingot)	23695	23790 ..
Pièce française (20 fr.)	247 80	247 ..
Pièce française (10 fr.)	203	202 ..
Pièce suisse (20 fr.)	216 90	215 30
Union latine (20 fr.)	203	205 .
Souverain	221 10	228 10
Pièce de 20 dollars	1148	1159 50
Pièce de 10 dollars	559 80	560
Pièce de 5 dollars	302 50	302 50
Pièce de 50 pesos	959 50	959 50
Pièce de 10 florins	215	217 .

هكذا من الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le 9 octobre à Lyon

M. GISCARD D'ESTAING S'ADRESSERA AUX PERSONNES DU TROISIÈME AGE

M. Giscard d'Estaing se rendra, le dimanche 9 octobre, à Lyon où il prononcera, dans l'après-midi, le discours de clôture des Rencontres nationales du troisième âge, qui se tiendront pendant deux jours au Palais des sports de cette ville. Six mille personnes âgées, dont trois mille du département du Rhône, participeront à ces journées d'études au cours desquelles des groupes de travail, constitués pour la plupart en liaison avec M. René Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, examineront les moyens de mieux faire participer à la vie sociale les personnes du troisième âge.

LES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ JUIVE ONT ÉTÉ REÇUS PAR M. BARRE

M. Raymond Barre a reçu à déjeuner, lundi 29 août, à l'hôtel Matignon, M. Alain de Rothschild, président du Conseil représentatif des institutions juives en France (CRIF) et du Consistoire central des israélites en France, ainsi que d'autres personnalités israélites, parmi lesquelles MM. Jules Braunschvig, président de l'Alliance israélite universelle, et Salomon Friedrich, secrétaire général de l'Alliance France-Israël.

Au cours de ce déjeuner, les représentants de ces organisations ont fait connaître au premier ministre les préoccupations de la communauté juive, notamment en ce qui concerne la décision du gouvernement français restreignant les effets de la loi antiboycottage du 7 juin 1977, qui vise à lutter contre toute discrimination raciale en matière économique (*le Monde* du 4 août).

A B C D E F H

L'échéance du 31 août

Les occupants de Saint-Nicolas-du-Chardonnet ont décidé de s'opposer à leur expulsion

Saint-Nicolas, ce n'est pas fini ! Les catholiques traditionnalistes qui occupent l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet depuis six mois ne font pas plus de cas du nouveau délai accordé par le juge des référés du tribunal de Paris, et qui expire ce mercredi 31 août à minuit, que des précédents.

Pour marquer leur détermination à rester dans l'église, les occupants ont organisé une veille devant le Saint-Sacrement, qui devait durer jusqu'au vendredi 2 septembre. Ils ont aussi lancé un appel aux « bonnes volontés ». « *Aidez-nous à garder cette église en nous donnant quelques heures de jour et de nuit* », lit-on sur une affiche à l'entrée de l'édifice, tandis que chapelets, psaumes, cantiques en latin, se succèdent sans interruption comme au premier temps de l'occupation.

« *Ils relancent leur machine, qui était en perte de vitesse, et ne sont que trop contents qu'on reparle d'eux*, nous a déclaré un des vicaires de Saint-Séverin-Saint-Nicolas. *Sachez, cependant, que la détermination d'en finir avec cette lamentable affaire ne fléchit pas chez les paroissiens. Demain, nous ferons un constat d'huissier pour voir si l'évacuation a bien eu lieu. Sinon, nous poursuivrons la lutte.* »

Aussi bien à l'archevêché qu'à la mairie de Paris, le silence est de rigueur. Une fois le délai passé, il incombrera à M. Jacques Chirac, maire de Paris, de décider s'il y a lieu, dans l'intérêt du maintien de l'ordre public, de faire appel à la police.

Mais tout laisse à penser que les autorités religieuses et civiles se renverront la balle, comme par le passé, pour ne pas endosser la responsabilité de l'expulsion par la force de personnes âgées qui, de surcroît, jouissent de la sympathie de la droite. L'abbé Ducaud-Bourget l'a très bien compris, à en juger par la déclaration qu'il a faite à France-Inter ce 31 août : « *Il faudra nous traîner dehors*, a-t-il dit. *Et, une fois étendus sur le trottoir, j'inviterai la presse à venir nous photographier, pour que le monde entier sache que le gouvernement français a prêté la main à une entreprise d'iniquité contre le droit et la morale, contre la liberté religieuse.* »

Le défi du vieux prélat intégriste ne pourrait pas être plus clair. Et personne n'a intérêt à en faire un martyr — religieux ou politique.

ALAIN WOODROW.

AVANT LE SOMMET DE LA MAJORITÉ

M. Barrot (C.D.S.) relance le projet de représentation proportionnelle

La septième réunion des représentants des quatre partis de la majorité, P.R., C.D.S., C.N.I.P., et R.P.R., s'est ouverte mercredi matin 31 août au siège du Mouvement gaulliste, à la tour Montparnasse sous la présidence de M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R. L'examen du projet de « manifeste », qui avait été largement entamé la semaine dernière (*le Monde* du 26 août) devait normalement être terminé ce 31 août. Ce texte devait être ensuite soumis pour ratification aux instances dirigeantes des partis de la majorité. Le R.P.R. a en conséquence convoqué son conseil politique pour jeudi 1er septembre et son comité central pour le lundi 5, alors que le bureau politique du Parti républicain se réunit le 8 septembre à Nancy, et le conseil politique du C.D.S. le 10 septembre. Toutefois, M. Jacques Barrot, secrétaire du Centre des démocrates sociaux, a déclaré mardi 30 août à T.F.1 qu'il ne convenait pas « *de se précipiter* », ajoutant : « *Je ne pense pas que le manifeste sera signé demain.* » Il est vrai qu'au cours de la première séance sur manifeste, la semaine dernière, l'un des négociateurs centristes, M. André Diligent, vice-président du C.D.S., avait présenté diverses objections notamment quant à l'approbation du bilan d'ensemble de la Ve République.

M. Jacques Barrot, dans une interview à *la Croix* (datée du 31 août) soulève à son tour le problème du rôle de M. Barre dans la campagne électorale en disant :

« *Tant que le premier ministre n'aura pas pris sa place dans cette préparation de la majorité aux élections, le dispositif ne sera pas complet.* (...)

» *Ce dispositif électoral ne serait pas crédible si le premier ministre et le président de la République au niveau qu'il a souhaité n'intervenaient pas sur toutes ces grandes lignes d'action.* »

M. Barrot cite, parmi les exigences sur lesquelles les centristes « *ne transigeront pas* » : « *Il faut que l'ouverture sociale de la majorité soit réaffirmée ; il faut que l'élection au suffrage universel du Parlement européen soit vécue en France d'une manière positive* », et il ajoute : « *La troisième exigence que nous poserons : celle d'une détente institutionnelle et politique. Elle peut prendre la voie de la représentation proportionnelle.* »

Alors que le R.P.R. est hostile à l'introduction d'un système de représentation proportionnel et que le parti républicain n'évoque plus cette question, M. Barrot relance cette éventualité en la présentant comme une « exigence » : cela pourrait ralentir les négociations entre formations de la majorité. — A. P.

Les élections sénatoriales

Mme LAGATU ET MM. COGNIOT ET GUYOT DU PARTI COMMUNISTE NE SE REPRÉSENTENT PAS

Mme Catherine Lagatu et MM. Georges Cogniot et Raymond Guyot, sénateurs communistes de Paris, ont rendu publique, mardi 30 août, leur décision de ne pas se représenter aux prochaines élections sénatoriales. MM. Cogniot et Guyot ont fait savoir qu'ils se retirent de la vie publique ; ils ont notamment déclaré : « *Après avoir pendant plus de quarante ans mené la lutte parlementaire (...), nous arrivons à l'heure de la relève, et nous proposons qu'à l'occasion des prochaines élections sénatoriales des candidats nouveaux et plus jeunes soient présentés.* »

[M. Georges Cogniot, né le 15 décembre 1901, professeur agrégé, a été membre du comité central du P.C. et rédacteur en chef de *l'Humanité* à la libération. Député de Paris de 1936 à 1939, député de la Seine de 1946 à 1958, il fut élu sénateur en 1959 et réélu depuis. M. Georges Cogniot a été représentant du parti auprès de l'Internationale et, pendant près de dix ans, chef du secrétariat particulier de Maurice Thorez.

M. Raymond Guyot, né le 17 novembre 1903, a été député de 1937 à 1939, puis de 1945 à 1958, et sénateur de la Seine puis de Paris à partir de 1959. Elu membre du comité central en 1932, il fut l'un des dirigeants de la Résistance dans la région de Lyon. Il a siégé au bureau politique du P.C. de 1945 à 1972.

Homme d'appareil, il a joué un rôle important, en particulier dans les relations et liaison entre le P.C. et l'Internationale ou l'Union soviétique.]

Le numéro du « Monde » daté 31 août 1977 a été tiré à 524 920 exemplaires.

● *M. Robert-André Vivien*, député R.P.R. du Val-de-Marne, ancien ministre, a été nommé par M. Jacques Chirac, délégué national du R.P.R. aux anciens combattants.

● *Incidents en Tunisie.* — Dimanche 28 et lundi 29 août, à Sfax, des Tunisiens ont saccagé des cafés et malmené des clients qui y consommaient pendant les heures de jeûne du ramadan. Les journaux qui rapportent ces incidents condamnent sévèrement le comportement de ces « *agitateurs mystiques* » et leur fanatisme. — (*U.P.I.*)

● *Un cas de rage dans le Val-d'Oise* a été diagnostiqué par les Laboratoires de recherches vétérinaires de Maisons-Alfort après l'examen du cadavre d'un renard découvert près de la commune de Luzarches. Le département du Val-d'Oise devrait ainsi, selon toute vraisemblance, être déclaré « *région infestée* » par le service de la qualité du ministère de l'agriculture.

Selon les syndicats

LE GROUPE BOUSSAC ENVISAGERAIT DE SUPPRIMER PLUS DE MILLE EMPLOIS

Le groupe Boussac envisage la suppression à l'automne de plus de mille emplois sur un effectif total de onze mille personnes, affirment la C.F.D.T. et la C.G.T. Ces mesures seraient actuellement à l'étude dans le cadre du nouveau plan de redressement que M. Jean-Claude Boussac, gérant du C.I.T.F. (Comptoir de l'industrie textile de France), maison mère du groupe, doit présenter aux pouvoirs publics à la mi-septembre. La majeure partie de ces suppressions d'emplois serait concentrée dans les Vosges, où, pour la C.F.D.T., mille deux cents personnes seraient touchées dans quatre unités : à Thaon-les-Vosges, à Epinal (usine des Grands-Sables), aux tissages de Vincey et dans l'usine d'échantillonnage de Saint-Laurent. L'union départementale C.G.T. annonce des chiffres sensiblement différents : mille cent licenciements répartis entre les usines de Vincey (quatre cent cinquante), Rupt-sur-Moselle (deux cent cinquante), Rambervillers (deux cents) et Saint-Laudent (deux cents).

Une centaine de postes seraient, en outre, supprimés au siège de Paris et deux cents licenciements seraient envisagés dans les entreprises Collot (transport) à Epinal, Jalla (éponge) à Regny (Loire) et SIBE (Société industrielle de Blainville-sur-l'Eau) en Meurthe-et-Moselle.

La situation du groupe n'a cessé de se dégrader au cours de l'été, notamment dans les secteurs de la filature et du tissage, dont le chiffre d'affaire s'est effondré. Le groupe a réussi, grâce à des avances limitées des banques, à faire face à ses échéances, mais le règlement des fournisseurs et des charges sociales accuse des retards de plus de trois mois. Le nouveau plan de redressement actuellement à l'étude prévoirait, outre les pressions d'emplois, une reconversion partielle des activités vers la confection, dont les ventes se maintiennent.

Rappelons que depuis 1975 quelque trois mille emplois ont déjà été supprimés dans le cadre du premier plan de redresement présenté en décembre 1975 par M. Jean-Claude Boussac.

Après la démission du P.-D.G.

DES OUVRIÈRES NON SYNDIQUÉES DES ÉTABLISSEMENTS FURNON SONT REÇUES AU MINISTÈRE DU TRAVAIL

Venues en car, dans la nuit de mardi à mercredi, de Saint-Christol-lès-Alès, quatre-vingts ouvrières non syndiquées des établissements Furnon, accompagnées par le personnel d'encadrement, ont manifesté ce mercredi 31 août en fin de matinée devant le ministère du travail à Paris. Une délégation a été reçue par un conseiller technique de M. Beullac : elle a protesté « *contre les décisions de justice prises à l'encontre du P.-D.G. de l'entreprise et qui l'ont conduit à la démission* ».

Les ouvrières non grévistes et les cadres sont décidés à multiplier les interventions pour maintenir l'activité de l'entreprise — les carnets de commandes assurent du travail jusqu'en avril 1978, affirment-ils — et obtenir le retour de leur P.-D.G., M. Gérard Furnon.

Dans la lettre qu'il a adressée au « personnel qui n'a jamais cessé le travail », pour annoncer sa démission, M. Furnon écrit : « *Je vous laisse dans la liberté totale de défendre l'entreprise comme vous l'entendez pour ce conflit, dans lequel je n'interviendrai plus (...). Je ne reviendrai que sur la demande des deux parties, une fois le problème syndical réglé entre vous, et lorsque tout le monde sera au travail, ensemble ou pas.* »

Les ouvrières cégétistes, qui n'ont pas modifié leur position et refusent de travailler dans un atelier annexe, paraissent cependant inquiètes. « *Nous lançons un appel solennel à la compréhension et au bon sens de tout le personnel qui travaille en l'invitant à nous rencontrer le plus rapidement possible afin de rechercher une issue au conflit* », a déclaré, mardi, une déléguée C.G.T. Mais du côté des non-grévistes le ton n'était toujours pas, mercredi matin, à la conciliation avec la C.G.T. Elles distribuaient des tracts dénonçant, en termes particulièrement vigoureux, l'« *inquisition cégétiste* ».

● *Accident du travail en Meurthe-et-Moselle.* — M. Joao Dos Santos, quarante-six ans, ouvrier, père de cinq enfants, a été mortellement blessé dans la nuit du 29 au 30 août, lors d'un accident survenu durant la manœuvre de plusieurs bennes à l'aciérie Cockerill de Rehon (Meurthe-et-Moselle).

Mort du psychanalyste Sacha Nacht

M. Sacha Nacht, médecin des hôpitaux psychiatriques, ancien vice-président de la Société internationale de psychanalyse, fondateur de l'Institut de psychanalyse de Paris, est mort le 25 août à son domicile parisien. Les obsèques ont eu lieu le 27 août, dans la plus stricte intimité.

Tout au long de son œuvre, Sacha Nacht n'a pas cessé d'insister sur l'importance de la relation analyste-analysé : une certaine qualité de présence de l'analyste au-delà des questions d'intervention et de neutralité lui apparaissait essentielle ; le psychanalyste, avait-il coutume de répéter, guérit moins par ce qu'il dit que par ce qu'il est. Et, dans un de ses derniers ouvrages, il écrivait encore : « *Il est une attitude profonde de l'analyste au moins aussi nécessaire au succès de l'analyse que les quelques attitudes fondamentales prescrites par les techniques habituelles : nous voulons parler de cet authentique intérêt pour le malade dont le fondement est amour et respect de la personne humaine.* »

C'est que pour Sacha Nacht, médecin de formation, la psychanalyse ne peut être dissociée de son aspect thérapeutique, médical. « *Guérir avec Freud* », tel est d'ailleurs le titre de son dernier livre. A l'opposé de Freud cependant, il pensait qu'il existe en tout homme une zone non conflictuelle où s'épanouit le « *moi autonome* ». Ce « *moi autonome* » quasiment inné, facteur d'intégration et de paix, permettrait, selon lui, à l'être humain de dépasser ses conflits, d'aller au-delà des remous qui l'agitent sans cesse « *pour entrer dans cette zone essentiellement paisible et s'amarrer au seul point toujours stable de lui-même* ».

L'apport de Sacha Nacht à la théorie psychanalytique concerne principalement le problème des psychoses. Dès 1927, il présente à la Société psychanalytique de Paris une communication sur la possibilité d'un transfert, et donc d'une communication chez une schizophrène. Le masochisme, auquel il consacra un livre, l'agressivité, la peur, seront aussi des thèmes constamment présents dans sa réflexion. Mais, pour tous ceux qui l'ont connu, qui eurent le privilège de compter parmi ses élèves ou ses patients, Sacha Nacht fut surtout un remarquable praticien d'une finesse et d'une mobilité exemplaires.

ROLAND JACCARD.

[Né en Roumanie dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier 1901 dans une famille d'agriculteurs devenus petits industriels, Sacha Nacht étudiera la médecine en France. Sous la direction du docteur Charles Odier, il se tournera vers la neurologie puis vers la psychanalyse. En 1926, il est secrétaire de l'Institut de psychanalysme de Paris. Et, toute sa vie, il restera lié à cette institution.

En 1926, il se rendra à Vienne pour être analysé par Freud, mais des difficultés linguistiques le conduiront à mettre un terme à son traitement. Pour Sacha Nacht, cependant, cette rencontre fut d'une importance capitale : Freud se révéla bien pour lui cet être d'exception qu'il était allé chercher à Vienne. Analysé par H. Hartmann et R. Loewenstein, Nacht occupera progressivement une place de premier plan dans l'histoire de la psychanalyse après Freud.

Directeur de l'Institut psychanalytique de Paris, il sera, de 1957 à 1969, vice-président de l'Association internationale de psychanalyse. Parmi ses nombreux travaux, il convient de citer : « De la pratique à la théorie psychanalytique », « la Présence du psychanalyste », « le Masochisme », « Guérir avec Freud ».]

A Nairobi

Arabes et Israéliens polémiquent à la conférence sur la désertification

Nairobi. — La conférence des Nations unies sur la désertification a pris un tour politique au cours de sa deuxième journée de travaux, le 30 août.

Le représentant algérien, M. Nourredinne Djoudi, secrétaire général adjoint de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), a regretté mardi 30 août que les documents présentés à la conférence ne prennent pas en considération l'une des principales préoccupations de l'Afrique : les problèmes politiques et sociaux résultant de la colonisation. De très nombreux Africains ont été repoussés vers des terres infertiles, a-t-il expliqué, et pour cette raison ils ont appauvri les sols. Il a ajouté que le « *régime raciste* » de Pretoria poursuivait cette politique coloniale, tout comme Israël sur la rive occidentale du Jourdain et dans la bande de Gaza. S'en prenant ensuite à un des documents présentés à la conférence, « *le Negev, un désert mis en valeur* », M. Djoudi a affirmé que c'était un document essentiellement politique, qui suivait la ligne de la propagande israélienne.

Le délégué israélien, M. Joël Schlechter, a répondu en soulignant que ce document ne visait nullement à faire admettre des changements de frontières, et que son propos n'était pas de calomnier quelque nation ou quelque peuple que ce soit. Toutefois, au moment où le représentant d'Israël prenait la parole, les délégations de tous les pays arabes présents, ainsi que celles de plusieurs pays africains, ont quitté la salle de conférence.

Au nom des États-Unis, M. James Joseph, sous-secrétaire aux affaires intérieures, a déclaré que son pays n'était pas venu en observateur et préparait actuellement un projet d'aide technique pour lutter contre la désertification.

Les Etats-Unis sont également prêts, a ajouté M. Joseph, à fournir un millier de volontaires (Peace Corps), à la demande des gouvernements, pour contribuer aux programmes antidésertification.

Les pays africains, tels que le Sénégal, qui sont intervenus ensuite, ont évité de tomber dans la polémique, préférant souligner le besoin d'agir. De son côté, l'Egypte a demandé le retrait de la « *carte du monde des déserts* » établie par l'ONU. Dans les milieux proches de l'ONU, on pense que c'est en raison du tracé de certaines frontières. — (*A.F.P., Reuter.*)

Signes de ralentissement de l'activité aux États-Unis

Les principaux indicateurs économiques des Etats-Unis se sont inscrits à la baisse en juillet, pour le troisième mois consécutif, provoquant une « *certaine nervosité* » à Wall Street.

Selon les statistiques du département du commerce, publiées le 30 août, l'indice global des principaux indicateurs a baissé de 0,2 % en juillet. Il avait reculé d'autant en mai et en juin. Une telle baisse de trois mois a souvent été considérée comme le prélude à un renversement de tendance. La hausse de cet indice depuis mars avait été interprétée comme un signe de la fin de la période de récession.

Parmi les dix indicateurs connus (sur douze qui forment l'indice global), six sont négatifs : la durée moyenne de la semaine de travail, le taux de licenciement, l'évolution des prix « *sensibles* », les commandes de biens d'équipement, les commandes nouvelles et les délivrances de permis de construire. Les commandes nouvelles de biens durables ont notamment diminué en juillet de 3 milliards de dollars (5 %), et les commandes d'ensemble des produits manufacturés de 3,3 milliards de dollars.

Quant à la productivité, si elle a baissé de 1,4 % (en rythme annuel) au second trimestre, le département du travail a précisé que cette diminution était plus faible que celle prévue sur la base des chiffres provisoires.

Les économistes officiels américains ne semblent pourtant pas trop inquiets. « *Les baisses successives de 0,2 % sont si faibles qu'il serait plus exact de dire que l'indice a été stable pendant trois mois consécutifs* », a affirmé Mme Plater, du département du commerce. Et un professeur de l'université de Chicago, M. Zarnowitz, estime qu'en dépit des *inquiétudes que peut susciter ce recul*, « *on ne doit pas se précipiter sur des mesures de correction* ».

Selon eux, l'indice indique simplement un ralentissement — déjà prévu — de la croissance au troisième trimestre. Alors que le P.N.B. a augmenté au taux annuel de 7,5 et de 6 % les deux premiers trimestres, sa croissance devrait tomber à 4,5 % au cours du troisième trimestre. La plupart des économistes américains, dont ceux de l'administration Carter, prévoient toutefois que la croissance reprendra à nouveau au cours du quatrième trimestre, pour atteindre un taux annuel moyen de 5,3 % pour 1977. — (*Reuter, Agefi.*)

FLÉCHISSEMENT DU DOLLAR

Le dollar, qui s'était vigoureusement redressé mardi 30 août par suite du dénouement de positions spéculatives prises à la baisse des couronnes scandinaves, a fléchi mercredi matin sur toutes les places financières. La devise américaine s'échangeait ainsi à 4,9039 F (contre 4,92 F la veille), à Paris, à 2,3180 deutschemarks (contre 2,33) à Francfort, et à 2,3880 francs suisses à Zurich (contre 2,4000).

Signalons que la couronne islandaise a été dévaluée mardi de 2,5 % par rapport au dollar et à la livre sterling. Cette mesure a été rendue nécessaire par les réajustements monétaires décidés par les autres pays scandinaves.